

ÉTAT SOCIO-SANITAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE : QUELQUES REPÈRES INCONTOURNABLES

Ce numéro, co-écrit par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 et la Direction de la Santé de la Région Hauts-de-France, présente les grands repères de l'état socio-sanitaire de la région. Ces repères, considérés comme essentiels, ont nourri les réflexions communes autour des enjeux sociaux, démographiques et de santé spécifiques au territoire régional. Ces spécificités ont conduit la Région à faire de la santé une politique publique régionale à 360 degrés. Cette volonté d'infuser la santé dans toutes les politiques publiques régionales est retranscrite dans la première édition du Carnet de Santé des Hauts-de-France, dont la présente fiche – Repères constitue le premier support.*

UNE STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE AMENÉE À ÊTRE PROFONDÉMENT MODIFIÉE CES PROCHAINES ANNÉES

La région des Hauts-de-France est la cinquième région la plus peuplée et la deuxième région la plus jeune. Elle compte près de 6 millions d'habitants, soit 9,2 % de la population de France hexagonale. Plus d'un million de jeunes âgés de 15 à 29 ans y habitent (18,4 % de la population régionale contre 17,5 % en France hexagonale). Par ailleurs, la population régionale est vieillissante : plus de 1,1 million d'habitants ont 65 ans ou plus, soit 18,6 % de la population régionale (20,7 % en France hexagonale).

Depuis 2015, le nombre d'habitants n'a pas augmenté, contrairement à ce qui est observé à l'échelle de la France hexagonale (+ 0,3 % en moyenne par an). Pourtant, la région gagnait encore 11 400 habitants en moyenne par an entre 2010 et 2015.

L'excédent naturel, qui ne cesse de se réduire, ne compense plus le déficit migratoire le plus élevé de France hors Ile-de-France. Le fléchissement du solde naturel est le résultat de la baisse des naissances, avec une fécondité qui a récemment rejoint les standards nationaux. Ce constat va de pair avec une légère hausse des décès en lien avec le vieillissement des générations nombreuses du baby-boom.

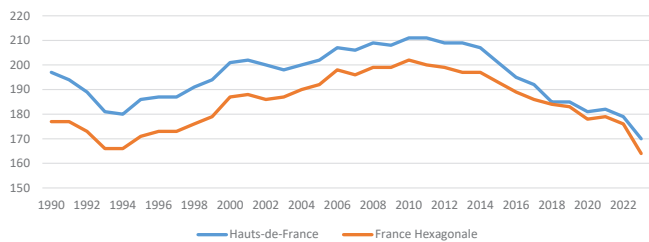
Un déficit migratoire structurel important, environ -0,3 % entre 2015 et 2021

Un indicateur conjoncturel de fécondité en baisse : 1,7 enfant par femme en 2023 contre 2,11 en 2011

60 300 naissances dans en 2023

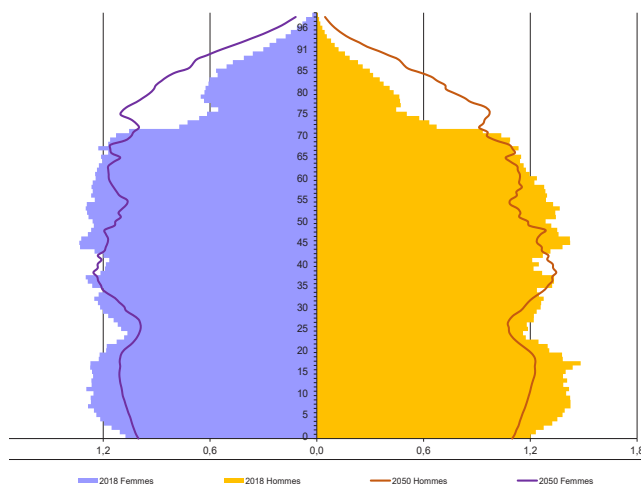
* La santé est dans toutes les politiques. Une politique de santé est une politique intersectorielle, à la croisée des enjeux socioéconomiques, culturels, comportementaux et même environnementaux : c'est la santé holistique et à 360 degrés.

Indicateur conjoncturel de fécondité (pour 100 femmes) en Hauts-de-France



Source : INSEE, Etat civil
 Note de lecture : En Hauts-de-France, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,7 enfant par femme en 2023

Pyramide des âges des Hauts-de-France en 2018-2050



Source : INSEE Omphale 2022, Scénario central et calculs Agence Hauts-de-France 2040

Vers un important vieillissement de la population

Si les tendances démographiques actuelles se prolongeaient¹, la région Hauts-de-France compterait 5 768 100 habitants à l'horizon 2050, ce qui représente 275 700 personnes en moins par rapport à 2018 (-4,6 %). La perte de population serait particulièrement marquée parmi les 15-39 ans dont le nombre devrait décroître d'environ 221 000 habitants, soit près de -12 %².

En 2050, la région compterait près de 1,5 million d'habitants âgés de 65 ans et plus contre 1,1 million aujourd'hui ; la structure de la population en serait modifiée, les 65 ans et plus représenteraient 25,3 % des habitants, soit 7,5 points de plus qu'en 2018, tandis que la part des 15-39 ans passerait de 31,0 % en 2018 à 28,7 % en 2050.

Quelle tendance en 2050 ?

+384 500 habitants de 65 ans et plus

La croissance du nombre de séniors devrait être principalement portée par celle des plus âgés : la population des 85 ans et plus (la plus exposée au risque de dépendance) pourrait doubler : près de 320 000 en 2050 contre 164 000 en 2018 (avec une part dans la population régionale augmentant de 3 à 6 %).

Près d'un séniors à domicile sur dix en perte d'autonomie dans les Hauts-de-France³

Les séniors à domicile en perte d'autonomie sont plus nombreux dans les Hauts-de-France que dans le reste de la France hexagonale⁴ : 9,3 % des personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent rencontrer d'importantes difficultés dans les actes de la vie quotidienne (par exemple, se nourrir, se laver, s'habiller, ...) et sont donc considérés en perte d'autonomie, contre 7,2 % en France hexagonale.

Les femmes, en raison notamment d'une espérance de vie plus élevée, sont davantage concernées que les hommes. À partir de 85 ans, plus de 4 femmes sur 10 souffrent d'une perte d'autonomie, contre 3 hommes sur 10 au même âge.

Parmi les séniors à domicile, 14 % connaissent un état de santé détérioré.

Souffrant davantage de problèmes moteurs, les séniors de la région ont plus souvent recours aux aides proposées à domicile et leur entourage est particulièrement très présent : 21 % des séniors reçoivent une aide de leur entourage.

Les caractéristiques sociales et économiques des habitants renforcent les problématiques liées à la perte d'autonomie, qui elles-mêmes augmentent les inégalités de santé. Ce contexte amène à une forte mobilisation des acteurs en faveur du « bien-vieillir chez soi ».

³ INSEE Analyses Hauts-de-France N° 163, « Près d'un senior à domicile sur dix en perte d'autonomie dans les Hauts-de-France »

⁴ L'Insee mesure la perte d'autonomie par le « score VQS » (Vie Quotidienne et Santé) qui synthétise les diverses difficultés rencontrées par les personnes âgées, à partir des questions de l'enquête VQS portant sur leurs capacités fonctionnelles (comme par exemple les problèmes de vue malgré le port de lunettes ou de lentilles de contact), leurs difficultés quotidiennes (comme par exemple des difficultés à sortir de son logement), et leur état de santé général.

¹ Scénario central Omphale INSEE 2022

² Voir le Repères Hauts-de-France N° 38, « Une potentielle perte de jeunes de 15 à 39 ans en Hauts-de-France d'ici 2050 »

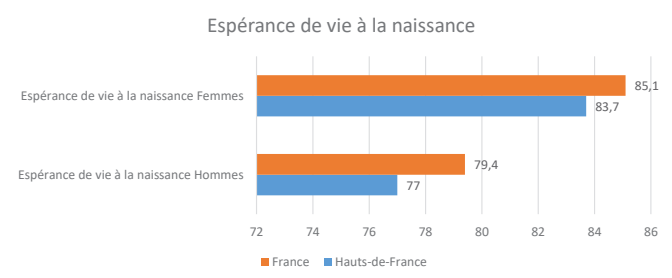
UN ÉTAT DE SANTÉ DÉGRADÉ DE LA POPULATION RÉGIONALE

L'espérance de vie la plus faible des régions hexagonales ...

L'espérance de vie des habitants des Hauts-de-France est la plus faible des régions de France hexagonale⁵. Sur la période 2015-2021, elle atteint 77 années chez les hommes et 83,7 années chez les femmes. Ainsi dans la région, les hommes vivent en moyenne 2,4 années de moins que l'ensemble des français et les femmes 1,7 année de moins que les françaises.

Les habitants des Hauts-de-France meurent plus jeunes, notamment les hommes.

Cette situation reste vraie pour l'espérance de vie à 65 ans, même si la perte d'année de vie est moindre comparativement au reste de la France.



Source : OR2S – années 2015-2021

L'espérance de vie atteint 77 années chez les hommes et 83,7 années chez les femmes pour la période 2015-2021

... traduite par une mortalité préoccupante

Chez les hommes, 28 681 décès en moyenne annuelle ont été enregistrés sur la période 2015-2021 dans la région, soit un taux standardisé de 1 463,9 décès pour 100 000 habitants. Le différentiel de mortalité par rapport à la France est de +19,2 %.

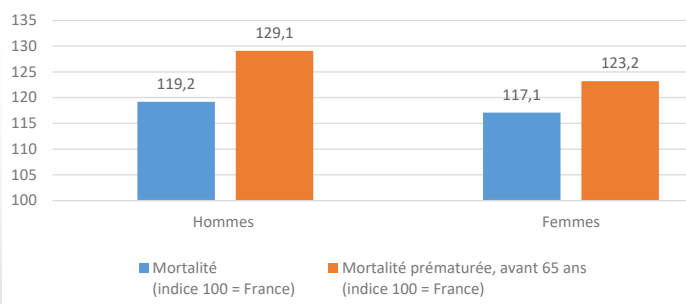
Chez les femmes, ce sont en moyenne chaque année 28 556 décès qui ont été comptabilisés sur la même période, soit un taux standardisé de 886,6 décès pour 100 000 habitants. Le différentiel observé avec la France hexagonale est un peu plus faible que chez les hommes mais reste élevé (+17,1 %).

Ces indicateurs correspondent à la mortalité la plus élevée de l'ensemble des régions de la France hexagonale.

Sur les plus de 57 000 décès comptabilisés en moyenne chaque année dans les Hauts-de-France, 18 % sont survenus avant l'âge de 65 ans. En termes de taux standardisés, les valeurs (325,9 décès pour 100 000 habitants de moins de 65 ans chez les hommes et 152,3 chez les femmes) placent la région au premier rang des mortalités régionales avant 65 ans, chez les hommes comme chez les femmes.

57 000 décès en moyenne par an

Surmortalité dans les Hauts-de-France



Source : OR2S - Années 2015-2021

⁵ Un indicateur alternatif est l'espérance de vie sans incapacité, aussi appelée espérance de vie en bonne santé, qui évalue, à la naissance, le nombre d'années qu'une personne pourrait compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, compte tenu des conditions sanitaires du moment.

À l'échelle nationale, en 2022, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance atteint 63,8 ans pour les hommes et 65,3 ans pour les femmes.

Il n'existe pas encore de déclinaisons robustes de cet indicateur à des échelles régionales et territoriales

Des contrastes territoriaux marqués en matière de mortalité

28 intercommunalités présentent une surmortalité supérieure de 25 % à celle de la France hexagonale. Sont concernés : le Hainaut, la Thiérache, et le Sud de Lille (zone allant de Béthune - Bruay au Valenciennois).

19 intercommunalités ont une surmortalité comprise entre +15 et +25 % par rapport à celle de la France hexagonale.

Sont concernés : les territoires de l'Ouest, s'étalant de Beauvais à l'Arageois, ainsi que Soissons, qui sont dans une situation intermédiaire en regard des autres territoires, mais affichent des taux tout de même de l'ordre de 15 % supérieurs à celui de la France.

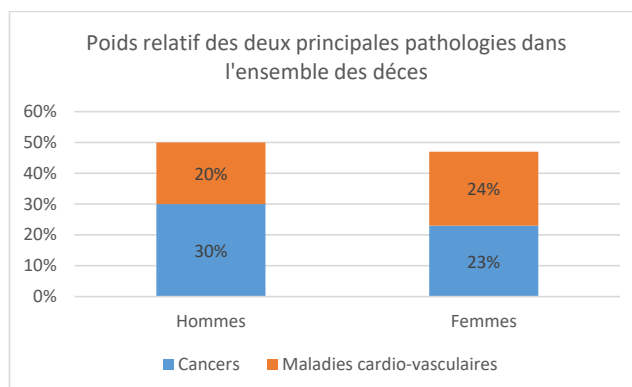
Les disparités territoriales observées pour la mortalité tous âges confondus sont particulièrement accentuées chez les moins de 65 ans.

Les cancers et maladies cardiovasculaires : principales causes de décès

Tous âges et genres confondus, sur la période 2015-2021, près d'un décès sur deux est attribué à un cancer ou à une maladie cardiovasculaire, dans les Hauts-de-France comme en France hexagonale. Au début des années quatre-vingt, ces deux groupes de pathologies rassemblaient en proportion davantage de décès (près de 60 %).

Chez les hommes, le poids des cancers est plus important que chez les femmes (30 % des décès masculins contre un peu moins de 23 % des décès féminins) ; c'est l'inverse pour les pathologies cardiovasculaires (20 % des décès masculins contre 24 % des décès féminins). Ainsi en région comme en France, les cancers arrivent en première cause de décès chez les hommes et ce sont les maladies cardiovasculaires chez les femmes.

La région présente les différentiels de mortalité par cancer les plus élevés des régions hexagonales : + 17,9 % chez les hommes, + 11,7 % chez les femmes.



Source : ORZS - Années 2015-2021

Un état de santé qui s'améliore comme sur l'ensemble de la France

Entre les périodes 1979-1985 et 2015-2021, l'espérance de vie des hommes à la naissance a progressé de 8,8 années dans les Hauts-de-France contre 8,6 années à l'échelle nationale. Chez les femmes, le gain d'espérance de vie se porte à 6,9 années contre 6,5 années en France hexagonale.

Le différentiel d'espérance de vie entre les hommes et les femmes a tendance à se réduire : il s'élevait dans les Hauts-de-France à 8,6 années sur la période 1979-1985 contre 6,7 années sur la période 2015-2021.

Même si le nombre de décès diminue sur le long terme, les inégalités demeurent.

DES INÉGALITÉS SANITAIRES CORRÉLÉES AUX CONDITIONS DE REVENU DE LA POPULATION

Les habitants cumulant le plus de difficultés économiques et sociales sont davantage touchés par les inégalités de santé et ont un état de santé dégradé.

La région Hauts-de-France est la deuxième région de France hexagonale la plus exposée à la pauvreté avec trois départements sur cinq parmi les plus concernés au niveau national. La pauvreté monétaire y est cependant moins intense⁷, les ménages pauvres étant moins éloignés du seuil de pauvreté. Si les familles monoparentales et les jeunes sont particulièrement touchés, d'autres types de ménages sont concernés par ces difficultés. En tenant compte du lien à l'emploi et des conditions de logement, différents profils de ménages pauvres, inégalement répartis sur le territoire régional, peuvent être distingués⁸.

Des différentiels de mortalité par cancer les plus élevés des régions hexagonales : +17,9 % chez les hommes, +11,7 % chez les femmes

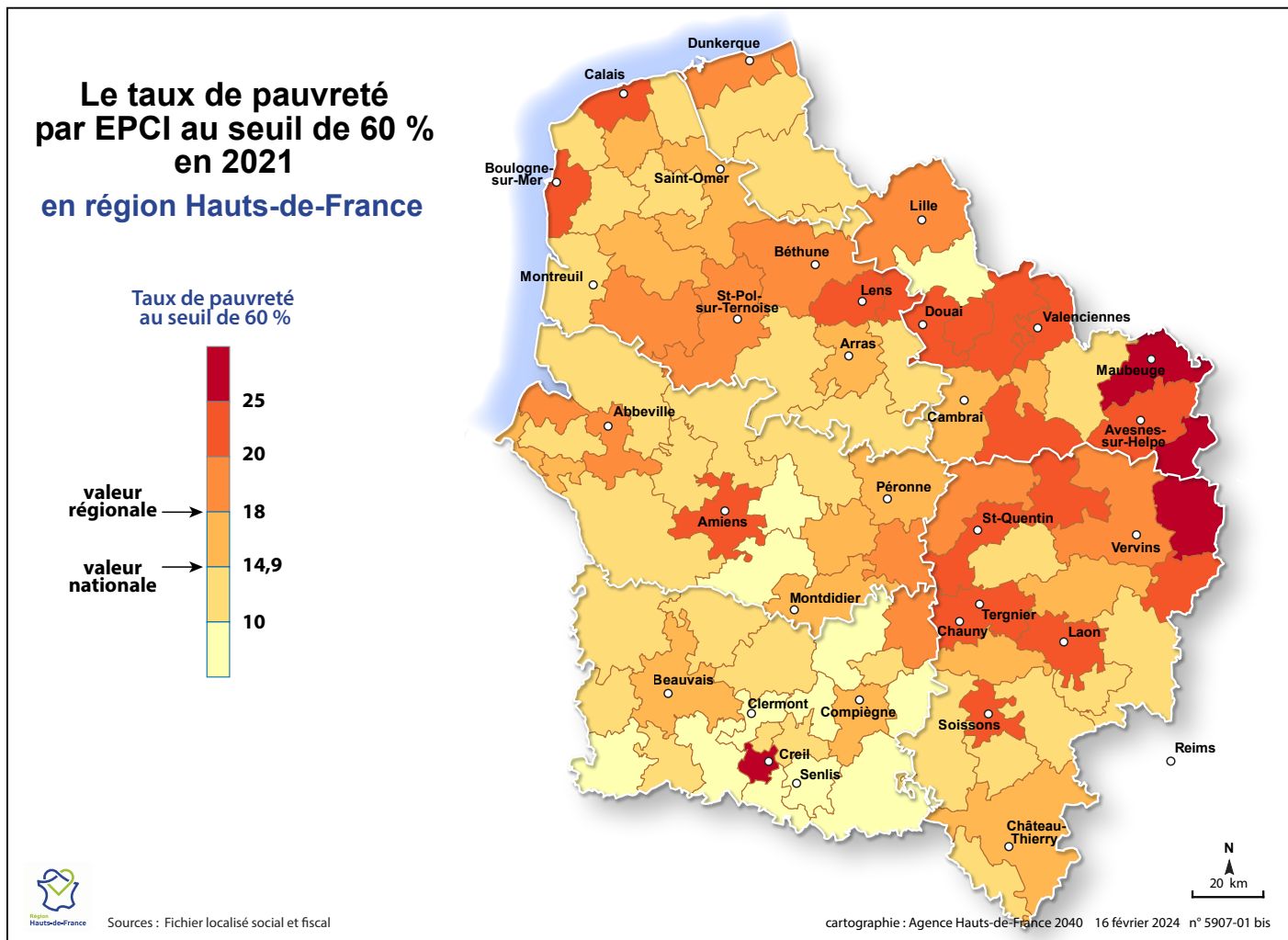
⁶ Un ménage (ou un individu) est pauvre lorsque le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, soit 60 % du niveau de vie médian. En 2021, le seuil de pauvreté est de 1 158 euros.

⁷ L'intensité de la pauvreté mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

⁸ INSEE Analyses Hauts-de-France N°159, « Les multiples visages de la pauvreté dans les Hauts-de-France »

Les ménages retraités constituent plus du quart des ménages pauvres dans les Hauts-de-France comme au niveau national. Ils sont particulièrement surreprésentés dans le rétro-littoral sud. Les ménages éloignés de l'emploi vivant en logement social sont particulièrement représentés dans la région. Troisième profil de ménages le plus représenté dans les Hauts-de-France, les ménages pauvres en emploi sont particulièrement présents dans le sud de la région et les territoires périurbains.

18 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté monétaire, contre 14,9 % en France hexagonale



Rédaction | Gregory Marlier | gregory.marlier@hautsdefrance.fr
 Agence Hauts-de-France 2020-2040 - Service Observatoire et Prospective
 | Mathilde Vroelant | mathilde.vroelant@hautsdefrance.fr
 Direction de la santé
 Coordinatrice de publication | Sylvie Delbart | sylvie.delbart@hautsdefrance.fr
 Agence Hauts-de-France 2020-2040

Retrouvons-nous sur



<https://2040.hautsdefrance.fr/>



CARNET DE SANTÉ

360 DEGRÉS DES HAUTS-DE-FRANCE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

11723088

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/03/2025

Retour Préfecture : 25/03/2025

BILAN DE SANTÉ



ÉDITO

Agir autrement pour la santé en Hauts-de-France

Être en bonne santé, c'est le vœu le plus cher de chacun et notamment des 6 millions d'habitants de la région. C'est un fait : en Hauts-de-France, on a plus de risque d'être touché par un cancer, de vieillir en moins bonne santé et de mourir prématurément.

C'est pour inverser cette tendance que la Région a décidé de se mobiliser en portant une politique volontariste, fondée sur la réduction des inégalités de santé.

Son cadre d'intervention, réactualisé en 2022, renforce son implication en matière de prévention, d'accès aux soins et d'innovation pour apporter des réponses adaptées, durables et différenciées selon les lieux de vie.

Malgré l'importance et l'envergure de ce cadre, il ne suffit pas à lui seul. En tant que collectivité territoriale dotée de diverses compétences, la Région a fait le choix d'infuser dans l'ensemble de ses domaines d'intervention la santé comme composante et résultante de celles-ci.

Considérer la santé comme un enjeu global, c'est vouloir mettre au premier plan un modèle de santé intégrant des aspects plus préventifs et plus empreints des conditions de vie, face à un modèle actuel encore trop centré sur le curatif.

Pour ce faire, la Région a choisi d'accompagner de nombreuses initiatives prises par la collectivité qui ont des effets directs, indirects ou induits, pour une meilleure santé des habitants.

Pour incarner cette logique, le Conseil régional lance la première édition de son « Carnet de santé à 360 degrés » pour retracer certaines actions phares favorables à la santé qu'il a lui-même conduites ou financées en 2023.

Que vous soyez élu local, professionnel, étudiant ou lycéen, membre d'une association, agent de la collectivité régionale ou encore habitant, vous pourrez apprécier, en parcourant ce Carnet, l'engagement global de la Région en santé, sous un autre prisme et à travers différents angles de vue.

Anne PINON

Vice-Présidente en charge de la santé
et des formations sanitaires et sociales



Xavier BERTRAND

Président de la Région Hauts-de-France



Sommaire



La santé : une politique publique à 360 degrés



La santé : un enjeu, une politique, une démarche



Ambition 1
Vers une région plus préventive



Ambition 2
Vers une région plus durable



Ambition 3
Vers une région plus saine



Ambition 4
Vers une région plus accessible



Ambition 5
Vers une région plus épanouissante



Ambition 6
Vers une région plus innovante



Ambition 7
Vers une Région-employeur plus exemplaire



Dynamiques et perspectives

LA SANTÉ : UNE POLITIQUE PUBLIQUE À 360 DEGRÉS



Les Hauts-de-France, une Région qui agit en faveur de la santé

Le panorama sanitaire de la région, tel qu'exposé dans la fiche-repères « Etat socio-sanitaire » publiée par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 dans le cadre de la présente démarche, reste préoccupant malgré une amélioration des indicateurs ces dernières années. Face à ce défi, **les réponses apportées doivent être concrètes et en prise directe avec les réalités territoriales**. Au-delà des solutions de prise en charge des soins, qui sont certes essentielles, se pose la question de l'amélioration des conditions et habitudes de vie qui conditionnent largement l'état de santé de la population

La santé, ce n'est donc pas exclusivement l'action de l'Etat et de l'Assurance maladie sur le système de soins. **La santé, c'est l'affaire de tous**, c'est l'affaire des acteurs publics, y compris des collectivités territoriales, des acteurs parapublics ou privés, comme les associations et les habitants.

La Région mène déjà depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière de santé. **Elle agit pour plus de prévention, pour plus d'égalité d'accès aux soins et pour plus d'innovation en santé**. Cette politique de santé *stricto sensu* portée par le Conseil régional est sans aucun doute un levier d'action direct pour apporter des réponses aux habitants.

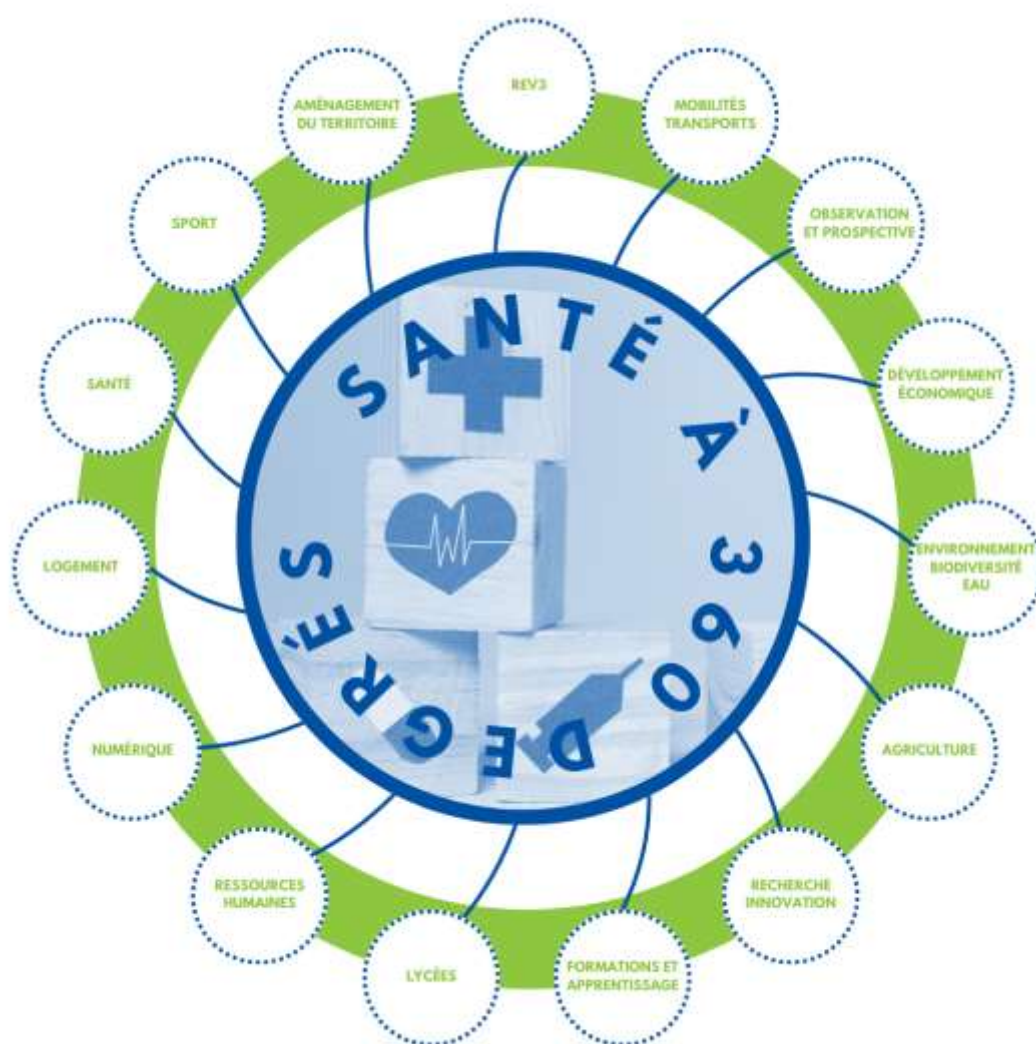
Pour autant, le rôle de la Région en matière de santé est encore plus important, dès lors que la santé est traitée au sens global par une approche multifactorielle. Identifier son implication à travers ce seul et unique prisme est réducteur car, en réalité, **la santé est « dans toutes les politiques »** (*Déclaration d'Helsinki, 2013*). Une politique de santé est une politique intersectorielle, à la croisée des enjeux socioéconomiques, culturels, comportementaux et même environnementaux. C'est **la santé holistique et à 360 degrés**.

Par son intervention à 360 degrés en santé, **la Région est un acteur prépondérant, qui soutient le passage d'une approche sanitaire et curative à une approche plus globale**.

La santé, un enjeu transversal impliquant une approche à 360 degrés

Améliorer la santé des habitants en région Hauts-de-France représente **un enjeu fort**, pour rendre notre territoire plus attractif et pour favoriser le développement humain sur tous les territoires. Ce défi implique de **décloisonner les enjeux régionaux et d'ouvrir le champ de la santé à l'ensemble des compétences obligatoires et volontaristes de la collectivité** qui ont un effet direct ou indirect, immédiat ou différé, local ou global sur la santé.

Faire infuser les enjeux de santé dans toutes les politiques publiques régionales est le défi que s'est donné la collectivité. Les interactions entre santé et domaines d'intervention régionale méritent d'être valorisées et incarnées au plus près des habitants, car **la santé est au cœur des politiques publiques régionales, et la première préoccupation des habitants des Hauts-de-France.**



La santé à 360 degrés incarnée par sept ambitions phares

La Région a fait le choix de promouvoir une santé à 360 degrés, en l'orientant autour de **sept ambitions phares** qui illustrent, à travers des actions emblématiques, les changements attendus pour améliorer la santé des habitants des Hauts-de-France.



« **Vers une région plus préventive** » pour un changement des comportements grâce à la prévention et à la sensibilisation des habitants, par la réduction des conduites à risque et le développement de bonnes pratiques



« **Vers une région plus durable** » pour une amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et de la gestion des déchets, par la réduction des pollutions et le soutien à l'économie circulaire



« **Vers une région plus saine** » pour une alimentation qualitative et durable au bénéfice de tous les habitants, en favorisant l'accès à une alimentation locale et de qualité



« **Vers une région plus accessible et plus dotée en offre de soins** » pour une offre de soins équilibrée, diversifiée et accessible à tous sur le territoire régional, en facilitant l'accès aux professionnels et équipements de santé



« **Vers une région plus épanouissante** » pour une transformation des conditions et du cadre de vie des habitants propices à cet épanouissement



« **Vers une région plus innovante** » pour répondre aux enjeux de santé de demain, en soutenant l'innovation et la recherche en santé et en développant les filières économiques liées à cet enjeu



« **Vers une Région - employeur plus exemplaire** » pour promouvoir la santé de ses agents et leur qualité de vie au travail

LA SANTÉ : UN ENJEU, UNE POLITIQUE, UNE DÉMARCHE



Une mobilisation des élus à la hauteur de l'enjeu et de la politique conduite

Face à l'ampleur des enjeux sanitaires auxquels fait face notre région, le Président de Région, Xavier Bertrand, et Anne Pinon, Vice-Présidente en charge de la santé et des formations sanitaires sociales, ont décidé de **faire de la santé une grande cause régionale** en agissant par des **actions fortes, coordonnées et transversales** qui mobilisent l'ensemble des élus régionaux selon leur délégation.

Cette volonté d'appréhender la santé comme une politique régionale à 360 degrés a fait l'objet, dès le début de l'année 2023, de plusieurs **réunions inter-Vice-Présidences sous la direction d'Anne Pinon**, pour échanger sur l'intérêt d'une telle démarche et penser ensemble la politique de santé de demain, pour en faire une politique de santé globale et préventive. Cette dynamique se poursuivra tout au long de la démarche, jusqu'en 2028 afin d'en garantir la continuité et sa réussite.

Le lancement de la démarche « la santé à 360 degrés » a aussi permis aux élus de mettre en place **un groupe de travail transpartisan sur le sujet du surpoids et de l'obésité** qui revêt une dimension globale au regard des politiques régionales, avec ses actions sportives, alimentaires, de soutien aux filières locales, etc. Pour bâtir une stratégie d'action spécifique, une commission associant les élus régionaux a vu le jour en octobre 2023 et des premiers jalons ont été posés. La Commission continuera son travail stratégique et d'orientation jusqu'en 2028 en auditionnant des experts, en suivant la mise en place de la stratégie et, le cas échéant, en réfléchissant aux nouveaux leviers d'intervention à envisager.



©Anne Pinon / Région Hauts-de-France

Une mobilisation des services à la hauteur de l'ambition de la démarche : une équipe projet inspirée et des directions impliquées

Afin de mettre en œuvre cette démarche, la **Direction de la Santé** a créé et piloté une équipe projet impliquant le service « Evaluation des politiques publiques » de la **Direction Qualité et Performance** et le service « Service observation et prospective » de l'**Agence Hauts-de-France 2020-2040**. Ensemble, les membres de l'équipe projet ont été force de proposition pour lancer cette démarche inédite.

Une quinzaine de directions ou pôles ont rejoint la démarche et participé aux rendez-vous proposés par l'équipe projet.

En janvier 2023, **2 ateliers inter-directions** ont été mis en place afin de créer un espace de dialogue commun et partagé par l'ensemble des directions invitées sur le thème de la santé. Ces échanges ont d'abord permis de matérialiser cet espace sous la forme des changements attendus en termes de santé publique à travers les actions menées par la collectivité, quel que soit le champ d'intervention concerné. Il s'agissait d'identifier les effets et impacts que peuvent générer les interventions sectorielles et qui soient suffisamment globaux et transversaux pour être partagés.

Puis, une deuxième phase visant à asseoir l'appropriation de cette démarche et ses enjeux par les directions, ainsi qu'à enrichir le livrable a été proposée. Pour cela, **3 ateliers** ont été organisés au premier trimestre 2024.

Atelier 1 : la santé, un enjeu au cœur des grandes transitions



©Hichem Ghouila / Région Hauts-de-France

Cet atelier a amené les participants à réfléchir à une définition commune du terme « transition » et à identifier de manière transversale les différentes formes qu'elle pouvait revêtir (transition démographique, sociétale, écologique, numérique, alimentaires, etc.). La santé est apparue ici de façon spontanée comme étant au carrefour de ces enjeux, par son caractère multidimensionnel et par la diversité des autres problématiques sectorielles qu'elle croise.

Atelier 2 : la santé en mode fresque



©Hichem Ghouila / Région Hauts-de-France

Il s'est agi de comprendre et d'identifier dans quelles mesures l'action régionale et plus largement des acteurs publics pouvaient amener à un état d'amélioration significatif de la santé globale des habitants, quel que soit leur âge ou leur parcours. Des liaisons sont ainsi clairement apparues entre ces interventions et les résultats qu'elles doivent produire pour améliorer la santé globale des habitants. La mise en récit a montré que cette politique de « santé à 360 degrés » trouve son incarnation dans le réel et la diversité des parcours de vie individuels.

Atelier 3 : « indicateur toi-même ! » ou tout ce que peut (ne pas) dire et (ne pas) faire un indicateur



Après une étape de définition et de clarification du concept d'indicateur et de ses catégories, c'est sur cette complexité que les participants ont été amenés à réfléchir et formuler des propositions, prenant conscience du défi que constitue pour tous l'approche nouvelle de « la santé à 360 degrés ».

©Hichem Ghouila / Région Hauts-de-France

Un livrable inédit pour une démarche innovante : le Carnet de santé à 360 degrés des Hauts-de-France

Le riche travail en inter-directions a abouti à une meilleure appropriation des politiques publiques régionales, de leurs enjeux et de leurs impacts sur la santé des habitants à court, moyen et long termes.

Pour valoriser et communiquer sur ladite démarche, la Région a décidé de publier la première édition de son Carnet de santé à 360 degrés pour l'année 2023. Ce carnet de santé est composé de quatre supports :

- **Un état socio-sanitaire** sous la forme d'une fiche - repères co-élaborée avec l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 pour présenter les enjeux démographiques, sociaux et sanitaires en région,
- **Un bilan de santé**, à savoir le présent document, dont l'objectif est de restituer l'implication de la Région et d'en rendre compte de manière concrète,
- **Des récits de santé** qui ont pour ambition d'incarner et de raconter la santé à 360 degrés autrement, c'est-à-dire par des histoires de vie mêlant réalité et fiction, dans lesquelles les habitants pourront s'identifier,
- **Un mémo de santé** visant à proposer une vision synthétique du bilan et des récits de santé autour des sept ambitions qui structurent la démarche.



Le bilan de santé met en évidence des **actions emblématiques** avec un impact avéré sur la santé et représentatives de l'engagement de la Région. **Ces actions ont été conduites en 2023, soit par la Région directement, soit par des partenaires qui ont reçu le soutien financier de la collectivité.** Pour une mise en lumière efficace, il a été proposé une sélection d'actions cohérentes avec le fil conducteur retenu. Elles ont enfin pour intérêt d'illustrer les dynamiques et changements attendus.

Le fond, le style et la forme font de ce bilan de santé un document accessible à tous les publics, que l'on soit élu, agent de la collectivité, partenaire ou habitant.



VERS UNE RÉGION PLUS PRÉVENTIVE



La prévention en santé constitue un enjeu majeur pour l'accès à une bonne santé et à une meilleure qualité de vie, facteur d'insertion sociale et professionnelle.

Si elle concerne tous les âges de la vie et tous les publics, la prévention est essentielle pour les jeunes et les plus fragiles, particulièrement touchés par les inégalités.

La dynamique impulsée par la Région vise à soutenir les actions de prévention par l'information, la prise de conscience, la sensibilisation et l'accompagnement vers de meilleures pratiques.

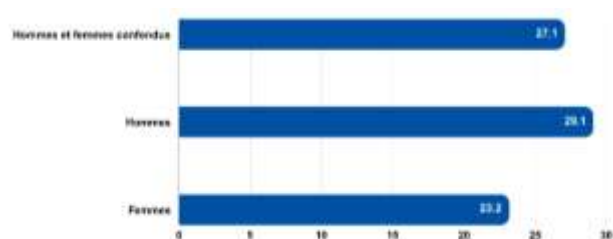


La Région, qu'observe-t-elle ?

Des décès évitables avant 65 ans

La région Hauts-de-France connaît une surmortalité chez les moins de 65 ans très élevée comparée à la France hexagonale : **+ 27,1 % comparé à la France hexagonale, sur la période 2015-2021.**

Différentiel de mortalité en pourcentage chez les moins de 65 ans en regard de la France hexagonale



Les territoires ayant les situations les plus préoccupantes sont situés dans le cœur du Bassin Minier, sur la façade littorale et l'ouest de la Sambre-Avesnois-Thiérache avec une surmortalité observée chez les moins de 65 ans supérieure à 45 %.



Un tiers de la mortalité prématurée pourrait être évité, en adoptant de bonnes pratiques promues par les politiques de prévention individuelles et collectives.

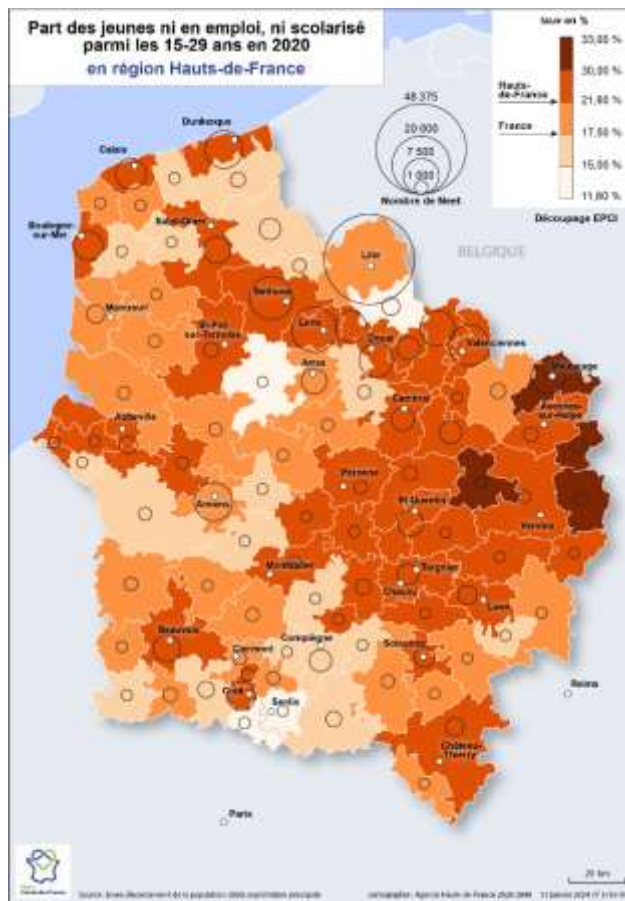
Plus d'1 jeune sur 5 ni en emploi ni en formation

La prévention en santé est particulièrement importante pour les jeunes et notamment ceux sans emploi ou ne suivant pas de formation. Adopter des comportements favorables à la santé précocement permet de préserver le capital santé tout au long de la vie.

En Hauts-de-France, **17,2 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté monétaire** (contre 14,9 % en moyenne de France hexagonale en 2021). La région est la deuxième région de France hexagonale la plus exposée avec quatre départements sur cinq parmi les plus concernés au niveau national.

En 2020, **21,6 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans n'étaient ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit environ 4 points de plus qu'en moyenne hexagonale.**

La part de jeunes sans emploi ou qualification est particulièrement élevée en Sambre-Avesnois-Thiérache, dans le Bassin Minier et les agglomérations du littoral.

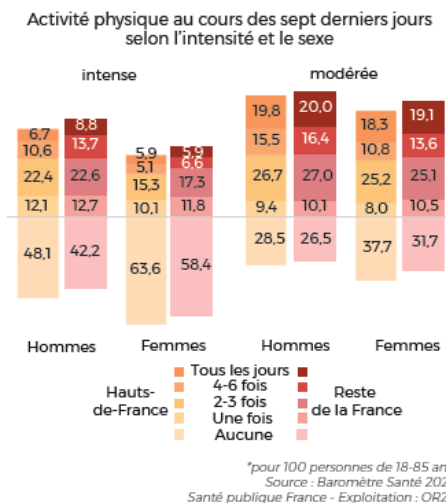


Des habitants moins nombreux à pratiquer une activité physique : l'inactivité physique tue autant que le tabagisme

La sédentarité, c'est le phénomène du XXI^{ème} siècle, un phénomène qui n'est pas sans risque.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle est la **4^{ème} cause de décès prématurés**. Elle est responsable d'**1 décès sur 10**. Depuis plus de 40 ans, les adolescents ont perdu 25 % de leur condition physique et de leur capacité cardiovasculaire.

A l'enquête du Baromètre Santé 2021, **76 % des répondants en Hauts-de-France ont déclaré avoir pratiqué au moins une activité physique au cours des sept jours précédant l'enquête**, contre 81 % du reste des Français.



Avec **142 licences pour 1 000 habitants** en 2022, la pratique en club est moins répandue qu'au niveau national et place ainsi la région en dernière position hors Ile-de-France. Parmi l'ensemble des licences, plus de 50 % sont détenues par des jeunes de moins de 20 ans et seulement 11 % par des personnes de 55 ans ou plus.



L'activité physique agit sur le bien-être physique, mental et social. C'est une activité simple et pourtant essentielle en matière de prévention et pour la qualité de vie.¹

¹ Source : INSEE Analyses Hauts-de-France N°171, « Moins de licences sportives dans les Hauts-de-France » <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8069374>

La Région, comment a-t-elle agi pour ses habitants ?

Une Région qui aide les jeunes en difficultés financières pour leur santé ...

La précarité des adolescents et jeunes adultes les amène à mettre leur santé au second plan. Elle est source d'habitudes, de pratiques ou de comportements défavorables à leur santé. Pour lutter contre ce phénomène, la Région a décidé d'agir pour les jeunes en difficultés financières (lycéens, apprentis et étudiants).

Pour faire de la santé des jeunes une priorité

La Région est intervenue aux côtés de ceux rencontrant des problèmes de santé.

Les lycéens souffrant de pathologie ont pu poursuivre leur scolarité grâce aux **cours individuels dispensés à leurs chevets** par des structures associatives soutenues financièrement par la collectivité.

Les apprentis en difficulté, quant à eux, ont pu se voir octroyer, sous certaines conditions, **une aide financière pour leurs soins médicaux** non pris en charge par l'Assurance maladie ou la mutuelle, et ainsi recourir aux soins sans se préoccuper de la question financière.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention totale accordée aux structures accompagnant les élèves en interruption scolaire pour raisons de santé : **40 000 €**



Montant de l'aide moyenne accordée aux apprentis : **250 €**

Pour lutter contre la précarité des étudiants

Les étudiants sont nombreux à être touchés par la précarité. Beaucoup d'entre eux affirment ne pas manger à leur faim ou ne pas manger sainement. Pour contrer ces situations encore trop nombreuses aujourd'hui, les étudiants en grande difficulté ont pu solliciter, par l'intermédiaire du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), le **Fonds Régional Social d'Urgence (FRSU)** pour leurs difficultés de la vie quotidienne. **Des repas leur ont également été distribués** avec le concours financier de la Région.

CHIFFRES CLES



Nombre d'étudiants en grande difficulté accompagnés dans le cadre du FRSU : **2 000**



Nombre de repas consommés : **220 000**



Coût total des aides octroyées aux étudiants en situation de précarité : **2 800 000 €**

Pour encourager le pouvoir d'agir des lycéens dans la lutte contre leur insécurité alimentaire

A plus petite échelle, les lycées gérés par la Région se sont eux aussi mobilisés dans cette lutte contre la précarité alimentaire. C'est par exemple le cas du **lycée professionnel Jean-Charles Athanase Peltier à Ham, avec son opération expérimentale « Conserverie Solidaire MiHam »** soutenue dans le cadre du dispositif « Génération+ REV3 ». Les lycéens, en relation avec les producteurs locaux, se sont procuré les produits d'origine biologique qui ont ensuite été transformés, mis en conserves et distribués à un prix symbolique à leurs familles. Pour l'enseignant coordonnateur, « *En plus d'aider les familles fragiles socio-économiquement, ce projet a été porteur d'un message fort sur le lien existant entre alimentation et santé. Le lycée poursuivra et ira plus loin dans ce projet dans les années à venir* ». C'est en soutenant ce type d'initiatives que la Région favorise une alimentation saine pour une bonne santé.

CHIFFRES CLES



Nombre d'élèves impliqués : **30**



Montant de la subvention : **4 500 €** soit 82 % du coût total du projet

... et qui les accompagne dans la prise en compte des enjeux de santé dans leur quotidien

Par manque d'information ou de moyens financiers, les adolescents et jeunes adultes sont davantage enclins à développer des comportements sexuels à risque. Ils sont plus nombreux à être exposés notamment aux contaminations par les infections sexuellement transmissibles (IST) dont le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Pour une région sans nouvelle contamination par les IST chez les jeunes

La promotion d'une santé sexuelle respectueuse de soi et des autres est l'un des grands objectifs de prévention sanitaire pour les populations les plus jeunes. La Région y participe dans le cadre de son plan de lutte contre le Sida. Elle a soutenu notamment les **Après-Midis du Zapping organisés par l'Association « Solidarité Sida »** pour informer et sensibiliser les lycéens et les apprentis aux risques liés à leur vie sexuelle et affective. En complément de cette action d'information, la Région a fourni aux établissements publics du secondaire, aux services universitaires de santé sexuelle, et aux centres de formation des apprentis des dotations visant à accompagner les actions de prévention mises en place au sein des établissements (**mallettes d'animation à la santé sexuelle, autotests VIH**), ainsi qu'à faciliter l'accès des jeunes aux moyens de protection (**distributeurs de préservatifs, lots de préservatifs internes et externes**).

CHIFFRES CLES



Dotation de **107 distributeurs de préservatifs** aux lycées publics, agricoles et aux Centres de Formation des Apprentis (CFA), en plus des **216** installés en 2022



Dotation de **111 280 préservatifs internes et externes** aux lycées publics et aux CFA



Dotation de **145 mallettes d'animation** en santé sexuelle aux lycées publics et agricoles, à 1 CFA et aux 7 Services Universitaires de Santé Étudiante (SSE)



Dotation de **1 395 autotests VIH** à 3 SSE



Coût total des mallettes, distributeurs de préservatifs, préservatifs et autotests VIH : **154 025 €**



15 sessions d'après-midi du zapping



Près de 4 000 adolescents sensibilisés



Montant accordé pour l'organisation des après-midis du zapping : **60 000 €**

A titre d'illustration, l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) a bénéficié d'une dotation de 500 autotests VIH. Elle a permis de renforcer l'engagement de l'UPJV sur le sujet de la santé sexuelle et de la prévention des risques liés aux IST. Le **dispositif «Etudiants Relais Santé» (ERS)** a participé grandement à cet effort grâce aux actions de sensibilisation menées par ces étudiants sur cette thématique ou encore sur la question des violences et discriminations, la vie affective et sexuelle et la lutte contre le harcèlement. En complément de cette mission, les ERS des sept établissements universitaires et huit Grandes Ecoles de la Région ont accompagné leurs pairs dans la prévention aux addictions, le repérage des situations de mal-être, la promotion du bien-être et la qualité de vie, la promotion de l'équilibre alimentaire, l'incitation à une activité physique, l'accès aux droits et aux soins, la sensibilisation aux consultations régulières de dépistage et au suivi vaccinal, sans oublier les missions liées au handicap.

CHIFFRES CLES



Nombre d'autotests VIH distribués à Amiens : **500**



Nombre de contrats ERS sur le campus amiénois : **20**



Financement des ERS à l'UPJV : **44 000 €**



Financement des ERS sur l'ensemble de la région : **240 400 €**



Pour répondre aux difficultés liées à la précarité menstruelle

Les jeunes femmes en situation de fragilité sociale sont plus susceptibles d'être touchées par la **précarité menstruelle** pouvant conduire à une baisse d'estime de soi, des situations d'inconfort hygiénique voire un syndrome de choc toxique menstruel. En 2020, des lycéennes ont interpellé la Région afin de pouvoir disposer de **protections féminines** dans leur établissement. Une initiative a été mise en place dès la rentrée scolaire 2021 pour doter **l'ensemble des lycées publics volontaires de protections hygiéniques**, avec un réassort en 2023 à la demande. Leur **mise à disposition à titre gratuit** vise à limiter les risques sanitaires et les impacts négatifs sur leur scolarité.

Etat des lieux après deux années scolaires 2021 – 2022 et 2022 - 2023 :



Pourcentage d'établissements ayant adhéré au dispositif : **76 %**



Nombre d'élèves bénéficiaires : **76 000**



Nombre de distributeurs installés : **216**



Nombre de protections mises à disposition : **près de 2 200 000**



Montant pour 2022-2023 : **400 000 €**

La santé par l'activité physique et sportive

Certains publics cumulent des fragilités comme les demandeurs d'emploi ou les séniors. Ceux-ci rencontrent des problèmes de mobilité entraînant une sédentarité défavorable à leur santé. **Être sédentaire c'est augmenter ses risques de développer des maladies chroniques et, en vieillissant, de perdre son autonomie.**



Sensibiliser les professionnels de santé

Les experts de l'**Observatoire Médical du Sport-Santé (OM2S)**, animé par l'Institut de Recherche du Bien-être, de la Médecine et du Sport santé (IRBMS), se penchent plus en détail sur les bienfaits du sport santé. En effet, il agit à un niveau scientifique pour favoriser la prévention primaire par l'activité physique adaptée et garantir la pertinence des conseils prodigués. En parallèle, il a rendu accessible aux professionnels de santé des Hauts-de-France **des outils de formation** pour encourager la prescription de sport sur ordonnance. Cette médecine préventive regarde le problème à la racine et prend en compte les spécificités individuelles des bénéficiaires.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention allouée à l'IRBMS : **60 000 €** soit 38 % du coût total du programme d'activités



Proposer des activités adaptées

La pratique sportive encadrée est le fer de lance du **projet « Médicasport » porté par l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)**. Les UFOLEP du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise ont permis aux publics vulnérables de bénéficier d'une activité physique adaptée. Dans la Somme, leur action s'est concrétisée au sein des **Maisons Sport-Santé** avec la mise en place d'un parcours construit avec les professionnels de santé locaux. Les participants ont pu profiter de séances multisport ludiques et de conseils visant à améliorer leur qualité de vie générale et à leur donner plaisir à bouger.

CHIFFRES CLES



Nombre de personnes accompagnées par l'UFOLEP 80 : **430**



Montant de la subvention pour l'UFOLEP 80 : **50 000 €** soit 17 % du coût total de l'opération



Montant de la subvention accordée pour le projet « Médicasport » : **178 000 €**

Dans l'Avesnois, à Aulnoye-Aymeries, c'est le lien social qui a été mis à l'honneur. Le **Centre Social Guy Môquet** a promu la **sensibilisation par les pairs** pour réduire les inégalités d'accès aux outils de prévention de la population. Les adhérents sont ainsi devenus acteurs de leur santé et de celle de leur entourage en prenant le rôle d'ambassadeurs. Ils ont favorisé la réalisation de bilans de santé, de dépistages ainsi que la pratique sportive adaptée au sein du centre social.

CHIFFRES CLES



Nombre de personnes accompagnées : **310**



Montant de la subvention : **10 000 €** soit 26 % du coût total de l'opération



Se déplacer autrement

A travers son aide financière aux **structures de mobilités solidaires**, la Région a (re)donné aux publics en difficulté le pouvoir de bouger en leur proposant, par exemple, des séances de remise en selle et en mettant à leur disposition du matériel. Savoir rouler à vélo permet d'avoir plus de liberté, de se déplacer plus facilement à moindre coût et de pratiquer une activité physique. Cette incitation au cyclisme contribue donc indirectement à une meilleure santé globale, puisqu'il est prouvé, par exemple, que pratiquer une activité physique quotidienne de 20 minutes diminue de 25 % le risque d'accident vasculaire cérébral.

La Région, vers quoi veut-elle aller ?

Plan Vélo 2024 – 2028

Objectif : favoriser la pratique du vélo, et donc un mode de transport plus doux, plus écologique, plus durable, plus sportif et plus bénéfique pour la santé, pour tous les publics et trajets du quotidien ou les loisirs.

Les enjeux du Plan Vélo, voté par le Conseil régional en octobre 2023, s'articulent autour de **9 volets** :

- Développer les infrastructures cyclables et suivre la mise en œuvre du Schéma Régional des Véloroutes (SRV)
- Faire du vélo un maillon de la chaîne de déplacements
- Bâtir un partenariat avec les associations qui favorisent le développement du vélo sur les territoires
- Développer l'écomobilité scolaire
- Faire que le vélo soit créateur de richesse à travers le vélotourisme
- Faire que le vélo soit créateur de richesse pour répondre aux défis de la transition énergétique, économique et sociale
- Développer la coopération à l'interrégional et à l'international
- Faire de la Région une collectivité – employeur exemplaire
- Soutenir et diffuser la culture vélo et le sport-santé



©Michael Lachant / Région Hauts-de-France

Pour en savoir plus :

https://delibinternet.hautsdefrance.fr/Docs/CommissionPermanente/2023/10/05/DELIBERATION/2023.00059_annexe.PDF



La Région, que conseille-t-elle ?



La prescription du Docteur Léo DeFrance pour ne pas être sédentaire

Le Dr. Léo DeFrance recommande **30 minutes d'activité physique par jour au minimum**.
Pas d'excuse pour ne pas les respecter, car **toutes les occasions sont bonnes à saisir !**

A la maison :

- ✓ 10 min de marche au téléphone en prenant des nouvelles de mamie
- ✓ 10 min de ménage ou de jardinage en tant qu'activité physique
- ✓ 10 min de balade digestive, avec ou sans le chien

Au travail :

- ✓ 10 min de marche en s'arrêtant deux arrêts de métro avant
- ✓ 10 min de pause pendant ou après la réunion pour discuter debout en bougeant ou en marchant dans les couloirs
- ✓ 10 min de marche le midi pour aller récupérer mon colis

Pendant le temps libre :

- ✓ 10 min dans les escaliers au lieu de l'ascenseur ou de l'escalator dans les centres commerciaux
- ✓ 10 min pour motiver les amis ou la famille à faire une activité ensemble régulièrement
- ✓ 10 min pour trouver une activité sportive qui vous fasse réellement plaisir



VERS UNE RÉGION PLUS DURABLE



L'état de santé de la population dépend de l'environnement dans lequel les habitants évoluent et interagissent.

La qualité de l'environnement et de la biodiversité a été altérée au fil des années en raison des effets du changement climatique et des activités humaines.

Agir pour un environnement plus durable en Hauts-de-France, c'est agir pour une nature qui préserve la santé humaine et limite le développement de certaines pathologies.



La Région, qu'observe-t-elle ?

Respire-t-on bien en Hauts-de-France ?

La pollution de l'air extérieur a des effets sur l'environnement et la santé des populations. Les impacts sont particulièrement importants sur les personnes vulnérables ou sensibles, comme les enfants, les personnes âgées, les malades du cœur ou des poumons, ou encore les asthmatiques.

Comparativement à l'année 2022, le nombre de jours d'épisodes de pollution² a diminué en 2023, soit **9 jours cumulés d'épisodes de pollution ayant déclenché une procédure préfectorale**. Le Nord, le Pas-de-Calais et l'Oise ont été les trois départements les plus touchés.

La pollution de l'air est responsable de **40 000 décès** par an en France **dont 6 500 en Hauts-de-France**. C'est la **3^{ème} cause de mortalité prématurée des Français**.



Source : ATMO (2024), « Quelle qualité de l'air en 2023 »

² On parle de pic (ou d'épisode) de pollution de l'air lorsqu'est dépassé ou risque d'être dépassé le seuil d'information et de recommandation ou le seuil d'alerte définis par la réglementation nationale pour les quatre polluants atmosphériques suivants : particules de taille inférieure à 10 micromètres (PM10), ozone (O3), dioxyde d'azote (NO2) et dioxyde de soufre (SO2).

Des déplacements domicile-travail émetteurs de CO₂ parmi les plus faibles de France

Pour leurs trajets domicile-travail, les actifs des Hauts-de-France émettent en moyenne **833 kg de gaz à effet de serre en équivalent CO₂ (CO₂e)³ par an**, soit 7 % de plus qu'en France hors Ile-de-France (2019). Ils parcourent en moyenne de plus longues distances (129 km par semaine en Hauts-de-France contre 114 km en France de province).

Toutefois, rapportées au nombre de km parcourus, **leurs émissions sont les plus faibles de France hors Ile-de-France**, en raison d'un usage plus fréquent des transports en commun pour les longs trajets. Les habitants des pôles urbains émettent deux fois moins de CO₂e que ceux vivant dans les couronnes ou au-delà.



³ L'équivalent CO₂ (ou CO₂e) est une unité de mesure créée pour permettre de déterminer le potentiel de réchauffement global des différents gaz à effet de serre (GES) en prenant pour référence le plus présent, le CO₂. Il permet d'évaluer l'impact d'une activité produisant des GES sur le changement climatique.

Un état des sols pas sans risques pour la santé

Le sol est un milieu de vie extraordinaire : il contient **25 % de toutes les espèces** (microbes comme végétaux et animaux). Il est essentiel de le protéger pour conserver cette richesse naturelle mais aussi pour préserver nos ressources. Les polluants présents dans les sols contaminent notre alimentation et notre ressource en eau. Par conséquent, les polluants se retrouvent dans notre organisme et dégradent finalement notre santé.

Améliorer la qualité des sols est d'autant plus primordial qu'en France 500 000 installations industrielles ou agricoles présentent ces risques pour l'environnement, la sécurité ou la santé. Les plus dangereux de ces établissements sont classés Seveso, c'est-à-dire qu'ils produisent ou stockent des substances dangereuses.

Terre d'industrie et de guerres passées, les sites et sols des Hauts-de-France sont particulièrement concernés par ces pollutions. **921 sites et sols sont très pollués en région**, soit **plus de 13 % des sites pollués connus en France**. Ils sont localisés sur toute la région, mais principalement dans le département du Nord (499 sites) et la métropole lilloise.

Le tissu industriel antérieur et actuel fait de la région Hauts-de-France **la deuxième région de France pour :**

- **son grand nombre d'établissements Seveso seuil haut (167 sites classés Seveso sur 1 347 sites nationaux dont 97 à seuil haut en septembre 2024)**
- **son taux d'artificialisation (11,5% d'espaces artificiels** : tissu urbain, zones industrielles, zones d'activités, infrastructures). Ces espaces artificialisés sont particulièrement présents dans la métropole lilloise, au nord du Bassin Minier, à Dunkerque, à Calais, le long du littoral de Boulogne-sur-Mer, et à Creil.

La Région, comment a-t-elle agi pour ses habitants ?

Un air sain pour un corps sain

L'exposition régulière à la pollution atmosphérique a des effets sur la santé qui peuvent se manifester à court ou long-terme : apparition de pathologies respiratoires comme l'asthme, les allergies, le cancer du poumon, les maladies cardiovasculaires, etc. Les activités industrielles passées ou présentes des Hauts-de-France en font l'une des régions les plus polluées de France. Cependant, les efforts de préservation environnementale fournis ces dernières années portent leurs fruits : **la qualité de notre air s'améliore progressivement.**

L'air sous surveillance : qu'en disent les experts ?

La qualité de l'air est contrôlée par des experts, donneurs d'alerte, en cas d'épisode de pollution ou de fort taux de pollen. Communiquer sur ces résultats est indispensable pour mettre en place des mesures nous protégeant à long-terme. Pour les populations vulnérables et les plus exposées (problèmes respiratoires ou allergies), être informées en temps réel peut grandement améliorer leur qualité de vie voire éviter ou diminuer les symptômes subis.

ATMO Hauts-de-France a donc développé sur le territoire un outil à portée de poche : **l'application Air to Go**. En un clic sur son smartphone, elle nous donne accès à l'état de l'air à l'échelle de notre rue. Que l'on soit à pied ou à vélo, asthmatique ou allergique au pollen, l'application nous permet de mieux nous protéger lors de nos sorties.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention à ATMO Hauts-de-France : **276 743 €** soit 29 % du coût total du programme d'actions

L'exemple est donné dans nos écoles : en bicyclette ou en trottinette pour la planète

La mobilité douce est un levier essentiel pour limiter les sources de pollution. A l'image des trajets domicile-travail, les trajets domicile-écoles sont la cible d'actions de prévention. Comme chaque année, le **Centre de Ressources en EcoMobilité (CREM)** a lancé **un challenge aux écoles** de la région : **se rendre à l'école par un autre moyen que la voiture individuelle.**

En rendant le trajet ludique à vélo ou à pied, le challenge a insufflé les bonnes pratiques dès le plus jeune âge. Les écoliers ont participé ainsi à un avenir plus sain et surtout se sont amusés en bougeant différemment. Comme leurs enfants, les parents ont développé eux aussi de nouvelles habitudes de mobilité.

CHIFFRES CLES



Nombre de bénéficiaires : **plus de 20 000 élèves**



Montant global alloué au CREM : **32 500 €** soit 16 % du coût du programme d'activités

Une jeunesse attentive à la protection de son environnement et à sa santé

La qualité de l'air extérieur est notamment impactée par la circulation automobile, la météo et les activités industrielles. Qu'en est-il de l'air de nos logements, de nos bureaux ou de nos écoles ? Malheureusement, l'air y est encore plus dégradé : **l'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur**. En effet, certains polluants s'y retrouvent plus condensés, surtout si les pièces ne sont pas suffisamment aérées.

L'Association « L'Air et Moi » a réalisé des **interventions dans les établissements scolaires afin d'y améliorer la qualité de l'air en impliquant les élèves**. Ils ont appris à utiliser des capteurs mesurant la pollution ambiante et l'Association leur a donné les outils concrets pour la combattre. Les résultats ne se sont pas fait attendre : la qualité de l'air s'est améliorée dans les établissements où ces mesures ont été mises en place à l'initiative des élèves. Les jeunes sensibilisés ont ensuite pu être proactifs pour sensibiliser à leur tour leur entourage et être ainsi à l'origine d'un cercle vertueux.

CHIFFRES CLES



Nombre d'interventions en lycée : **30**



Nombre d'élèves touchés : **705**



Montant de la subvention : **14 242 €** soit 39 % du coût de l'opération

Pour moins d'intrants dans nos sols et dans nos aliments

Les intrants, c'est-à-dire les produits utilisés dans l'agriculture comme les pesticides, et certains engrais sont stockés dans nos sols depuis lesquels ils atteignent les eaux souterraines et les aliments cultivés dans ces terres. Ces produits ne sont pas sans conséquences pour les écosystèmes ou pour notre santé. **En limitant les intrants dans nos sols, on limite aussi les polluants dans nos bols.**

Une agriculture plus raisonnée, promotrice de bonne santé

La Région développe un **Plan Agroécologie 2020-2025**, en vue de favoriser une pratique agricole réduisant les impacts environnementaux de cette activité. Ce plan se décline notamment à travers un Programme d'Accompagnement des Agriculteurs dans la Transition Agro-Écologique (PATAE). Il permet de mesurer l'empreinte carbone des exploitations et leur impact sur la qualité de l'air, de l'eau avant et après l'accompagnement. Par ailleurs, **124 fermes laitières des Hauts-de-France se sont engagées dans la réalisation d'un plan carbone pour obtenir le label bas carbone.**

CHIFFRES CLES



Montant alloué au PATAE : **200 000 €**



Nombre de fermes ayant réalisé un plan carbone : **124**



Montant dédié à l'accompagnement de la réalisation d'un plan carbone : **305 000 €**

Dans cette même lignée, le **Centre de recherche et développement agronomique « AgroTransfert »** œuvre pour un meilleur accompagnement des acteurs de la transition agroécologique et de la bioéconomie⁴ sur le territoire afin de favoriser des pratiques plus vertueuses. Parmi les actions menées par la structure et soutenues par la Région figurait le **projet « Gestion de l'Azote par les résultats, dont l'azote potentiellement lixiviable - GAZELLE »** qui s'est intéressé au devenir de l'azote⁵ dans nos sols. En 2023, 4 groupes-pilotes ont mené des expérimentations au champ à Caix (Somme), Lesquielles (Aisne), Sacy-Labruyère (Oise) et dans le Cambrésis (Nord). Ce **travail collaboratif avec les agriculteurs** a permis d'élaborer des solutions pouvant contribuer à une offre alimentaire plus saine sur notre territoire et à un environnement moins pollué.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention : **713 000 €** soit 34 % du coût du programme d'actions



Des lycéens impliqués : biodiversité préservée, santé assurée

La protection de la biodiversité et l'alimentation durable fait partie des préoccupations des nouvelles générations de lycéens. Grâce au **programme « Génération+ REV3 »**, les établissements ont conçu des projets ambitieux et mis en pratique les concepts d'agriculture raisonnée et de revalorisation des déchets. A Amiens, **le lycée technologique Edouard Branly à Amiens** a construit, à partir de bouteilles plastiques recyclées, **une serre connectée pour expérimenter la permaculture**⁶. En plus de consolider leurs compétences techniques, ils ont été sensibilisés aux enjeux de transition liés à l'alimentation durable : comment nourrir de plus en plus d'habitants avec de moins en moins de ressources ?

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention : **4 500 €** soit 87 % du coût total du projet

⁴ Valorisation économique des ressources naturelles dans les activités de production et de transformation de la matière vivante - par exemple dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire, la foresterie, les matériaux ressourcés ou encore l'énergie.

⁵ L'azote, sous forme de nitrate, est un élément essentiel pour les plantes. S'il n'est pas bien géré, une partie s'échappe du sol sous forme gazeuse (volatilisation) et/ou est lessivée par les pluies vers les nappes phréatiques, mares et cours d'eau. En plus de polluer l'air, l'eau et les sols, cela incite les agriculteurs à utiliser davantage d'intrants coûteux pour compenser cette perte.

⁶ Méthode de conception agricole qui s'inspire de la nature dans une démarche de sobriété et d'efficacité. Elle se base sur les relations bénéfiques entre les plantes cultivées et le reste de l'écosystème (plantes comme animaux), la diversité des cultures, leur résilience et leur productivité naturelle. Cette façon de cultiver requiert moins de travail et n'utilise aucun produit toxique ou engrais chimique.

La Région, vers quoi veut-elle aller ?



©PRSE4

4^{ème} Plan Régional Santé-Environnement 2024-2028

Objectif : Améliorer l'état de santé et les conditions de vie des habitants de la région en luttant contre le changement climatique et ses conséquences, et contre les inégalités sociales

En décembre 2023, l'assemblée régionale a voté le **4^{ème} Plan Régional Santé-Environnement** (PRSE) 2024-2028, co-piloté par l'Etat, l'Agence Régionale de Santé et la Région, qui s'appuie sur l'approche « *One health* » - « *Une seule santé* ».

5 axes majeurs constituent ce plan :

- Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses⁷ et des espèces végétales envahissantes à enjeux pour la santé humaine et animale
- Réduire l'impact des activités humaines sur l'eau, l'air et le sol
- Renforcer les modes de vie, de consommation, et les environnements intérieurs respectueux de la santé
- Agir de manière coordonnée pour un urbanisme et un aménagement du territoire favorables à la santé
- Produire et partager les connaissances en santé-environnement pour favoriser le pouvoir d'agir de chacun



Et si on m'expliquait ce qu'est le concept « *One health* » ?

« *One health* » signifie « *Une seule santé* ». La santé humaine est fortement liée à la santé animale, végétale et environnementale. L'exemple récent le plus criant est l'épidémie COVID-19, d'origine animale. Ce type de maladies, appelées zoonoses, est favorisé par des conditions environnementales dégradées et certaines activités humaines.

Pour en savoir plus : <https://www.hautsdefrance.fr/sante-environnement-le-plan-regional-est-lance/>



⁷ Maladies de l'animal transmissible à l'être humain

La Région, que conseille-t-elle ?



Conseils d'expert



Attention aux odeurs, bonnes ou mauvaises : l'encens, les bougies parfumées et la fumée de cigarette (même sur le rebord de la fenêtre !) sont déconseillés.



Astuce : Un grand bol d'air : ouvrir les fenêtres en grand deux fois par jour pendant 10 minutes permet de renouveler l'air et limiter l'humidité (et donc les moisissures).



Des produits ménagers pas si « super » : « Super puissant », « super décapant », « super désinfectant », autant d'appellations à éviter pour se protéger des polluants et des perturbateurs endocriniens.



Astuce : Une solution simple à votre portée : les meilleurs alliés ménagers : seulement quelques produits et astuces de grand-mère. Bicarbonate de soude, vinaigre blanc et savon noir suffisent la plupart du temps.



Des poussières à éviter : les poussières peuvent être dangereuses pour la santé ; elles gênent la respiration.



Astuce : Nettoyer, aspirer et laver : nettoyer régulièrement les surfaces poussiéreuses avec un chiffon humide (meubles, étagères, surfaces planes), aspirer sous les meubles et laver régulièrement la literie.

VERS UNE RÉGION PLUS SAINE



Les habitudes alimentaires ont un rôle clé dans la prévention de certaines pathologies ou maladies chroniques comme le diabète et l'obésité, et le maintien en bonne santé.

Les modèles agricoles locaux, ainsi que l'approvisionnement de proximité promu par la Région favorisent une alimentation saine, équilibrée, diversifiée et durable pour tous.

Manger en Hauts-de-France, c'est manger sain !



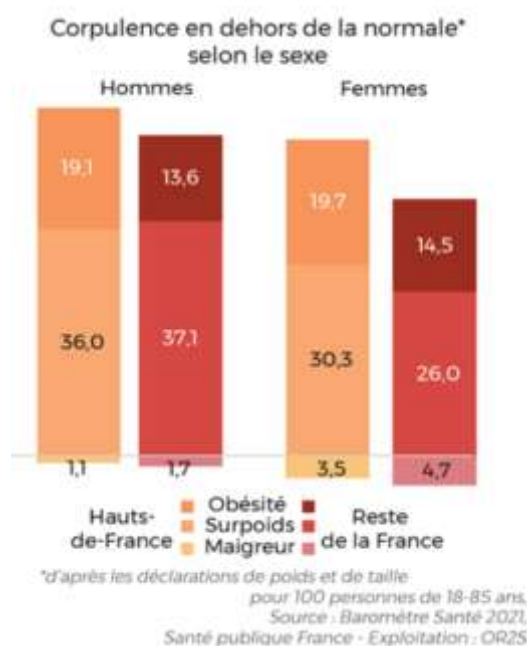
La Région, qu'observe-t-elle ?

Plus d'1 habitant sur 2 en surcharge pondérale et près d'1 habitant sur 5 en situation d'obésité

Le surpoids et l'obésité se définissent comme une accumulation anormale ou excessive de graisse. Ils sont considérés comme des facteurs de risques majeurs dans la survenue d'un infarctus du myocarde, de maladies non transmissibles telles que le diabète de type II, les maladies cardiovasculaires ou encore les accidents vasculaires cérébraux.

En Europe, près de la moitié de la population est en surpoids ou obèse. La France n'échappe aujourd'hui plus à ce phénomène.

La part de personnes en situation d'obésité est plus élevée dans les Hauts-de-France que dans le reste du pays : **19,4 % contre 14,1 % en moyenne nationale.**



Source : OR2S (2024), « Corpulence, activité physique et sédentarité en Hauts-de-France »

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), d'ici les 30 prochaines années, l'obésité et les maladies associées réduiront l'espérance de vie mondiale de 2,7 ans en moyenne par rapport à l'espérance de vie actuelle. Dans certains pays, cette pathologie pourrait même surpasser le tabagisme comme première cause actuellement.

Pour limiter cette tendance à venir, de nombreuses initiatives ont déjà été prises et seront amplifiées dans les prochaines années : incitation à l'activité physique quotidienne, incitation à une alimentation plus saine, etc.

Environ 1 500 exploitations engagées en agriculture biologique en Hauts-de-France et une conversion accélérée des surfaces cultivées en agriculture biologique

Une agriculture biologique est une agriculture sans produits chimiques de synthèse, comme les pesticides, fongicides, etc. qui sont nocifs pour la santé humaine et environnementale.

L'accès pour tous à une agriculture meilleure pour la santé est une priorité régionale.

Plus de 2 000 exploitations sont habilitées à produire selon au moins un cahier des charges label rouge, AOP, IGP ou STG, soit 8,7 % des exploitations régionales.

Près de 1 500 exploitations sont engagées en agriculture biologique. Autrement dit, 6,2 % des exploitations régionales valorisent tout ou partie de leurs productions en agriculture biologique.

Selon les dernières données du recensement agricole, la surface agricole utilisée (SAU) de l'agriculture biologique couvre près de 50 900 ha, soit 2,4 % du territoire agricole régional. Les trois quarts sont certifiés bio et le quart restant est en conversion.

Que signifie SIQO ?



SIQO, ce sont les Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine. Ils certifient l'exigence et le savoir-faire des producteurs. Ils garantissent aux consommateurs des produits de qualité, répondant à des conditions précises, et régulièrement contrôlés.

Quels labels pour quelle garantie ?

AB : Agriculture Biologique = produit dont la production respecte la biodiversité et la préservation des ressources naturelles

AOP : Appellation d'Origine Protégée = produit fabriqué avec un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, à l'échelle de l'Europe

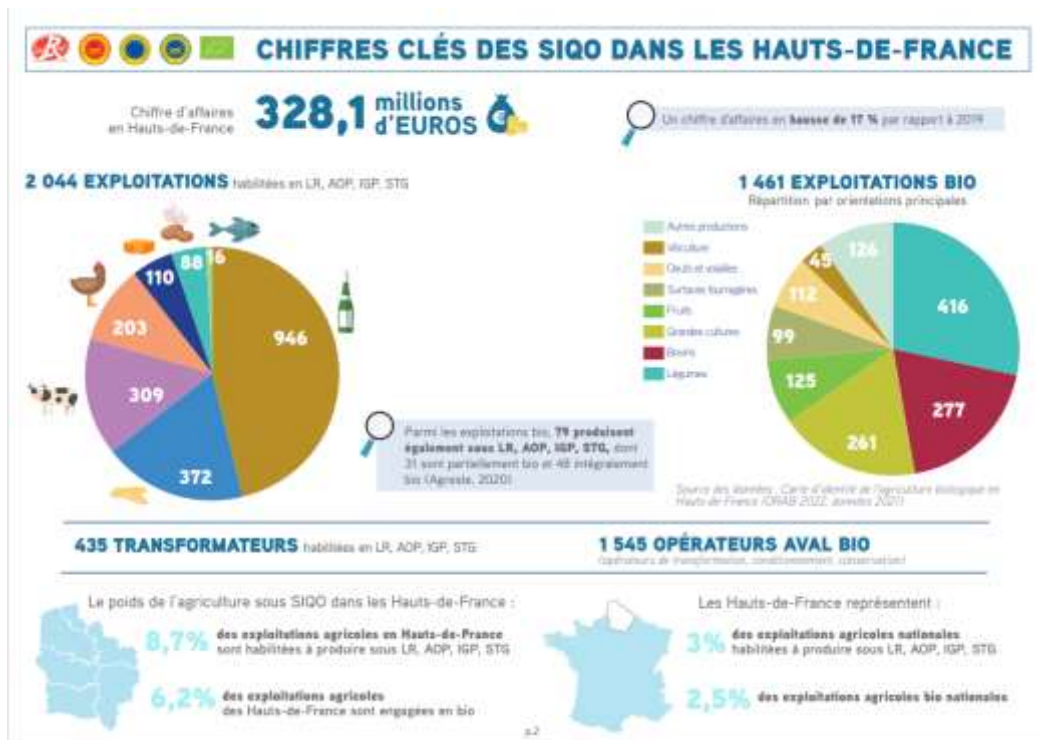
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée = produit respectant les critères de l'AOP et protégeant la dénomination sur le territoire français

LR : Label Rouge national = produit de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires

CCP : Certification de Conformité Produit = produit respectant des caractéristiques qui le distingue des produits standards

IGP : Indication Géographique Protégée = produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité et les autres caractéristiques sont liées à son origine géographique

STG : Spécialité Traditionnelle Garantie = produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition



Une forte dynamique des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) : 28 PAT labellisés en Hauts-de-France

Les PAT ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, pour une plus grande prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et sanitaires de ce territoire. Portés le plus souvent par des intercommunalités, leur mise en place est conditionnée à un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et à la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet, dans le cadre d'une démarche politique et volontariste.

28 PAT labellisés ont été recensés en avril 2023. La dynamique continue chaque année avec de nouveaux territoires qui se lancent dans la redéfinition collective de leur système alimentaire.

La Région, comment a-t-elle agi pour ses habitants ?

Des filières agroalimentaires plus vertueuses : une priorité pour la santé des habitants

Pour une transition alimentaire réussie, l'offre doit correspondre à la demande et le choix du consommateur pour une alimentation saine doit être facilité. C'est pourquoi la Région soutient non seulement les projets de production plus vertueuse et d'origine biologique des entreprises agroalimentaires, mais aussi la certification permettant de mieux identifier la qualité des produits.

Des produits de qualité plus simples à identifier

Les courses peuvent virer au casse-tête quand on veut consommer plus sainement. Quel produit choisir pour la meilleure qualité ? Pour soutenir l'agriculture locale ? Pour consommer bio ? C'est pour cela que les labels sont un repère essentiel : AOP, LR, AB, autant de sigles qui permettent de consommer en accord avec ses valeurs et ses besoins. Pour une entreprise ou un collectif d'agriculteurs, obtenir un label implique le respect d'un certain nombre de réglementations et de démarches. C'est pour **aider les entreprises ou les agriculteurs de la filière agroalimentaire dans l'obtention du label « AB »** ou dans leurs efforts pour plus de résilience que **l'Association « Bio en Hauts-de-France »** s'est mobilisée et continue à l'être. L'accompagnement de ces associations sur le territoire favorise par la même occasion un égal accès à une alimentation biologique et de qualité.

CHIFFRES CLES



Nombre de collectifs d'agriculteurs accompagnés sur le dispositif « agriculture de groupe au service de la résilience » : **14 collectifs soit 160 fermes**

Des produits innovants, durables et sains

Pour disposer d'une offre bio de qualité, il est crucial que les entreprises locales puissent investir. Le **Centre de Ressources Technologiques « Adrianor »** assure l'accompagnement d'entreprises dans le développement de leur gamme d'**aliments biologiques et d'origine végétale**. Elle propose des formations et des missions d'expertise pour aider les entreprises dans leurs recettes, production et industrialisation. A titre d'exemple, en collaboration avec ses partenaires du Hub agro Hauts-de-France, Adrianor a lancé en 2023 **le projet « Protéines et Filières Intégrées Locales - PROFIL »** visant à structurer l'offre en protéines végétales et en légumineuses en Hauts-de-France. Les collectifs agricoles ou entreprises sélectionnés bénéficient depuis d'un accompagnement sur la faisabilité de leur projet. Cet accompagnement permet l'arrivée de denrées alimentaires plus saines en grandes surfaces et donc accessibles au plus grand nombre.

CHIFFRES CLES



Nombre d'entreprises soutenues : **270**



Montant de la subvention : **237 500 €** soit 37 % du coût total du programme d'actions



Des produits bio accessibles à tous

Pour lever les freins à une alimentation durable pour tous, **Bio en Hauts-de-France** associé à l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) Hauts-de-France et aux Jardins de Cocagne ont lancé en 2018 le **dispositif « P.A.N.I.E.R.S »** qui veut dire « Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire ». Leurs structures partenaires, comme les centres sociaux et épiceries solidaires, ont identifié des foyers en situation de précarité alimentaire éligibles au dispositif. Des **paniers de produits bio et locaux à tarif préférentiel** leur ont été remis. Ils ont aussi eu la possibilité de participer à des ateliers autour de l'alimentation et la cuisine saine. Ce type d'initiatives encourage autrement l'autonomie alimentaire tout en luttant contre les inégalités économiques et en développant l'agriculture bio en région.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention à Bio en Hauts-de-France : **688 500 €** soit 28 % du coût total du programme d'activités



Chiffres du dispositif « P.A.N.I.E.R.S » : **12 350 paniers distribués – 800 foyers bénéficiaires – 104 ateliers**

Une assiette saine et équilibrée au lycée

Proche de ses agriculteurs, soucieuse de l'environnement et de la santé de ses lycéens, la Région s'est donné comme priorité de donner l'envie aux jeunes de venir à la cantine et d'apprécier des repas qui sont issus du territoire, de qualité et bons pour la santé.



Sensibiliser les équipes de restauration et les jeunes

Plus que jamais ambitieuse, la Région développe **une culture de l'alimentation durable, saine et équilibrée auprès des Chefs cuisiniers et de leurs équipes**, qu'elle diffuse par l'intermédiaire de ses chargés de missions « Restauration ». Cassandra Pouille, en tant que chargée de mission « Qualité de la restauration », indique « *sensibiliser les équipes de restauration aux enjeux nutritionnels en abordant les règles d'élaboration des menus comme l'équilibre entre fritures et crudités* ». La Région a également organisé au cours de l'année des « Ateliers des Chefs » sur la préparation complète d'un plat végétarien à partir d'un panier-surprise de produits de qualité. « *Les chefs ont cuisiné d'abord ensemble et partagé les bonnes pratiques, puis nous avons fait un point sur les intérêts nutritionnels, écologiques et économiques des plats* », confie Cassandra Pouille.

➤ Offrir des repas sains aux lycéens

Les lycées publics de la région se sont lancés dans la démarche « **Je mange local au lycée** » initiée en 2017 pour être labellisés « Ici je mange local »⁸. Décrocher ce label amène les restaurants scolaires à s'approvisionner davantage en produits de qualité pour atteindre les objectifs régionaux en Hauts-de-France soit 70 % de produits locaux dont 20 % de bio. Pour les accompagner, la Région s'est engagée à contribuer financièrement à l'achat de produits locaux tels que des produits AB, AOP et bien d'autres. D'année en année, le nombre d'établissements investis dans cette démarche ne cesse de progresser : **près de 100 établissements en 2023 contre une quinzaine en 2017**. Le label « Ici je mange local » promeut une alimentation saine, bénéfique pour la santé. En déjeunant au restaurant scolaire, les jeunes adoptent ainsi de nouvelles habitudes alimentaires bonnes pour la santé et prennent plaisir à les partager en famille.

CHIFFRES CLES



Nombre de lycées engagés dans la démarche « Je mange local au lycée » : **98**



Taux moyen d'approvisionnement local des lycées engagés dans la démarche : **22,4%**
dont 2,4 % de bio



Nombre de lycées labellisés « Ici je mange local » : **45**



Montant global alloué à la démarche : **606 000 €**

Des bons réflexes à adopter et des comportements alimentaires à changer

Quand on veut agir pour sa santé et pour l'environnement, l'alimentation est l'un de nos principaux piliers d'action. En effet, l'agriculture conventionnelle est responsable d'une dégradation de notre environnement (qualité des sols affaiblie, ressources en eau polluées, perte de biodiversité, etc.). A contrario, une alimentation issue de l'agriculture biologique permet de **réduire les risques d'exposition aux polluants ou aux perturbateurs endocriniens**⁹. Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable est donc crucial.

➤ Consommer différemment pour sa santé

A PRO BIO est une Association qui œuvre quotidiennement à la sensibilisation et à l'outillage des citoyens ainsi que des professionnels pour le développement d'une alimentation biologique de qualité et durable en Hauts-de-France. Depuis plus de 10 ans, elle mène des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des habitants. En 2023, les habitants de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont bénéficié pendant plus de 5 mois d'un accompagnement lors des « **Défis Alimentation Durable** ». En équipe, les participants ont travaillé sur une thématique différente chaque mois au travers d'ateliers et de challenges à réaliser à la maison. En apprenant à cuisiner les légumes d'hiver, à végétaliser

⁸ Il s'agit d'un label qui distingue les établissements scolaires dès que la part de produits locaux dans leur approvisionnement global atteint au moins 20 % dans au moins deux filières agricoles. Le label comporte trois étoiles, selon le niveau d'approvisionnement local.

⁹ Ce sont des molécules qui interagissent avec notre métabolisme et notre système hormonal. Leurs impacts sur notre santé sont considérables car ils sont responsables de pathologies tels que : cancers, diabète, troubles du système reproducteur, impacts sur le développement du fœtus pendant la grossesse, troubles neurologiques, troubles immunitaires et inflammatoires, etc.

leur alimentation ou en découvrant d'autres modes de consommation, ils ont modifié leur vision de l'alimentation biologique et leurs habitudes. Ces actions concrètes sont bénéfiques pour la santé des foyers impliqués, mais aussi pour leur entourage et les producteurs locaux.

CHIFFRES CLES



Nombre de foyers accompagnés : **100**



Montant de la subvention : **23 000 €** soit 25 % du coût total de l'opération



Être conscient des risques sanitaires de l'exposition aux perturbateurs endocriniens

Au-delà d'une alimentation plus variée et équilibrée, ces changements sont majeurs pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens. On les retrouve dans un grand nombre de pièces de nos domiciles, et plus particulièrement dans la cuisine à travers les contenants et ustensiles, les produits d'entretien et les aliments eux-mêmes. L'**Association « Aid'Aisne »** a affronté cette problématique en sensibilisant la population de l'Aisne par des actions de prévention et de promotion de la santé environnementale. Son atout, c'est sa mobilité grâce au bus itinérant qui a traversé les territoires ruraux pour donner le même niveau d'information à tous.

CHIFFRES CLES



Nombre de personnes sensibilisées : **+ de 400**



Nombre d'ambassadeurs formés : **8**



Montant de la subvention : **10 500 €** soit 50 % du coût total de l'opération

La Région, vers quoi veut-elle aller ?

Plan de développement de l'agriculture biologique 2023 – 2027

Depuis cinq ans et avec la mise en place du premier Plan bio 2017-2021, les Hauts-de-France rattrapent leur retard en matière de développement de l'agriculture biologique.

Pour maintenir sa dynamique de conversion au bio des modes de production actuels en tant que mode de production vertueux, la Région Hauts-de-France et l'Etat, aux côtés de ses nombreux partenaires, ont lancé leur **2nd plan pour le développement de l'agriculture biologique** pour la période 2023-2027.

4 objectifs phares guident ce plan :

- Sécuriser et poursuivre le développement des productions et des surfaces bio
- Accompagner et structurer les filières agroalimentaires bio
- Intensifier l'approvisionnement et la consommation de produits bio régionaux
- Animer une stratégie de développement de la bio coordonnée, cohérente et visible



©Christophe Blancart / Région Hauts-de-France

Pour en savoir plus :

https://delibinternet.hautsdefrance.fr/Docs/CommissionPermanente/2023/01/26/DELIBERATION/2023.00133_annexe.PDF



Ils en parlent ...



« A travers le label « Ici je mange local », notre démarche est de cuisiner des produits de qualité pour offrir à nos lycéens des repas sains leur permettant d'éveiller leurs papilles. »

Mélanie Vanhems (MV) et David Rose (DR) sont responsables de restauration collective, respectivement aux lycées Guy Debeyre à Dunkerque et Jules Verne à Etaples. Avec leurs équipes, ils ont choisi de candidater au label « Ici je mange local ». Ils nous en parlent.

Depuis l'obtention du label, les lycéens sont-ils plus nombreux à venir au restaurant scolaire et qu'en pensent-ils ?

DR : *Nous avons augmenté la fréquentation de notre restauration, en raison de plats « fait-maison » et d'une communication ciblée sur la restauration locale et sur sa qualité. Pour attirer les élèves à venir au restaurant du lycée, des animations ou ateliers avec les enseignants sont proposés (intérêt des fruits et légumes, goûter équilibré avec la journée sur le parcours du cœur par exemple).*

Quel est, pour vous, le repas le plus sain et le plus équilibré que vous proposez et qui est particulièrement apprécié des élèves ?

MV : *Nous proposons quotidiennement un plat végétarien fait maison et à base de produits locaux. Au début de l'année scolaire, ce plat est souvent boudé des élèves mais, au fil du temps, nous arrivons à leur faire goûter puis à leur faire apprécier. Les plats végétariens préférés des lycéens sont la galette d'avoine et la galette de semoule.*

En quoi diriez-vous que le label contribue à une meilleure santé des élèves ?

MV : *Le label contribue à une meilleure santé des élèves, car tous les produits que nous commandons sont sains et beaucoup de produits sont issus de l'agriculture biologique.*

DR : *On parle de plus en plus des bienfaits de l'alimentation sur la santé, et on se doit aujourd'hui de proposer des produits frais, une cuisine goûteuse, et écarter les produits industriels transformés qui sont souvent très sucrés et trop gras. Cela passe par une éducation des élèves au goût, en phase avec notre patrimoine culinaire.*

VERS UNE RÉGION PLUS ACCESSIBLE



A l'heure où les habitants peinent à se soigner en raison d'un nombre insuffisant de professionnels ou d'équipements, l'accès aux soins constitue plus que jamais une priorité régionale.

Deux dimensions concernent l'accès aux soins :

- l'accessibilité à des lieux de qualité et à une distance raisonnable d'un côté,
- l'accessibilité aux professionnels médicaux et paramédicaux, de l'autre.

La Région, comment a-t-elle agi pour ses habitants ?

Pour un accès garanti et de proximité aux lieux et équipements de santé sur tout le territoire

L'accès aux soins de premier recours et aux soins spécialisés est loin d'être possible pour tous, et encore plus lorsque l'on est éloigné des pôles urbains et des principaux lieux de santé.

Un lieu de santé pour tous et près de chez soi





En tant que cheffe de file de l'aménagement du territoire, la Région s'est engagée à soutenir les Communes ou Intercommunalités en situation de désertification médicale. Cette aide financière leur a permis de construire, agrandir ou réhabiliter leurs espaces pour **la création de centres de santé polyvalents¹² ou de maisons de santé pluriprofessionnelles¹³**, structures reconnues par l'Agence Régionale de Santé et associant des professionnels médicaux et paramédicaux.

A titre d'exemple, la **Commune de Plailly** a souhaité bâtir un centre de santé polyvalent pour rééquilibrer l'offre et la demande de soins. Ce centre, géré par le réseau Aide à Domicile en Milieu Rural de l'Oise, a accueilli depuis la fin 2023 deux médecins généralistes et un dentiste.

D'autres Communes ont, elles, plutôt fait le choix d'ouvrir des structures médicales regroupant une seule et unique profession. Certaines d'entre elles, comme celle de **Camphin-en-Carembault**, a pu bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de la **politique régionale « Aides aux Communes et aux Territoires » (ACTes)** pour réhabiliter une ancienne école et en faire une maison médicale avec deux médecins généralistes, accessible en 2024.

Au-delà de son aide à la construction, la Région a permis aux professionnels d'acquérir de **nouveaux équipements médicaux**, comme un échographe, un fauteuil gynécologique ou encore une valise de téléconsultation, qui peuvent être partagés entre médecins afin d'élargir la couverture de la patientèle.

CHIFFRES CLES

-  Montant accordé pour la création du Centre de santé à Plailly : **474 833 €** soit 50 % de la dépense subventionnable du projet
-  Montant accordé pour la création de la maison médicale à Camphin-en-Carembault : **60 169 €** soit 30 % de la dépense subventionnable du projet
-  Montant total des subventions accordées aux structures médicales dans le cadre des dispositifs présentés préalablement : **1 400 000 €**
-  Montant total des subventions pour les équipements médicaux : **176 455 €**

¹² Structure de soins de proximité qui réunit des professionnels de santé (médecins et paramédicaux) salariés et parfois bénévoles.

¹³ Structure de soins de proximité qui réunit des professionnels de santé libéraux de premiers recours (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens...). Les membres de l'équipe pluri professionnelle font le choix d'exercer ensemble et de façon coordonnée.

Des équipements de santé spécialisés et innovants accessibles à tous et près de chez soi

La vulnérabilité des habitants face aux maladies et notamment aux cancers est davantage marquée en Hauts-de-France, avec plus de 32 000 cas diagnostiqués chaque année et 1 décès par cancer sur 3 concerne les moins de 65 ans. Comment et où se faire diagnostiquer ? Et une fois diagnostiqué, comment et où se faire soigner ? Puis-je profiter de nouveaux traitements ? Autant de questions que se posent les habitants atteints d'un cancer. C'est pour répondre à ces préoccupations, limiter l'attente et encourager l'excellence médicale que la Région a pris l'engagement de soutenir l'acquisition de deux équipements lourds innovants : **un robot chirurgical au Centre hospitalier de Saint-Quentin** dédié au traitement des cancers digestifs, urologiques et gynécologiques et **un équipement de radiothérapie guidée par IRM appelé « IRM Linac » installé au Centre Oscar Lambret.**

CHIFFRES CLES



Montant total des subventions : 1 000 000 € pour l'IRM Linac et 500 000 € pour le robot chirurgical, soit **1 500 000 €**



Question posée au Dr Xavier Mirabel, chef du Pôle de radiothérapie au Centre Oscar Lambret

Qu'est-ce qu'une IRM Linac et quelles prises en charge propose-t-elle ?

« L'IRM Linac est appareil innovant et d'une prouesse technologique, du fait de l'intégration au sein d'un même équipement d'un accélérateur linéaire et d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique [qui permet d'adapter le traitement pour une médecine personnalisée]. Il sera destiné à la prise en charge des cancers de l'enfant et du jeune adulte, des cancers féminins, cancers masculins, du pancréas et hépatiques. »

Pour un accès garanti et de proximité aux professionnels de santé dans les territoires

Trouver un professionnel de santé, qu'il soit médecin généraliste, médecin spécialiste ou paramédical, ressemble de plus en plus à un parcours du combattant. **Former, aider, attirer et fidéliser** le plus tôt possible, telle est la stratégie en quatre verbes des Hauts-de-France.

Aider les apprenants à s'orienter vers les métiers sanitaires et les former

Les métiers contribuant à la qualité de vie et au maintien en bonne santé des habitants du territoire sont divers (aides à domicile, auxiliaires de vie, etc.). Or, ces métiers souffrent d'un manque d'attractivité. La Région souhaite les mettre en avant, car ce sont des emplois riches guidés par le « prendre soin ». Les demandeurs d'emploi voulant s'orienter vers ces professions ont pu bénéficier **du dispositif « Se former pour un métier »**. A l'issue de leur formation, ils ont obtenu une certification leur permettant d'exercer très rapidement.

Les **métiers du paramédical** sont des métiers prioritaires pour lesquels les postes vacants sont de plus en plus nombreux. Pour accompagner les jeunes désireux de devenir infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc., la Région a octroyé aux plus fragiles d'entre eux inscrits

dans un établissement de formation reconnu par la Région une **bourse** sous conditions de ressources.

CHIFFRES CLES



Nombre de demandeurs d'emploi accompagnés : **+ de 1 000**



Nombre d'apprenants ayant bénéficié d'une bourse : **près de 7 500**



Montant moyen d'une bourse : **3 500 €**



Faire venir les professionnels de santé en leur proposant un lieu de vie clé en main

Faire venir les praticiens, c'est avant tout leur proposer une **offre de résidence de proximité** séduisante pour eux et leur famille. Afin d'accueillir des internes et des médecins nouvellement diplômés dans des logements confortables et modernes situés en plein centre-ville, la Région a fait le choix de soutenir **l'initiative de la Commune de Saint-Omer** qui a décidé de réhabiliter une ancienne maison communale pour en faire une maison collective de trois appartements. En contrepartie, les internes, stagiaires et jeunes médecins exerceront, à compter de 2024-2025, leur activité au sein des établissements de soins de la commune. Cette offre de logement apparaît ainsi comme un levier considérable pour attirer et faire en sorte que les professionnels s'y installent à long terme.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention : **264 042 €** soit 28 % du coût total du projet



Les fidéliser par des conditions d'exercice et de rémunération attractives dès la fin de l'internat

A l'image des structures médicales de ville, les centres hospitaliers éloignés des grandes villes peinent à recruter des médecins spécialistes, et les premiers touchés par ces tensions de recrutement sont les patients. Inciter et attirer les jeunes médecins-spécialistes à venir exercer dans les centres hospitaliers dépourvus passent par la mise en place de conditions d'exercice et de rémunération favorables comme la possibilité pour les jeunes diplômés d'occuper un poste d'**Assistant à Temps Partagé (ATP)**¹⁴ ou de **Chef de Clinique en Région (CCR)**¹⁵. La Région a octroyé une prime de territoire de 500 € brut par mois aux ATP et, pour les CCR, elle a participé au financement de leur salaire universitaire et leur a versé également une prime, équivalent à celle des ATP, pour reconnaître leur engagement au service des patients.

¹⁴ Au terme de leurs études en médecine, les jeunes professionnels peuvent candidater au poste d'ATP. Un ATP partage son activité, pendant une année ou deux années, entre un Centre hospitalier universitaire de la région et un centre hospitalier ou établissement de santé mentale éloigné d'Amiens ou Lille et/ou en manque d'attractivité.

¹⁵ Après l'obtention de leur diplôme de Docteur en médecine, les médecins spécialistes peuvent postuler à la fonction de CCR. Ce dernier CCR exerce, pendant deux ans, une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche en territoire, entre une Université et un établissement hospitalier général ou de santé mentale.

CHIFFRES CLES



Nombre d'ATP : **45**



Nombre de CCR : **7**



Montant total des subventions : **918 000 €**

La Région, vers quoi veut-elle aller ?

Réactualisation du cadre d'intervention de la politique régionale de santé 2022 – 2028

Voté en septembre 2022, ce cadre est orienté autour de **3 objectifs** :

- Améliorer la qualité et les conditions de vie par la prévention et l'éducation pour la santé
- Favoriser l'égalité d'accès à des soins de qualité en luttant contre la désertification médicale et en développant une offre de santé de proximité
- Promouvoir l'excellence et l'innovation en santé au service des habitants de la région



©Stéphane Delporte / Région Hauts-de-France

Pour en savoir en plus :

https://delibinternet.hautsdefrance.fr/Docs/CommissionPermanente/2022/09/29/DELIBERATION/2022.00550_deliberation.PDF



Ils en parlent ...



« Somme toute, investir en santé était une évidence pour la Commune afin de répondre à un besoin actuel et prévenir d'une situation aggravée à l'avenir. »

La Région a apporté son soutien financier à la Commune de Plailly pour la construction d'un centre de santé polyvalent. Michel Mangot (MM), Maire de Plailly, et les médecins généralistes (MG) témoignent.

Quelles sont les difficultés auxquelles la Commune de Plailly fait face en matière de santé ?

MM : *La question de l'accès aux soins de ville est une problématique à laquelle Plailly n'échappe pas. Les difficultés d'accès aux soins se sont creusées sous le double effet de l'augmentation de la population et de la diminution du nombre de médecins qui se dégradera dans les dix années à venir, compte tenu du vieillissement des professionnels de santé impliquant des départs à la retraite.*

Pourquoi avez-vous fait le choix d'investir en santé pour les habitants en créant un centre de santé polyvalent ?

MM : *Plailly est touchée par une carence d'offre de soins multi disciplinaires qui ne permet pas à chaque habitant de consulter un médecin généraliste, un dentiste, un masseur-kinésithérapeute, un orthophoniste ou encore une sage-femme. Au vu des besoins cruciaux, investir en santé, avec le soutien de la Région à hauteur de 40 %, était une évidence pour la commune qui a fait le choix de créer un centre de santé polyvalent.*

Qu'apporte la collaboration entre les médecins généralistes et les professionnels paramédicaux au sein d'une structure d'exercice coordonné ?

MG : *Grâce au centre de Santé de Plailly, il est maintenant possible pour les habitants de consulter un médecin traitant dans la commune car, avant la construction du centre, les deux médecins installés jusqu'alors à Plailly ne pouvaient plus accepter de nouveaux patients depuis longtemps.*

L'exercice entre paramédicaux et médecins généralistes permet d'apporter une prise en charge améliorée et directe de la patientèle. Les délais d'attente pour un rendez-vous sont réduits. En tant que salariés, les professionnels de santé n'ont pas à assurer la charge administrative associée à leur exercice.

L'aboutissement de ce projet est une grande satisfaction pour tous les professionnels de santé impliqués et en réponse aux besoins de notre patientèle.

VERS UNE RÉGION PLUS ÉPANOUISSANTE



Au même titre que les habitudes alimentaires, les conditions et le cadre de vie constituent un déterminant à la santé.

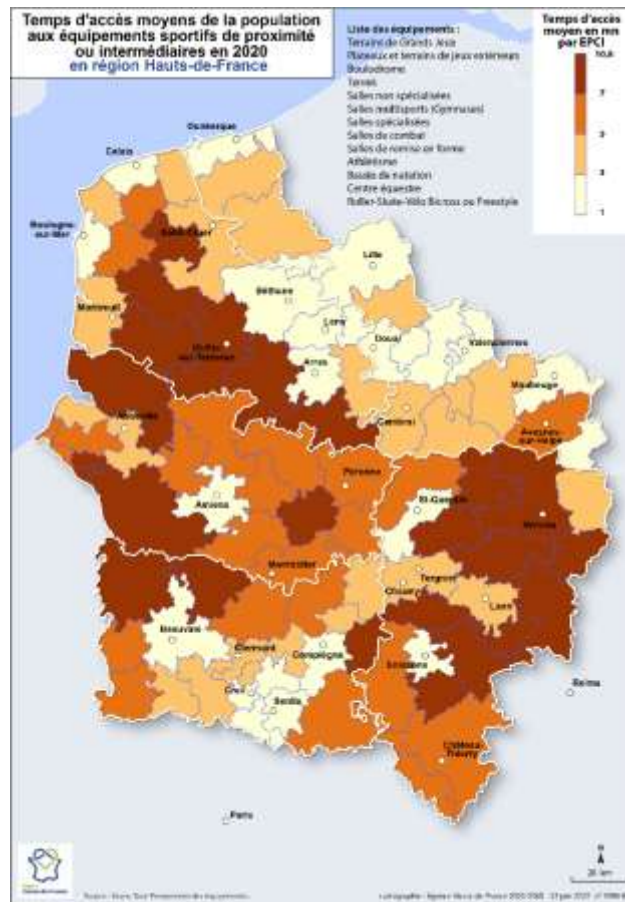
Leur inadaptation ou leur dégradation impacte l'état de santé et le bien-être de celles et ceux qui y vivent.

Aménager et transformer nos espaces extérieurs et intérieurs est nécessaire pour améliorer la santé des générations actuelles et à venir. Cet enjeu donne ainsi du sens au rôle joué par la Région.



Un temps d'accès moyen aux infrastructures sportives publiques relativement rapide

La promotion d'une activité physique et sportive régulière implique un accès facilité pour tous. Le temps d'accès moyen en voiture aux équipements sportifs de proximité publics est relativement rapide en Hauts-de-France : **3 minutes et 20 secondes en moyenne**. Ce temps d'accès est toutefois un peu plus élevé dans les espaces ruraux isolés (par exemple, Saint-Pol-sur-Ternoise ou Vervins).



Près d'1 ménage sur 5 en vulnérabilité énergétique

Les habitants exposés à la précarité énergétique¹⁶ ont une santé beaucoup plus fragile. En Hauts-de-France, **les dépenses énergétiques du logement fragilisent près d'un ménage sur cinq**. La vulnérabilité énergétique est encore plus marquée dans certains territoires aux logements majoritairement anciens et dégradés, notamment à l'est de la région.

Le soutien aux travaux de rénovation énergétique est une priorité pour baisser le nombre de « passoires énergétiques » et ainsi permettre aux personnes les plus vulnérables de préserver leur santé.



¹⁶ Difficulté voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement en raison de difficultés financières ou des conditions d'habitat.

La Région, comment a-t-elle agi pour ses habitants ?

Aménager le cadre de vie pour favoriser une meilleure santé

La conception de notre lieu de vie a un impact considérable sur notre bien-être et sur notre état de santé. L'aménagement favorable à la santé prend en considération les facteurs environnementaux (pollution, bruit, nature, *etc.*) et sociaux (accès aux soins, aux équipements sportifs, aux lieux sociaux, *etc.*) pour améliorer notre cadre de vie. Sur l'ensemble du territoire, les projets appliquant ce principe fleurissent et sont soutenus par la Région.



Faire du sport et se divertir dans des équipements éco-responsables

Le **centre aquatique de Coudekerque-Branche** est emblématique de cette démarche. Cet équipement sportif a été bâti pour être **complètement intégré à son environnement** grâce aux espaces de plages minérales ou arborées. Des espaces adaptés aux besoins de tous ont été construits : bassin sportif, bassin d'activités plus douces, aires de jeux... Petits et grands y trouveront bientôt leur compte. Même le traitement de l'eau a été réfléchi pour être plus respectueux de notre santé : le chlore a été remplacé par une solution bio minérale pour éviter d'aggraver des troubles respiratoires. L'accès à un lieu soucieux de notre bien-être et de notre santé est sans aucun doute un véritable atout pour vivre mieux et plus longtemps.

CHIFFRES CLES



Superficie : **375 m²** de bassin sportif – **180 m²** de bassin d'activité – **300 m²** de plages minérales – **1 000 m²** de plages végétales arborées



Montant de la subvention : **1 000 000 €** soit 6 % du coût total du projet



Transformer un quartier prioritaire de la ville en un quartier à santé positive

A plus grande échelle, le quartier Concorde à Lille bénéficie depuis 2022 d'une transformation totale. Le périphérique accolé à ce quartier cause des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique. Destiné à être un « quartier emblématique à santé positive », le projet Concorde poursuit plusieurs enjeux, dont les principaux sont de réduire l'exposition des habitants aux pollutions et aux nuisances sonores des axes routiers environnants, proposer des espaces naturels aménagés et des logements réhabilités avec de meilleures performances environnementales. Le projet « **Concorde – Quartier à santé positive** » a vu cette année son mur antibruit rehaussé pour mieux protéger ses habitants de la pollution et du bruit provenant des voies à grande vitesse. Au terme des travaux, les aménagements sur ce secteur permettront un renversement de l'image du quartier en développant notamment une vie économique et sociale et en apportant un meilleur accès aux soins et un **environnement favorable à la santé**.

CHIFFRES CLES



Montant de la subvention : **2 825 000 €** soit 50 % du coût du projet

Planter des arbres pour protéger notre santé

Vous a-t-on déjà conseillé de vous promener en nature pour vous ressourcer ? Ce conseil est plein de sagesse : il est prouvé scientifiquement que les espaces verts ont des bienfaits pour la santé mentale et pour la guérison. Ce n'est pas le seul avantage des arbres. Ils limitent aussi les îlots de chaleur, le ruissellement, leurs racines aident l'eau à s'infiltrer dans le sol et leurs feuilles captent la pollution atmosphérique. **Les arbres sont des alliés** contre le changement climatique et des atouts indéniables pour éviter certains problèmes de santé.

Verdir pour mieux s'instruire

La transition vers un environnement plus sain est encouragée par le dispositif « **Génération + Lycée et Nature** », qui propose de financer la plantation d'arbres dans les lycées publics et privés, les établissements régionaux d'enseignement adapté et les maisons familiales rurales. Les lycées bénéficiaires ont pu créer ou enrichir leurs espaces naturels, favorisant une meilleure biodiversité, une meilleure santé et un meilleur cadre de vie pour leurs élèves et personnels.

A Auby, le **lycée professionnel Ambroise Croizat** a apporté sa pierre à l'édifice en créant **un parcours végétal, sensoriel et thérapeutique** agrémenté d'une petite mare aux alentours du bâtiment. En traversant les différents espaces, les élèves ont réveillé leurs cinq sens grâce aux essences aromatiques, arbres fruitiers et autres éléments sensoriels du parcours. L'accent a été mis sur le partage et les relations intergénérationnelles, le lycée ayant fait profiter de l'espace aux habitants d'EPHAD et aux enfants de maternelle de la commune.

A Beauvais, le **lycée Jeanne Hachette** a fait le choix de créer une **mosaïque d'habitats naturels**. Ces zones refuges de biodiversité apportent une richesse végétale bienvenue pour les élèves et le personnel de l'établissement. C'est à la fois **un espace pédagogique et une source de bien-être** : les élèves et éco-délégués ont réalisé des inventaires de biodiversité, mis en place des panneaux d'information et proposé d'autres aménagements pour le futur. Cette « oasis » verte constitue un certain atout dans la prévention des pathologies respiratoires et le maintien d'un équilibre mental.

CHIFFRES CLES



Nombre d'arbres plantés au lycée Ambroise Croizat : **141 arbres et arbustes dont 41 arbres fruitiers**



Montant de la subvention : **5 300 €** soit 94 % du coût du projet



Nombre d'arbres plantés au lycée Jeanne Hachette : **52 arbres et arbustes**



Montant de la subvention : **5 100 €** soit 96 % du coût du projet

Verdir pour se rafraichir

Les espaces collectifs sont à privilégier dans les **actions de renaturation** pour permettre au plus grand nombre de profiter des nombreux bienfaits des espaces verts.

Depuis la création du **plan Arbres en 2020**, les dispositifs « Plantations sur propriétés publiques » et « Nature en Chemin » ont permis de financer **plus de 490 projets déposés**

par des collectivités locales ou leurs groupements et de planter **735 000 arbres et arbustes dans les 5 départements**.

Le **Groupe « Vilogia »**, bailleur social engagé en faveur de la biodiversité, a planté, avec le soutien de la Région, **plus d'un millier d'arbustes et arbres sur deux sites**, Villeneuve d'Ascq et Lys-Lez-Lannoy, selon la méthode « Miyawaki »¹⁷. Ce procédé favorise la biodiversité et les îlots de fraîcheur en réalisant des plantations denses et, ce avec une grande variété d'espèces végétales adaptées au lieu. Ces micro-forêts, lorsqu'elles seront bien développées, constitueront de véritables espaces de respiration et de bien-être pour les habitants des quartiers concernés.

L'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) du Valenciennois, qui accompagne les personnes en situation de handicap, a également planté à Anzin deux îlots de forêt urbaine avec 900 arbres et arbustes pour sensibiliser les résidents à la nature et améliorer le cadre de vie.

CHIFFRES CLES



Nombre d'arbres et arbustes plantés par Vilogia : **1 800**



Montant de la subvention : **13 800 €** soit 26 % du coût du projet



Nombre d'arbres et arbustes plantés par l'APEI : **900 arbres et arbustes**



Montant de la subvention : **6 370 €** soit 25 % du coût du projet



Nombre total d'arbres plantés par les collectivités et lycées en une année : **93 624**

Réhabiliter le bâti pour éviter certaines pathologies

Les foyers de notre région sont davantage exposés à la précarité énergétique à cause d'un plus faible taux de revenus que la moyenne nationale, d'un nombre important de logements anciens et plus énergivores et un climat plus rigoureux. Les habitants des Hauts-de-France cumulent d'autres difficultés encore, puisque la précarité dont ils souffrent les empêche de pouvoir chauffer correctement leur logement, ce qui a des impacts directs sur leur santé avec une exposition prolongée au froid, à l'humidité, aux moisissures ou à la présence de monoxyde de carbone. La Région est intervenue pour aider les ménages affectés.



Rénover son logement, c'est bon pour le pouvoir d'achat, la planète et la santé

Le dispositif « Aide à la rénovation énergétique des logements privés – AREL » propose une aide financière aux foyers les plus modestes et éligibles à l'aide Ma prime rénov'. Dès lors que les ménages concernés en ont fait la demande, ils ont pu entreprendre un chantier de rénovation. Avant de se lancer dans de tels travaux, les bénéficiaires retenus disposaient de logements qui n'étaient pas du tout isolés. **Il y avait donc urgence à y remédier tant pour leur santé que pour leur pouvoir d'achat**. Un programme des travaux et un plan de financement ont été ensuite établis. L'aide régionale leur a permis de réduire le reste à charge du coût des travaux éligibles dans le cadre du dispositif. Une fois les travaux achevés, les

¹⁷ Méthode de création de micro-forêt qui consiste à planter des arbres et arbustes de façon dense et condensée, sur de petites surfaces.

ménages ont gagné en confort thermique mais également en période de fortes chaleurs. Pour les ménages bénéficiaires, ce dispositif leur a incontestablement redonné la main pour améliorer leurs conditions de vie et mieux se préparer au changement climatique.

CHIFFRES CLES



Nombre de ménages accompagnés au titre de la rénovation énergétique des logements privés : **2 766**



Montant de l'aide individuelle : **entre 1 000 et 3 500 €** d'aide selon les travaux à réaliser



Montant du financement du dispositif : **5 000 000 €**

Qu'en disent les bénéficiaires ?

Sans l'aide régionale, nombre d'entre eux n'auraient jamais pu réaliser des travaux de rénovation. Divers types de travaux ont été entrepris : pose de nouvelles menuiseries, isolation de la toiture ou des murs, installation d'un système de ventilation mécanique.



Annie B. se dit être satisfaite des travaux, avoir plus chaud l'hiver et disposer d'un meilleur confort lors des fortes chaleurs.

Véronique L. voit ses factures d'électricité diminuer.

Jacinthe L. apprécie son nouveau confort de vie au quotidien, qui plus est avec une consommation énergétique diminuée.



Protéger sa santé grâce à la transition écologique

Pour mettre la question de la précarité énergétique et de la santé des habitants au cœur de leurs préoccupations, l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA)** a fait monter en compétences les **acteurs de la rénovation énergétique**. A travers des webinaires et des groupes de travail, les conseillers France Rénov' ou ceux des guichets uniques de l'habitat ont bénéficié d'une formation sur les enjeux de la qualité de l'air intérieur. Ils pourront donc prochainement à leur tour sensibiliser les personnes faisant appel à leur expertise et les guider vers **des choix plus respectueux de leur santé**.

L'APPA a également facilité le lien entre ces professionnels et les CMEI¹⁸ de sa plateforme. Ces experts ont pour mission de réaliser un diagnostic du logement et des habitudes de vie des habitants sur prescription médicale. Ils proposent des solutions concrètes aux problèmes rencontrés. Les habitants souffrant de pathologies respiratoires imputables à leurs conditions de vie ont ainsi été redirigés par les conseillers en rénovation vers la **plateforme CMEI** pour bénéficier du meilleur accompagnement possible.

¹⁸ Conseiller Médical en Environnement Intérieur. Le CMEI intervient sur prescription médicale et réalise un diagnostic du logement et des habitudes de vie de ses habitants. Il détermine les éléments qui pourraient aggraver ou être à l'origine d'une pathologie respiratoire.

CHIFFRES CLES



Nombre de professionnels de la rénovation énergétique sensibilisés : **130**



Nombre de visites de CMEI : **+ de 560**



Montant de la subvention : **100 000 €** au total donc **45 000 €** sur les volets présentés

La Région, vers quoi veut-elle aller ?

Plan arbres en Hauts-de-France 2020 - 2027

Objectif : favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes d'essence locale par les acteurs des territoires

Le plan arbres en Hauts-de-France a été lancé en 2020, puis actualisé et prolongé jusqu'en 2027. A travers ce plan, la Région encourage la plantation d'arbres, d'arbres fruitiers et d'arbustes d'essence locale sur tout le territoire.

3 axes phares guident ce plan :

- Être exemplaire
- Accompagner et valoriser les initiatives territoriales
- Encourager la mobilisation citoyenne



638 671 arbres, arbustes, arbres fruitiers d'essence locale plantés entre 2020 et 2023 sur propriété publique



©Dominique Bokalo / Région Hauts-de-France

Pour en savoir plus :

https://delibinternet.hautsdefrance.fr/Docs/CommissionPermanente/2022/06/28/DELIBERATION/2022.01058_deliberation.PDF



Le saviez-vous ?



Qu'est-ce qui fait que nos habitants se sentent bien dans notre région ? Comment rendre compte de ce niveau de bien-être à l'échelle territoriale ? Comment mobiliser les habitants autour de ces enjeux ?

Derrière ces questions se cache la notion de bien-être territorial à laquelle la Région Hauts-de-France, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole, la Métropole européenne de Lille, le Centre Ressource du Développement Durable, et l'Université de Lille s'intéressent depuis 2020.

Cette notion est tout à fait nouvelle. Elle appelle à produire **un outil de mesure du bien-être territorial** qui implique directement les habitants à différentes échelles, commune, bassin de vie, quartier. Plusieurs dimensions le constituent comme la communauté de vie, l'attachement aux territoires, l'accès au logement, l'accès aux soins, *etc.* Cette démarche est expérimentale et repose sur un travail de long-terme.

On vous en dira plus dans l'une des prochaines éditions du Carnet de santé.



©Stéphanie Demeyere/ Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole

Pour en savoir plus :

<https://new.express.adobe.com/webpage/LMOIpVt2RQdia/>



VERS UNE RÉGION PLUS INNOVANTE



La région Hauts-de-France est un territoire qui concentre de nombreuses activités d'innovation et de recherche en santé.

En promouvant l'excellence, en accélérant l'innovation et en soutenant la recherche, la Région a pour ambition d'offrir aux patients de nouvelles modalités de prévention et de prise en charge.

En attirant toujours plus d'experts et en encourageant des projets structurants en santé, la Région souhaite voir les chercheurs et entreprises s'ancrer, puis rayonner au-delà des frontières du territoire.



La Région, qu'observe-t-elle ?

Les dépenses de recherche et développement (R&D) s'élèvent à 1,08 % du PIB régional

L'effort de recherche est mesuré en rapportant la dépense intérieure de recherche et développement au PIB. L'objectif de la loi de programmation de la recherche pour 2021 - 2030 pour l'effort de recherche en France a été fixé à 3 %, conformément au programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe ».

En 2021, l'effort de recherche en Hauts-de-France représente 1,08 % du PIB régional (contre 2,2 % en moyenne nationale, la région occupe l'avant-dernier rang des régions hexagonales devant la Corse).

Les Hauts-de-France sont situés à un niveau de performance « modéré » en termes d'innovation selon le Tableau de bord européen de l'innovation de 2021. **Cette performance s'est améliorée de + 3,6 % depuis 2014.**

Les chercheurs tous secteurs d'activités confondus représentent près de 5 emplois pour 1 000 en Hauts-de-France

En 2019, la région compte 10 803 chercheurs en équivalent temps plein (17 487 emplois en comptabilisant le personnel de soutien). **Plus d'1 chercheur sur 2 travaille dans une entreprise.**

Les effectifs de chercheurs représentent 4,8 pour 1 000 des emplois salariés et non-salariés de la région (11 pour 1 000 en moyenne nationale).

Les opportunités de la Silver-Santé¹⁹ se développent

La filière de Silver-Santé est un axe stratégique de développement pour la région. Ce marché est estimé à près de 500 millions d'euros en chiffres d'affaires. Il regroupe en région plus de 200 entreprises et concentre plus de 10 000 emplois.

4 grands axes de la Silver-Santé en région Hauts-de-France sont identifiés : ²⁰

- Les entreprises liées à la prise en charge (près de 40 % du Chiffre d'affaire (CA) de la filière) : accessibilité, autonomie, soin à domicile, aide à domicile, entreprises du numérique, industrie du textile,
- L'alimentation et la nutrition adaptée (plus de 10 % du CA de la filière),
- Les fournisseurs du matériel médical (près de 45 % du CA de la filière),
- Les entreprises de services en Business-to-business ou B2B (près de 5 % de la filière).

¹⁹ Activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors

²⁰ Eurasanté, « Panorama de la silver économie en région Hauts-de-France 2020 », <https://www.eurasante.com/wp-content/uploads/2021/01/2020-PANORAMA-SILVER-ECO.pdf>

La Région, comment a-t-elle agi pour ses habitants ?

Une Région à la pointe des innovations en santé

Les fondements de l'innovation sont **tout autant théoriques que pratiques** : il faut produire de nouvelles connaissances pour pouvoir les appliquer le plus intelligemment possible. La recherche fondamentale et le développement de solutions techniques sont les deux faces d'une même pièce. L'innovation naît donc aussi bien au sein de nos universités et de nos centres hospitaliers, que dans les locaux d'une start-up.

Soutenir les projets d'excellence du monde médical : l'exemple du projet « ARIANES »

L'actuel Contrat de Plan Etat – Région 2021 – 2027 a pour objectif de soutenir la recherche et l'innovation, vecteurs d'excellence y compris en santé. C'est à ce titre que la Région a souhaité apporter son soutien financier dès cette année au **projet d'« Avancée en Neurosciences et Santé mentale – ARIANES »** porté par le CHU de Lille, l'Université de Lille et l'INSERM notamment. Le projet se développera sur plusieurs années et inclura l'acquisition d'un équipement médical d'exception : **une Imagerie à Résonance Magnétique 7 Tesla dite de très haut champ**. Cette IRM permet de réaliser des analyses plus poussées que d'autres modèles. Elle permettra d'améliorer et transformer l'approche diagnostique, pronostique et thérapeutique. Cet équipement, qui associera les centres hospitaliers périphériques, constituera un avantage de taille dans la lutte et la prise en charge des maladies neurodégénératives en région, telles que la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson, ainsi que pour la santé mentale.

CHIFFRES CLES



Nombre d'établissements impliqués : **20 établissements publics et privés**



Nombre d'IRM 7T : **8 IRM 7T en Europe, dont 4 en France**



Montant de la subvention : **3 100 000 €**

Encourager la création d'entreprises innovantes en santé : l'exemple d'Eurasanté

Soutenir l'innovation en santé, c'est encourager les entreprises qui veulent révolutionner la santé. La région Hauts-de-France est dotée du **parc d'innovation Eurasanté**, implanté à Loos-Lille métropole, qui favorise l'excellence de la recherche et de l'industrie de santé publique et privée. Il comprend des incubateurs²¹ pour accompagner le développement de start-up sur l'ensemble du territoire régional. Le **Hub Eurasanté** matérialise cette dynamique avec un bâtiment regroupant chercheurs, entrepreneurs et autres acteurs de l'innovation de haute technologie dont **la première pierre a été posée en avril 2023**. Les thématiques de travail y seront variées et aboutiront à des solutions innovantes pour notre santé.

²¹ Structure d'accompagnement de porteurs de projets innovants. L'incubateur peut fournir un soutien technique et apporte des conseils pour mieux naviguer les différentes étapes de la création d'entreprise.

CHIFFRES CLES



Parc Eurasanté : **10 hôpitaux, 4 universités, 50 laboratoires regroupant 1 800 chercheurs** et **200 entreprises**



Montant de la subvention au GIE Eurasanté pour la filière « santé » : **855 000 €** soit **48 %** du coût du programme d'activités



Virtual Reality Therapy Exposition in Anorexia (Vertexa) : lutter contre les troubles alimentaires

Prenons l'exemple des troubles des conduites alimentaires, pathologies fréquentes chez les femmes et chez les jeunes. La **start-up « Vertexa SAS »** a été incubée sur le parc Eurasanté soutenu par la Région dès 2023. Elle est issue des recherches menées par le laboratoire Lille Neurosciences & Cognition (LiLNCog) et le Centre Hospitalier d'Arras, dans le cadre du dispositif régional « Start-AIRR », pour démontrer l'intérêt de l'utilisation de la réalité virtuelle dans le parcours de soins des patientes anorexiques. Ce projet de recherche applicative a abouti à la création de la start-up « Vertexa SAS » qui a mis sur le marché **un modèle de prise en charge des patients atteints d'anorexie mentale ou de boulimie basé sur la réalité virtuelle**. Il sera prochainement adapté à la prise en charge de situations d'obésité ou liées à un trouble alimentaire. La réalité virtuelle permet de soigner plus et autrement grâce à un parcours psychoéducatif, immersif, motivant et accessible partout. C'est pour cette raison que la Région a choisi de soutenir ce défi.



Open Stent Solution : éviter les chirurgies invasives

Dans le domaine des maladies cardiovasculaires, c'est la **start-up « Open Stent Solution »** qui se positionne en cheffe de file. Accompagnée par Eurasanté que finance la Région, elle a pu développer une solution véritablement innovante. Fondée à Amiens par un chirurgien, elle a souhaité pouvoir proposer une alternative aux chirurgies à cœur ouvert qui ne sont pas sans risques, particulièrement pour les patients dont l'état de santé est trop fragile. Leur technologie de « stent valvé à expansion longitudinale » offre désormais aux patients **une solution plus flexible, accessible et moins invasive que la chirurgie courante**. Elle a d'ailleurs reçu le prix Loréat-i-nov 2023 à l'occasion de sa première transplantation réussie chez l'animal.

L'esprit avant-gardiste des entrepreneurs accompagnés par Eurasanté ouvre des portes jusqu'ici inconcevables et élargit le champ des possibles pour les patients de la région.

La recherche, un levier d'attractivité pour les jeunes talents en région

Pour attirer toujours plus de jeunes chercheurs confirmés en Hauts-de-France et leur permettre d'y poser leurs cartables, la Région a apporté une aide précieuse aux Unités de recherche. Le **dispositif « Soutien aux Talents de la Recherche Scientifique – STaRS »** finance ces « Talents » qui ont pu développer leurs activités de recherche au meilleur niveau et consolider leur expérience. Ce coup de pouce en début de carrière offre la perspective d'un recrutement sur concours et/ou d'une soumission de projets auprès des instances scientifiques nationales ou internationales.



Parole d'un Alumni « STaRS » : Fernando Real, Chercheur au CNRS et au Centre d'Infection et d'Immunité à l'Institut Pasteur de Lille

« Avec les financements STaRS de la Région Hauts-de-France, j'ai établi mon propre groupe de recherche à l'Institut Pasteur à Lille pour étudier la formation de réservoirs viraux chez l'humain et aussi chez des modèles *in vivo* comme la souris dans le cas du SARS-COV-2.

L'objectif du groupe, c'est de mieux comprendre comment un virus peut persister dans la moelle osseuse et quels sont les impacts à court ou long terme de cette interaction. Une fois les cellules infectées par un virus (VIH ou SARS-COV2), on peut avoir des cellules immunitaires dysfonctionnelles.

J'ai pu construire différents projets pour développer de nouvelles stratégies thérapeutiques contre ces virus. Dans la recherche, il faut avoir cette flamme de la découverte, de nouvelles idées pour **aider, soigner et guérir** les patients. Les financements de la Région permettent aux chercheurs de mener leur recherche en toute indépendance et au bénéfice des patients. »

CHIFFRES CLES



Pourcentage de chercheurs en santé soutenus grâce au programme « STaRS » : **60 %**



Montant moyen de l'aide allouée : **150 000 €**



Nombre de laboratoires en santé : **80 laboratoires** associant **4 000 chercheurs**

La recherche clinique, des prouesses au bénéfice des patients de la région

La recherche clinique²² est au service des patients. Pour la développer en établissements de santé, la Région a lancé un **appel à projets** spécifique. Il a pour particularité d'encourager les études entre centres hospitaliers portant sur des sujets aussi divers que nombreux, tels que les cancers, le diabète, les maladies inflammatoires, les maladies neurologiques. Parmi ces études, le **projet « UPGRADE »** sera développé par le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, en collaboration avec trois autres centres hospitaliers : Calais, Béthune et Valenciennes. Il étudiera l'activité d'une hormone (la GnRH) chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer et ses effets sur leur cerveau.

CHIFFRES CLES



Nombre de projets retenus : **4**



Montant global dédié à l'appel à projets : **537 472 €**, dont une subvention de **149 972 €** pour le projet « UPGRADE »

²² Recherche biomédicale effectuée à partir de données recueillies sur des personnes, avec ou sans intervention thérapeutique ou diagnostique. Autrement dit, c'est une recherche au lit du patient incluant une prise en charge personnalisée.

La Région, vers quoi veut-elle aller ?

Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022 - 2028

Objectifs : apprendre, transformer, attirer et amplifier la dynamique engagée depuis plusieurs années

Voté en décembre 2022, **3 axes phares** guident ce schéma :

- Pour une région de la connaissance : créer les conditions de la réussite et favoriser la diffusion scientifique
- Pour une région de la transformation : accompagner le développement économique et soutenir les transitions
- Pour une région de l'attractivité : accompagner le développement territorial et assurer le rayonnement international



©Michael Lachant / Région Hauts-de-France

Pour en savoir plus :

https://delibinternet.hautsdefrance.fr/Docs/CommissionPermanente/2022/12/08/DELIBERATION/2022.01881_annexe.PDF



Quel devenir pour les projets accompagnés ?



©Eurasanté

La **start-up « TEMEOO »**, dont Dinu Stanescu en est le fondateur, a été lauréate de l'appel à projets « Innovation et Prévention » lancé par Eurasanté et la Fondation Denise et Norbert SEGARD pour son projet « TEMEOO CARDIO - Télé-Expertise Médicale en Orthoptie et en Ophtalmologie ». TEMEOO CARDIO est une solution qui vise à prédire le risque d'infarctus à partir de l'analyse de photographies de fonds d'œil qui retracent la circulation sanguine. Grâce à cette solution, des infarctus du myocarde pourront être évités et leurs séquelles pourront être limitées. Il s'agit d'un acte innovant, car il est **rapide, non invasif, prédictif et peu coûteux**.



Prix régional de 5 000 €

Pour en savoir plus :

<https://www.youtube.com/watch?v=-FXFOmbWpkE>



VERS UNE RÉGION - EMPLOYEUR PLUS EXEMPLAIRE



La Région, en tant que collectivité - employeur, est soucieuse de la bonne santé de ses agents, au même titre que l'attention qu'elle porte à ses habitants.

Afin d'offrir de bonnes conditions de travail à ses agents et de favoriser leur bien-être au quotidien, la Région a pour objectif d'être une collectivité exemplaire.

La Région - employeur, qu'observe-t-elle ?

La santé des agents est une ressource précieuse pour faire vivre au quotidien la collectivité qui agit pour ses habitants. Elle fait aujourd'hui partie intégrante des enjeux de la collectivité, au-delà de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Des agents régionaux implantés sur l'ensemble du territoire régional

9 000 agents travaillent quotidiennement au service des habitants. Ils sont répartis entre plusieurs sites d'exercice :

- au siège principal de Lille et secondaire d'Amiens ainsi que dans les 16 antennes régionales au plus proche des habitants, pour la mise en œuvre des compétences régionales ;
- dans les lycées et au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive, pour des missions d'accueil, d'entretien, de restauration et d'hébergement, au service des 200 000 lycéens ;
- pour la gestion des ports de Boulogne-sur-Mer, 1^{er} port français de pêche et de Calais, 1^{er} port français pour le transport de passagers.

L'activité physique au travail : une stratégie triplement gagnante

Les bienfaits de l'activité physique dans la vie de tous les jours sont plus que jamais connus de tous après la crise sanitaire de la COVID-19 qui a montré à quel point elle joue un rôle déterminant sur la qualité de vie, le bien-être et la santé au travail.

Selon une étude publiée en 2022 par l'observatoire de la Mutuelle Nationale Territoriale, la promotion de l'activité physique est la troisième action de prévention la plus demandée par les agents territoriaux, après la lutte contre les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques.

Selon l'Etude Goodwill Management, transposable au monde des collectivités territoriales, les effets sont positifs pour tous :

- L'agent est en meilleure forme physique et psychologique.
- La collectivité - employeur constate une augmentation de la productivité et une réduction de l'absentéisme.
- La société dans son ensemble est gagnante par la réduction des dépenses de santé.

La Région - employeur, comment a-t-elle agi pour ses agents ?

Protéger les agents des virus hivernaux

La grippe hivernale, on en parle moins depuis la crise de la COVID et, pourtant, elle continue d'être là chaque hiver.

La vaccination est le premier geste à faire pour se protéger de la grippe, et plus encore quand on est fragile. Si la vaccination ne permet pas toujours d'éviter la grippe, elle réduit le risque de complications graves ou de décès et limite les absences.

Pour protéger les agents de la grippe hivernale, la collectivité propose, en partenariat avec les services médicaux au travail conventionnés, la vaccination à ses agents sur la base du volontariat et pendant le temps de travail.

En incitant à la vaccination, la collectivité souhaite prévenir la maladie plutôt que la subir.

CHIFFRES CLES



Nombre moyen d'agents vaccinés par la collectivité par an : **270**

Promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail

Comme chaque année et depuis 2019, la collectivité a pris part à la **semaine pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)** organisée dans toute la France. A cette occasion, la collectivité a proposé un évènement « *made in* » Région Hauts-de-France du 19 au 23 juin 2023 pour :

- renforcer le sens du travail et la motivation des agents, en leur donnant l'occasion d'exprimer leurs besoins, leurs attentes et leurs idées,
- favoriser le bien-être et la santé au travail, en proposant des activités et des ateliers qui contribuent à réduire le stress, à prévenir les risques psychosociaux et à améliorer l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

La **semaine de la QVCT en 2023** a véritablement été la semaine des agents. Une multitude d'ateliers a été mise en place par et pour les agents.

En voici quelques exemples :

- Un « speed-conseils Managers » pour trouver des solutions possibles aux problèmes les plus courants dans le cadre de la QVT ou le « Coaching » pour alléger la charge mentale ;
- Des ateliers bien-être : Shiatsu Do-in (technique d'auto-massage), Qi-Gong (gymnastique douce) et sophrologie ;

- Des ateliers pratiques tels que « La communication assertive : non violente mais pas tiède ! » ou encore « Télétravail, hybridation, le travail évolue. Et moi dans tout ça ? » ;
- Des activités sportives diversifiées (Capoeira, Kung-Fu, golf, sports cérébraux, squash, badminton, vélo, course à pied, Futsal, pétanque, ...).

D'année en année, l'évènement accueille de plus en plus d'agents, avec d'ailleurs une fréquentation qui a triplé, entre l'édition 2022 et celle de 2023.



Verbatim sur le ressenti des agents après leur participation à l'évènement

« Beaucoup de bienfaits après les séances bien-être »

« Parenthèse dans la vie au travail »

« Echanges, bonne humeur et détente »

« Apprentissage pour adopter de nouvelles postures physiques »

CHIFFRES CLES



Nombre d'ateliers proposés : **35**



Nombre d'agents y ayant participé : **350**

Être « en forme à la Région ! » : tous actifs

Pour un grand nombre d'agents régionaux, leurs missions s'accomplissent devant un écran, les amenant ainsi à peu se déplacer et plus encore avec le déploiement du télétravail. C'est donc pour améliorer la santé de ses agents par l'activité physique et leur qualité de vie au travail que la Région a initié « En forme à la Région », une démarche novatrice, transversale et pluriannuelle sous l'impulsion des élues régionales, Brigitte Fouré, Manoëlle Martin, Anne Pinon et Florence Bariseau. Cette démarche amène la collectivité à aller plus loin dans la mise en place d'activités physiques et sportives. L'année 2023 a été synonyme d'expérimentations et d'initiatives emblématiques.



Lancement le 28 septembre 2023 à l'occasion de la Journée nationale du sport en milieu professionnel



Défier ses collègues en marchant

Pour lutter de façon ludique contre la sédentarité, deux **challenges de pas connectés** de sept jours ont été organisés, l'un en juin et l'autre septembre. L'idée de ces challenges était d'inciter les agents à marcher en comptabilisant les pas sur une application dédiée. Quel que soit son

âge ou son niveau de forme physique, la marche quotidienne est accessible au plus grand nombre. Elle aide à se sentir mieux au travail : elle réduit le stress et augmente la bonne humeur. **Plus de 400 agents se sont pris au jeu.** Ces deux challenges de marche ont plus que jamais remporté l'adhésion des agents régionaux et renforcé la cohésion d'équipe.

CHIFFRES CLES



1^{er} challenge du 19 au 25 juin 2023 : **8 424 pas effectués/jour/agent** pendant une semaine. Total de pas effectués : **10 850 695**



2^{ème} challenge du 18 au 24 septembre 2023 : **7 919 pas effectués/jour/agent** pendant une semaine. Total de pas effectués : **12 749 163**



Rouler à vélo : c'est être gagnant !

La Région se mobilise chaque année à l'occasion de la semaine de la mobilité et du mois de mai à vélo. Venir à vélo au travail, c'est gagnant pour la planète, le porte-monnaie et la santé. Elle a donc décidé, dès 2023, d'encourager davantage la pratique de cette mobilité active auprès du plus grand nombre d'agents.

Jusqu'alors la collectivité participait à hauteur de 75 % du prix d'un abonnement à un service public de location de vélos. Depuis le 1^{er} juillet 2023, une nouvelle indemnisation a été mise en place pour les agents utilisant leur propre vélo entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, c'est le **forfait mobilités durables**.

En plus de cette aide financière, la collectivité a continué de proposer à ses agents d'emprunter un vélo de la Région pendant une semaine, à titre expérimental, pour les convaincre d'opter pour le vélo plutôt que la voiture ou le métro pour se rendre au travail. Pour les déplacements professionnels de courte distance, les agents ont pu aussi **emprunter un vélo de la collectivité mis en libre-service**.



Verbatim sur la pratique du vélo par les agents

« Ce qui était une nécessité au départ s'est transformé en bien-être »

« C'est bon pour la santé et pour l'environnement et c'est moins cher que la voiture ! »

« Je n'y vois que des avantages »

« C'est plus rapide et cela donne de l'énergie le matin »

CHIFFRES CLES



Nombre de forfaits octroyés : **650**



Montant de l'aide par agent par année : **entre 100 et 300 €**



Nombre de vélos « classiques » ou à assistance électrique mis à la disposition des agents : **36**

Ils en parlent ...



« Le challenge de pas connectés crée du lien et de la cohésion entre agents. Marcher, c'est bon pour la santé ! »

Alice Blandin et David Dubos ont relevé le défi du challenge de pas connectés du 19 au 25 juin 2023, dans le cadre de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail. Tous deux nous racontent leur expérience.

Alice Blandin, gestionnaire des fonds européens au pôle « Territoires et Transition »

J'ai marché entre 15 et 20 km par jour pendant le challenge. Pour faire mes 20 000 pas quotidiens, chaque soir, j'allais me promener le long du chemin de halage, proche de chez moi. C'était sympa de faire le challenge en équipe. Ça crée du lien et de la cohésion, et c'est d'autant plus important maintenant avec le développement du télétravail ! Depuis la fin du challenge, j'ai repris mes habitudes : je fais environ 10 000 pas par jour et je cours 3 à 4 fois par semaine.

David Dubos, manager des agents techniques au lycée Joliot Curie à Hirson

Notre lycée a une superficie de 7 ha, donc chaque jour on marche beaucoup ! Pour des raisons de santé, je dois marcher et comme ça me fait beaucoup de bien, j'essaie d'inciter les collègues à faire de même. Avec mes collègues, nous étions une petite équipe. Chaque jour on se lançait des défis, il y avait vraiment une bonne ambiance !



©Freepik

DYNAMIQUES ET PERSPECTIVES



Feuille de route

Cette **première édition du Carnet de santé à 360 degrés** permet de tracer de **nouvelles perspectives** pour la poursuite de la démarche et son actualisation, grâce à l'enjeu qu'elle porte : faire de la santé une politique publique régionale transversale.

AXE 1 : Renforcer l'implication de toutes les parties prenantes : Tous concernés, tous impliqués pour la santé !

- **Poursuivre l'engagement politique :**
 - o Faire de la commission « lutte contre le surpoids et l'obésité » une commission stratégique dans l'orientation et la conception du plan
 - o Sensibiliser autrement la communauté politique aux enjeux de santé transversaux par l'appropriation de la fresque de la santé globale
- **Consolider et élargir la dynamique inter-directions :**
 - o Diffuser plus largement la culture du décloisonnement des enjeux de santé auprès des directions opérationnelles, pour mieux identifier les dispositifs régionaux impactant la santé
 - o Développer le travail inter-directions par l'organisation de cycles d'ateliers participatifs et créatifs
 - o Promouvoir de nouveaux outils ludo-pédagogiques pour mieux saisir l'approche à 360 degrés, être davantage sensible au sujet de la santé et infuser la santé dans les politiques et dispositifs régionaux
 - o Visiter un site représentatif d'enjeux croisés en matière de santé

AXE 2 : Amplifier le caractère collectif et transversal des enjeux de santé

- **Elargir le cercle des directions opérationnelles impliquées** et investir davantage certains services travaillant sur des sujets clés et/ou d'expertise
- **Renforcer les liens entre la démarche « Santé à 360 degrés » et les autres démarches transversales** comme le Plan Régional Santé Environnement 4 ou celle autour du bien-vieillir en Hauts-de-France **et faire en sorte qu'elles s'enrichissent mutuellement**
- **Amorcer l'identification des enjeux de santé** en tant que tels dans les dispositifs régionaux en cours et à venir par l'insertion d'un « **facteur santé** » et par sa **valorisation** dans les outils de communication
- **Poser la question de l'inclusion des fonds européens** en appui de certains projets ayant un impact en matière de santé et pour lesquels la Région est autorité de gestion

AXE 3 : Etayer les prochaines éditions du Carnet de santé à 360 degrés pour faire de chaque édition un carnet unique

- Développer les **éléments d'observation et de connaissance de la santé**, infusés dans toutes les politiques régionales
- **Mieux identifier les impacts sur la santé des différentes politiques régionales** pour les illustrer à travers de nouveaux dispositifs, nouveaux acteurs et nouvelles actions
- Rechercher à **incarner autrement les effets positifs des dispositifs régionaux sur la santé**

- **Opter pour un autre format**, avec des présentations encore plus illustratives, plus faciles à lire et à comprendre, encore plus attrayantes
- **Travailler de nouvelles formes de communication ciblées autour de ce Carnet de santé :**
 - une communication interne, auprès des directions concernées et leur valorisation
 - une communication auprès des élus régionaux
 - une valorisation plus large/externe, incluant les institutions partenaires opérateurs voire habitants.

Avec les contributions de ...

Le **Carnet de santé à 360 degrés des Hauts-de-France** a été réalisé conjointement avec :

- la Direction de la santé en tant que Direction pilote,
- la Direction de la qualité et de la performance,
- l'Agence Hauts-de-France 2020-2040.

Plusieurs Directions ont été impliquées dans la démarche :

- la Direction de l'agriculture et du développement rural,
- la Direction de l'aménagement du territoire et du logement,
- la Direction de l'eau et de la biodiversité,
- la Direction de la formation professionnelle,
- la Direction de la recherche, de l'enseignement supérieur et des formations sanitaires et sociales,
- la Direction de la transformation de l'économie régionale,
- la Direction de la troisième révolution industrielle,
- la Direction de l'apprentissage et de l'alternance,
- la Direction des infrastructures de mobilités et du Canal Seine Nord Europe,
- la Direction des politiques éducatives,
- la Direction des ressources humaines,
- la Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative,
- la Direction du fonctionnement des établissements.



©Hichem Ghouila / Région Hauts-de-France



CARNET DE SA 360 DEGRÉS DES HAUTS-DE-FRANCE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

11723088

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/03/2025

Retour Préfecture : 25/03/2025

RÉCITS DE SANTÉ



Région
Hauts-de-France

Ambition 1 – Vers une région plus préventive

Milo, âgé de 18 ans, est apprenti dans un centre de formation à Saint-Martin-Boulogne. Sa petite amie, Océane, a le même âge, et elle étudie à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) du Littoral Côte d'Opale.

Beaucoup de ses amis ont des difficultés pour finir leur fin de mois. Alors il se demande si les habitants des Hauts-de-France sont pauvres.

Pour obtenir une réponse, il a questionné « ChatGPT », agent conversationnel utilisant l'intelligence artificielle générative, qui lui a précisé que près d'une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et plus d'un jeune sur cinq est sans emploi ou qualification.

« ChatGPT » est allé plus loin dans sa réponse et a indiqué que le nombre de décès avant 65 ans était élevé en Hauts-de-France et qu'un tiers serait évitable en changeant certains comportements, comme pratiquer une activité physique régulière.

La Région en action : une Région qui aide les jeunes en difficultés financières pour leur santé ...

Milo, en tant qu'apprenti en confiserie – chocolaterie, est heureux de découvrir et d'apprendre de nouvelles recettes : guimauves aromatisées, œillets en pâte d'amande, et encore bien d'autres. La gourmandise est le joli défaut de Milo qui a toujours tendance à goûter ce qu'il prépare. Cette consommation excessive de sucre a entraîné chez lui une vive douleur générée par l'apparition d'une carie. Il en a parlé à ses amis qui lui ont conseillé de consulter un dentiste, mais Milo a répondu que sa situation financière ne lui permettrait pas de payer les frais dentaires restant à sa charge, faute de mutuelle. L'un de ses amis lui a appris que la Région accordait une aide pour les soins médicaux, comme les soins dentaires non pris en charge par l'Assurance maladie ou la mutuelle. Cette nouvelle l'a soulagé.

Comme la majorité des étudiants, Océane a un budget très contraint qui l'amène à prioriser certaines de ses dépenses, comme payer son loyer, ses charges, ses frais de transport pour aller à l'IUT, se soigner, et s'alimenter correctement. Par manque de moyens, Océane sautait régulièrement des repas jusqu'à la fin de l'année 2022, mais depuis elle sait qu'elle peut compter sur le soutien de la Région qui propose des repas gratuits aux étudiants dans son restaurant universitaire. La Région a fait de la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants une priorité car, pour elle, bien manger, c'est source de bonne santé.

La Région en action : ... et qui les accompagne dans la prise en compte des enjeux de santé dans leur quotidien

Au milieu de l'année scolaire, Milo et ses camarades apprentis se sont rendus à un après-midi du zapping organisé par l'Association « Solidarité Sida » pour discuter des questions de vie sexuelle et affective. L'après-midi a été très instructif pour lui. Il a pris conscience de l'importance de se prémunir des maladies sexuellement transmissibles.

Durant l'été, Océane a eu l'occasion de revoir sa cousine Emma qui a obtenu son brevet des collèges. Entre filles, elles ont beaucoup discuté. Emma lui a confié être touchée par la précarité menstruelle, ce qui la préoccupe fortement à l'approche de son entrée en 2^{nde}. Comme Emma fréquentera le même lycée qu'Océane, sa cousine l'a tout de suite rassurée en lui apprenant qu'elle pourra bénéficier de protections hygiéniques gratuites mises à disposition par la Région et ainsi se concentrer sur ses études sans craindre de risques pour sa santé.

La Région en action : la santé par l'activité physique et sportive

Milo et Océane rencontrent des problèmes de mobilité. Tous deux font partie des quelques milliers d'habitants à ne pas être à l'aise à vélo malgré leur jeune âge. Pour eux, savoir rouler à vélo aisément, c'est avoir plus de liberté, c'est se déplacer plus facilement à moindre coût et c'est pratiquer une activité physique régulière. Alors, pour atteindre cette résolution prise en janvier 2023, ils se sont rapprochés d'une structure de mobilité solidaire qui leur a proposé trois séances de remise en selle et mis à leur disposition vélos et casques de protection. Depuis, Milo et Océane sont heureux à vélo et, en plus, c'est bon pour leur santé et la planète.

Ambition 2 – Vers une région plus durable

Jeanne a 16 ans et Simon a 10 ans. Frère et sœur, ils vivent avec leurs parents à Amiens. Jeanne est en classe de 1^{ère} au lycée Edouard Branly et son frère en classe de CM1 à l'école Jules Barni.

Jeanne a été diagnostiquée asthmatique à l'âge de 8 ans. Elle pense que la pollution a un effet amplificateur sur sa pathologie, car certains jours, elle respire plus difficilement.

Jeanne n'a pas tort du tout. En effet, l'exposition régulière à la pollution atmosphérique a des effets sur la santé. 9 pics de pollutions ont été recensés en 2023 et 6 500 décès par an y sont liés.

De surcroît, les activités industrielles passées ou présentes font des Hauts-de-France une région particulièrement touchée par la pollution (la 2^{ème} de France), avec 921 sites et sols très pollués.

La Région en action : un air sain pour un corps sain

Avant d'emmener leurs enfants au lycée ou à l'école primaire, les parents de Jeanne et Simon pourront en 2024 utiliser l'application Air To Go, mise en place par ATMO Hauts-de-France et financée par la Région en 2023. En un clic sur leur smartphone, ils auront accès à l'état de l'air à l'échelle de leur zone géographique de résidence. Grâce à cette application, ils pourront prendre toutes les précautions nécessaires pour leur fille Jeanne notamment, et lui dire ainsi d'éviter de pratiquer une activité sportive à l'extérieur, si le niveau de pollution est mauvais.

La mobilité douce est un levier essentiel pour limiter les sources de pollution liées aux trajets domicile – travail et domicile – écoles. Comme 20 000 autres élèves, Simon a participé au challenge organisé par le Centre Ressources en EcoMobilité (CREM). Ce challenge a permis de lui insuffler des nouvelles habitudes de mobilité.

La qualité de l'air intérieur est-elle meilleure que celle de l'air extérieur ? A cette question, Jeanne vous répond « non », car l'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. Comment Jeanne sait-elle tout ça ? Jeanne a été informée et sensibilisée par l'Association « L'Air et Moi » qui intervient dans les établissements scolaires. Elle a appris notamment à utiliser des capteurs pour la pollution ambiante lui permettant de trouver des solutions et de mieux gérer ses crises d'asthme.

La Région en action : pour moins d'intrants dans les sols et aliments

Eve, la maman de Jeanne et Simon, est attentive aux produits utilisés dans l'agriculture, car elle sait que les pesticides ou les engrais peuvent s'introduire dans les aliments cultivés en terre et ainsi avoir des conséquences sur sa santé et celle de sa famille.

Chaque semaine, Eve achète des produits frais comme du lait ou de la crème fraîche, issus de l'une des 124 fermes de la région engagée dans une démarche bas carbone. Pour soutenir cette transition, la Région a décidé d'y consacrer plus de 300 000 €. Dans cette même lignée, des agriculteurs ont pu s'intéresser, avec le soutien du Centre de recherche et développement agronomique AgroTransfert, au devenir de l'azote dans les sols et ainsi réfléchir collectivement à des solutions pour offrir aux consommateurs de la région une alimentation plus saine sur notre territoire et un environnement moins pollué. Eve a eu connaissance de cette initiative par l'intermédiaire de son producteur local. Elle estime que c'est une belle initiative, car pour elle « *en limitant les intrants dans nos sols, on limite aussi les polluants dans nos bols* ».

Le réchauffement climatique et ses conséquences sur la biodiversité et l'alimentation font partie des préoccupations des nouvelles générations de lycéens et de leurs enseignants. Grâce au programme Génération+ REV3, Jeanne a pu créer dans son lycée, avec ses camarades de classe, une serre connectée pour expérimenter la permaculture. Elle était ravie de participer à ce projet et de le partager à ses parents qui l'ont tout de suite questionnée : « *c'est quoi la permaculture ?* ». Jeanne s'est empressée de leur répondre avec pédagogie : « *la permaculture, c'est un mode d'agriculture durable, respectueux de la biodiversité, de l'humain et qui imite le fonctionnement des écosystèmes naturels. Et, en plus, c'est facile à mettre en place, on peut même le faire à la maison* ».

Ambition 3 – Vers une région plus saine

Brice a 42 ans. Il a repris l'exploitation agricole familiale située à Attilyé, dans l'Aisne, il y a une quinzaine d'années. Brice est un agriculteur bio convaincu.

Brice se réjouit du travail engagé en faveur d'une agriculture plus durable depuis la fin des années 2010, puisque les Hauts-de-France ont réussi une conversion accélérée des surfaces cultivées en agriculture biologique entre 2017 et 2021.

Brice sait aussi que la région compte plus de personnes en situation d'obésité que dans le reste de la France. Pour lui, les habitudes alimentaires doivent changer pour contrecarrer ce phénomène.

La Région en action : des filières agroalimentaires plus vertueuses pour la santé des habitants : une priorité pour la santé des habitants

Comme Brice, les collectifs agricoles ou d'entreprises sont de plus en plus nombreux à vouloir développer une gamme d'aliments durables et sains. Pour les aider dans leurs productions, le Centre de Ressources Technologiques Adrianor est venu les accompagner. Par exemple, Brice a pu rejoindre le projet « PROFIL » pour construire son offre en protéines végétales et en légumineuses.

Ayant en tête de vouloir voir ses produits étiquetés « AB – Agriculture biologique », Brice a également pu se rapprocher de l'Association Bio en Hauts-de-France pour être accompagné dans cette démarche.

Rendre le bio accessible à tous est un objectif ambitieux et possible en Hauts-de-France. Les productions de Brice et des autres agriculteurs engagés ont permis à l'Association Bio en Hauts-de-France de pérenniser le dispositif P.A.N.I.E.R.S (« Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire ») qui vise à proposer aux foyers précaires des paniers de produits bio et locaux à tarif préférentiel.

La Région en action : une assiette saine et équilibrée au lycée

Le lycée public de Fontaine-lès-Vervins s'est engagé dans la démarche « Je mange local au lycée » pour tenter de décrocher le label « Ici Je mange local ». Pour s'approvisionner en produits locaux et bio, Bruno, le Chef Cuisinier, a pu se rapprocher de Brice pour se procurer chaque semaine des légumes de saison. La Région a dédié plus de 600 000 € à cette démarche et 98 lycées y sont déjà engagés.

Pour proposer des repas sains répondant aux enjeux nutritionnels, Laurent a pu compter sur le soutien de Sophie, chargée de mission « Qualité de la Restauration » à la Région. Il a, par exemple, participé à un « atelier des Chefs » sur la préparation complète d'un plat végétarien à partir d'un panier-surprise de produits de qualité. L'implication de Brice, Laurent et Sophie a permis de redonner l'envie aux jeunes de venir à la cantine et d'apprécier des repas réalisés à partir de produits locaux, de qualité et bons pour la santé.

La Région en action : des bons réflexes à adopter et des comportements alimentaires à changer

Brice est particulièrement investi dans la promotion de l'agriculture biologique et prend souvent part à des événements en région. Lors de ces événements, il fait des rencontres et découvre des initiatives remarquables. Louise, devenue une amie proche maintenant, est membre de l'Association « A PRO BIO » qui mène, depuis plus de 10 ans, des actions

d'information, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des habitants. Par exemple, cette année, Louise a organisé les Défis Alimentation Durable auxquels les habitants de la Communauté d'Agglomération ont pu participer pour apprendre à cuisiner les légumes d'hiver et appréhender d'autres modes de consommation. Lors d'un autre évènement, Brice a appris que l'Association « Aid'Aisne » avait proposé à la population de l'Aisne des actions de prévention et de promotion de la santé pour leur faire prendre conscience des risques sanitaires liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Ambition 4 – Vers une région plus accessible

Bernard et Jocelyne ont chacun 75 ans et vivent à Plailly dans l'Oise. Le couple n'a plus de médecin traitant depuis plus d'un an, car le Docteur DeFrance a pris sa retraite. Cette situation les préoccupe, car Jocelyne est atteinte de diabète et a des problèmes respiratoires. Il y a trois mois, elle a aussi appris qu'elle avait un cancer colorectal.

Jocelyne écoute souvent la radio locale et a le souvenir d'avoir entendu que la région Hauts-de-France est la première région de France métropolitaine la plus touchée par les cancers et qu'elle est confrontée à la désertification médicale.

Jocelyne a parfaitement compris. En effet, en Hauts-de-France, plus de 32 000 cas de cancers sont diagnostiqués chaque année. La densité de médecins généralistes est aussi plus faible qu'en France hexagonale, avec près de 82 professionnels de santé pour 100 000 habitants, soit deux points en-dessous de la densité nationale. Il faut compter 12 minutes en moyenne pour accéder aux urgences, mais parfois plus de 30 minutes pour certains territoires ruraux.

La Région en action : pour un accès garanti et de proximité aux lieux et équipements de santé sur tout le territoire

Bernard et Jocelyne ont cherché désespérément un médecin traitant pendant plusieurs semaines. Ils ont contacté cinq secrétariats de médecin généraliste qui leur ont déclaré ne plus prendre de nouveaux patients. Comme tous les ans, ils se sont rendus à la cérémonie des vœux du Maire en janvier et, à leur grande surprise, ils ont appris qu'un centre de santé polyvalent avec deux médecins généralistes ouvrirait en fin d'année, après plusieurs mois de travaux. Bernard et Jocelyne n'ont pas manqué de remercier Monsieur le Maire, qui leur a précisé que ce centre de santé avait pu voir le jour grâce au soutien financier de partenaires, dont la Région Hauts-de-France.

Après avoir appris être atteinte d'un cancer colorectal, Jocelyne s'est beaucoup posé de questions. Elle s'est demandé comment et où elle allait pouvoir se faire diagnostiquer ? Comment et où allait-elle pouvoir se faire soigner ? Aurait-elle la chance de profiter de nouveaux traitements ? Le médecin-spécialiste l'ayant diagnostiquée l'a orientée vers le Centre Oscar Lambret à Lille, Centre régional de lutte contre le cancer. Elle s'y est rendue et a rencontré le Docteur Cancero, oncologue spécialiste des cancers du côlon et du rectum. Il lui a fait part du protocole envisagé qui intègre le recours à un équipement innovant et peu répandu en France qui permet un traitement personnalisé. Il lui parlait en fait de l'IRM LINAC, un équipement de radiothérapie guidée par Imagerie par Résonance Magnétique (IRM). Le Docteur Cancero est enthousiaste à l'idée de savoir que ses confrères et lui pourront mieux soigner leurs patients, comme Jocelyne, avec un équipement de pointe financé à hauteur d'un million d'euros par la Région.

La Région en action : pour un accès garanti et de proximité aux professionnels de santé dans les territoires

Bernard et Jocelyne ont échangé régulièrement avec leur petite-fille, Léa, au sujet de son orientation post-bac. Quand ses grands-parents lui demandaient les études qu'elle souhaitait suivre après le bac, Léa était indécise. Jocelyne, qui a souvent fréquenté les hôpitaux, ne cessait de répéter qu'il manquait beaucoup de professionnels paramédicaux, comme des infirmiers. Après un stage de découverte et mûre réflexion, Léa a annoncé vouloir devenir infirmière mais, pour elle, elle ne pourra pas y parvenir, car sa situation financière et celle de sa mère sont précaires. Elle en a parlé à sa voisine, elle-même infirmière au Centre hospitalier

de Beauvais, qui lui a conseillé de se rapprocher de la Région pour connaître les aides financières dont elle pourrait bénéficier. Elle a consulté le site de la Région de ce pas et a découvert que la collectivité octroyait aux jeunes, désireux de devenir infirmiers, une bourse aux plus fragiles d'entre eux dès lors qu'ils étaient inscrits dans un établissement de formation reconnu par la Région. Léa en était ravie. Elle s'est donc inscrite dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de l'Oise et a pu percevoir très vite la bourse régionale.

Pour ses problèmes respiratoires, Jocelyne était suivie jusqu'alors par un pneumologue au Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Amiens, mais la distance entre Amiens et Plailly lui était devenue insupportable, 1 heure et 30 minutes de trajet en voiture. Elle a donc décidé de contacter le centre hospitalier de Compiègne-Noyon pour prendre un rendez-vous avec un pneumologue. A sa grande surprise, l'assistante administrative du service lui a annoncé qu'un jeune pneumologue était arrivé en 2022 au Centre hospitalier de Compiègne-Noyon et qu'il partageait aussi son activité avec le CHU d'Amiens. Jocelyne a pu avoir un rendez-vous avec ce médecin spécialiste, un mois plus tard. Ce médecin spécialiste est, en fait, un Assistant à Temps Partagé qui a choisi de partager son activité entre deux établissements et son investissement est reconnu par la Région qui lui verse une prime de territoire mensuellement.

Ambition 5 – Vers une région plus épanouissante

Adèle, 31 ans, travaille à la Cité Marianne à Lille en tant qu'agente d'accueil. Elle est mère isolée avec deux enfants, Julien et Clémentine, des jumeaux de 8 ans. Le père des enfants, Jérôme, vit à Coudekerque-Branche, à proximité de Dunkerque.

Adèle se demande s'il fait bon vivre en région Hauts-de-France, plutôt que dans le Sud. Elle en a échangé avec sa collègue, Lucie, qui s'est renseignée à ce sujet sur Internet. Quelle surprise ! L'indice de développement humain place les Hauts-de-France en 13ème place. Adèle en déduit donc que le niveau de vie est moins favorable en Hauts-de-France qu'ailleurs. Elle comprend aussi mieux pourquoi près d'un ménage sur cinq y est en vulnérabilité énergétique.

Bien heureusement, il n'y a pas que des inconvénients à vivre en Hauts-de-France. Elle le constate dans sa vie au quotidien. Elle se répète sans cesse que, pour une mère isolée, accéder à des services de proximité facilement quand on a deux enfants et que l'on travaille, c'est une véritable chance.

La Région en action : aménager le cadre de vie pour favoriser une meilleure santé

En 2024, Adèle travaillera dans les locaux de la nouvelle Cité administrative, la Cité Marianne, située Porte des Postes. Intriguée par ce nouveau bâtiment qui voit les briques s'empiler depuis plusieurs mois, Adèle est allée voir sur le terrain les travaux avec sa collègue, Lucie. Toutes deux se sont rendu compte que la nouvelle cité administrative est à quelques mètres du quartier Concorde, qui est un quartier prioritaire de la politique de la ville, connu pour son enclavement et sa forte pollution liée au flux de voitures sur l'A25. Elles ont découvert que ce quartier était en cours de rénovation urbaine pour en faire un quartier à santé positive, avec la construction d'un mur antibruit pour mieux protéger les résidents de la pollution et du bruit. Une fois les travaux achevés, le quartier Concorde sera un quartier respectueux de la santé de chacun.

Un week-end sur deux et, à chaque période de vacances scolaires, Julien et Clémentine vont chez leur papa, Jérôme, à Coudekerque-Branche. Ils aiment s'amuser et partager des moments ensemble. Souvent, ils vont au Parc d'Agglomération du Fort Louis. Dès 2025, ils pourront profiter du centre aquatique de la ville, avec des équipements éco-responsables et des plages minéralisées et arborées, un projet pour lequel la Région a octroyé une subvention d'un million d'euros. L'activité favorite de Clémentine, c'est la natation mais le chlore la gêne. Dans ce centre, le chlore sera remplacé par une solution biominérale. Clémentine est enthousiaste et impatiente à l'idée de savoir que ce centre ouvrira ses portes bientôt.

La Région en action : planter des arbres pour protéger notre santé

Elsa, l'amie d'enfance d'Adèle, est enseignante au lycée professionnel Ambroise Croizat à Auby. Son métier la passionne. Elle a toujours des projets qui sortent de l'ordinaire en tête. Cette année, elle a saisi l'opportunité offerte par le dispositif « Génération + Lycée et Nature » pour créer, avec ses élèves, un parcours végétal, sensoriel et thérapeutique intergénérationnel agrémenté d'une petite mare aux alentours du bâtiment. Pour elle, verdier permet de mieux s'instruire et vivre ensemble. Elle a hâte d'en parler à Adèle lors de leur prochaine sortie entre filles.

Adèle est abonnée au compte *Instagram* de la Région et a vu que plus de 90 000 arbres avaient été plantés en 2023. Elle a même constaté que la résidence dans laquelle vit Elsa,

gérée par Vilogia, à Villeneuve d'Ascq avait bénéficié d'une aide financière pour sa renaturation.

La Région en action : réhabiliter le bâti pour éviter certaines pathologies

Adèle, mère isolée, dispose d'un budget restreint. Pour autant, plus les hivers passent, plus elle observe que son appartement est une passoire thermique. Elle s'est donc dit qu'il y avait urgence à y remédier tant pour sa santé et celle de ses enfants, que pour son pouvoir d'achat. Pour connaître les aides financières existantes, elle s'est rendue dans une antenne régionale qui l'a renseignée sur le dispositif d'Aide à la Rénovation Energétique des Logements privés (AREL) qui permet aux foyers les plus modestes de bénéficier d'une aide comprise entre 1 000 et 3 500 € sous certaines conditions. Après avoir réfléchi à son plan de financement, elle a contacté un Conseiller France rénov', formé par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), pour être accompagnée et faire des choix respectueux de l'environnement et bons pour sa santé, ainsi que pour son porte-monnaie. Quelques mois plus tard, Adèle a engagé des travaux d'isolation qui lui permettent aujourd'hui d'avoir plus chaud en hiver et de mieux supporter les fortes chaleurs dans un contexte de changement climatique.

Ambition 6 – Vers une région plus innovante

Guillermo et Valentina, la quarantaine, résident à Marcq-en-Barœul. Originaires d'Argentine, ils sont arrivés en France à l'âge de 11 et 13 ans. Guillermo est neuro-radiologue au Centre hospitalier Universitaire (CHU) de Lille, et a rencontré pendant ses études Valentina, chercheuse en biomédical.

De par leurs professions respectives, ils savent qu'il est important d'investir dans la recherche et l'innovation, pour espérer faire profiter aux patients de la région des dernières avancées technologiques. Grâce aux importants investissements des acteurs de leur écosystème, ils savent que les dépenses de recherche et développement progressent, avec 1,1 % du PIB régional, mais elles restent insuffisantes, comparées à la moyenne nationale qui est double. L'attractivité de la région en fait une terre d'accueil pour les chercheurs toujours plus nombreux, avec 10 800 chercheurs. Des efforts restent encore à faire pour devenir une région plus compétitive et augmenter le nombre de dépôts de brevets.

La Région en action : une Région à la pointe des innovations en santé

Guillermo travaille au sein du collectif ARIANES - Alliance pour la Recherche en Imagerie Avancée en Neurosciences Et Santé mentale - lancé officiellement le 16 novembre 2023. ARIANES est un projet d'excellence médicale. Guillermo, qui a été plus que jamais convaincu par ce projet hors-normes, a décidé de faire carrière en région. Il est très fier d'y participer. Cet équipement révolutionnera la lutte et la prise en charge des maladies neurodégénératives qui affectent beaucoup de patients de la région, ainsi que pour la santé mentale. Un équipement d'exception sera acquis avec le soutien financier de la Région. Il s'agit d'une IRM 7T dite de haut champ. Cette IRM permettra de réaliser des analyses plus poussées que d'autres modèles actuels. Elle améliorera l'approche diagnostique, pronostique et thérapeutique. Ce projet rayonnera bien au-delà de nos frontières, en Europe et partout dans le monde.

Son métier de chercheuse amène Valentina à côtoyer les acteurs du parc d'innovation d'Eurasanté, en tant qu'organisation favorisant l'excellence de la recherche et de l'industrie de la santé. Tous ces acteurs, comme les 200 entreprises ou les 50 laboratoires se réuniront dans le Hub Eurasanté dont la première pierre a été posée en avril 2023. Pour Valentina, Eurasanté est un acteur incontournable pour dénicher les talents et voir ses projets aboutir. Elle a pour ambition de créer prochainement sa start-up avec succès. Elle a d'ailleurs déjà pris contact avec la start-up « Vertexa » qui a innové pour lutter contre les troubles alimentaires grâce à la réalité virtuelle. Coïncidence, l'intérêt l'utilisation de la réalité virtuelle dans le parcours de soins des patientes anorexiques avait fait l'objet de recherches soutenues par le dispositif régional « Start-AIRR » quelques années plus tôt.

La Région en action : la recherche, un levier d'attractivité pour les jeunes talents en région

Pour attirer toujours plus de jeunes chercheurs confirmés en Hauts-de-France et leur permettre d'y poser leurs cartables, la Région apporte une aide précieuse aux Unités de recherche. Guillermo et Valentina ont bénéficié du programme de Soutien aux Talents de la Recherche Scientifique (STaRS) en 2020. Une aide moyenne de 150 000 € leur a été octroyée. Ce coup de pouce en début de carrière les a confortés à s'installer dans la région, eux qui venaient de Lyon. Guillermo et Valentina font partie des 60 % de chercheurs en santé que la Région a soutenus dans le cadre du programme STaRS.

La Région en action : la recherche clinique, des prouesses au bénéfice des patients de la région

Dans le service de Guillermo, une équipe s'est engagée dans un projet de recherche clinique, en lien avec le CHU de Lille et les Centres hospitaliers d'Arras, Valenciennes et Douai. Leur projet s'intéresse aux femmes enceintes consommant de l'alcool et du tabac. Il a été retenu en juillet dans le cadre de l'appel à projets recherche clinique lancé par la Région. Une aide financière de 130 000 € leur a été octroyée. A l'issue de ce projet, toute l'équipe espère vraiment que le protocole de prise en charge sur lequel ils travaillent leur permettra de publier des articles dans les revues scientifiques et partager leurs travaux lors de colloques ou encore auprès de la Société française de neuroradiologie.

Ambition 7 – Vers une Région – employeur plus exemplaire

Le service « Spectacles » de la Direction de la création artistique est un petit service, composé de cinq agents. Christophe est le responsable, Catherine est assistante administrative et Charlotte, Hubert et Alain sont chargés de mission.

La Région en action : protéger les agents des virus hivernaux

Catherine se rend au Siège de Région à Lille en transport en commun, et chaque hiver, elle craint d'attraper la grippe. En octobre 2023, elle a décidé de se faire vacciner comme 270 autres agents de la Région par l'infirmière de la collectivité. En la vaccinant, elle lui a dit que c'était une bonne décision, car il vaut mieux « prévenir que guérir ». Grâce à cette vaccination, Catherine a pu échapper à la grippe cet hiver. Elle l'a d'ailleurs vivement conseillé à ses collègues qui l'ont eue et qui ont dû s'absenter. Les prochains hivers, ses collègues se vaccineront.

La Région en action : promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail

Du 19 au 23 juin 2023, la Direction des Ressources Humaines a concocté une semaine dédiée à la qualité de vie et aux conditions de travail *made in* Hauts-de-France. Cet événement a proposé une multitude d'ateliers variés, rendant le choix parfois difficile. Christophe, manager, a participé à plusieurs de ces sessions enrichissantes. Le lundi matin, il a pris part à un « Speed-conseils Managers », où il a découvert des astuces pour alléger sa charge mentale. Le jeudi après-midi, il a assisté à un atelier pratique intitulé « La communication assertive : non violente, mais pas tiède ! ». Enfin, Christophe a choisi de s'initier au badminton le vendredi. À l'issue de cette semaine, Christophe était ravi. Ces quelques jours lui ont offert une véritable parenthèse dans son quotidien professionnel.

La Région en action : être « en forme à la Région ! » : tous actifs

Pour eux cinq, leurs missions s'accomplissent devant un écran, les amenant ainsi à peu se déplacer et plus encore avec le déploiement du télétravail. Lutter contre la sédentarité est pour eux un véritable défi. Toutes les occasions sont bonnes pour plus bouger.

L'équipe a participé aux deux challenges de pas connectés, en juin et septembre. Tous ont pu y participer sans difficulté, puisque la marche est l'activité la plus simple. Chacun faisait environ 8 000 pas par jour ; un bon début ! Pour Alain, ce challenge a réduit son stress au travail et augmenté sa bonne humeur. Pour Christophe, en tant que responsable, cette initiative a remporté très vite l'adhésion de ses collaborateurs et a renforcé sans aucun doute la cohésion d'équipe.

Charlotte vient à vélo au travail. Pourquoi ? Parce que, pour elle, c'est gagnant pour la planète, le porte-monnaie et la santé. Cette habitude qu'elle a adoptée depuis juillet 2023 lui permet de profiter du forfait mobilités durables, allant de 100 à 300 €.

Hubert, lui, opte pour le vélo pour ses déplacements professionnels de courte distance. Selon sa forme physique du moment, il emprunte soit un vélo classique soit un vélo à assistance électrique, mis en libre-service. Hubert n'y voit que des avantages, c'est plus rapide et plus divertissant.



Région
Hauts-de-France

CARNET DE SA

360 DEGRÉS DES HAUTS-DE-FRANCE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

11723088

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/03/2025

Retour Préfecture : 25/03/2025

MÉMO DE SANTÉ



Région

Hauts-de-France

Vers une région plus préventive



La prévention en santé constitue un enjeu majeur pour l'accès à une bonne santé et à une meilleure qualité de vie, facteur d'insertion sociale et professionnelle.

Si elle concerne tous les âges de la vie et tous les publics, la prévention est essentielle pour les jeunes et les plus fragiles, particulièrement touchés par les inégalités.

La dynamique impulsée par la Région vise à soutenir les actions de prévention par l'information, la prise de conscience, la sensibilisation et l'accompagnement vers de meilleures pratiques.

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Milo, âgé de 18 ans, est apprenti dans un centre de formation à Saint-Martin-Boulogne. Sa petite amie, Océane, a le même âge, et elle étudie à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) du Littoral Côte d'Opale.

Beaucoup de ses amis ont des difficultés pour finir leur fin de mois. Alors il se demande si les habitants des Hauts-de-France sont pauvres.

Pour obtenir une réponse, il a questionné ChatGPT, agent conversationnel utilisant l'intelligence artificielle générative, qui lui a précisé que près d'une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et plus d'un jeune sur cinq est sans emploi ou qualification.

ChatGPT est allé plus loin dans sa réponse et a indiqué que le nombre de décès avant 65 ans était élevé en Hauts-de-France et qu'un tiers serait évitable en changeant certains comportements, comme pratiquer une activité physique régulière.



Une surmortalité chez les **moins de 65 ans très élevée** comparée à la France hexagonale
Un tiers de la mortalité avant 65 ans **pourrait être évité**



Près d'**1 personne sur 5** vit sous le seuil de pauvreté
Plus d'**1 jeune sur 5** est sans emploi ou qualification



Des **habitants moins nombreux** à pratiquer une activité physique



Région
Hauts-de-France

Quelles actions pour la santé ?

Une Région qui aide les jeunes en difficultés financières pour leur santé...



Milo, en tant qu'apprenti en confiserie – chocolaterie, est heureux de découvrir et d'apprendre de nouvelles recettes : guimauves aromatisées, œillets en pâte d'amande, et encore bien d'autres. La gourmandise est le joli défaut de Milo qui a toujours tendance à goûter ce qu'il prépare. Cette consommation excessive de sucre a entraîné chez lui une vive douleur générée par l'apparition d'une carie. Il en a parlé à ses amis qui lui ont conseillé de consulter un dentiste, mais Milo a répondu que sa situation financière ne lui permettrait pas de payer les frais dentaires restant à sa charge, faute de mutuelle. L'un de ses amis lui a appris que la Région accordait une aide pour les soins médicaux, comme les soins dentaires non pris en charge par l'Assurance maladie ou la mutuelle. Cette nouvelle l'a soulagé.

Comme la majorité des étudiants, Océane a un budget très contraint qui l'amène à prioriser certaines de ses dépenses, comme payer son loyer, ses charges, ses frais de transport pour aller à l'IUT, se soigner, et s'alimenter correctement. Par manque de moyens, Océane sautait régulièrement des repas jusqu'à la fin de l'année 2022, mais depuis elle sait qu'elle peut compter sur le soutien de la Région qui propose des repas gratuits aux étudiants dans son restaurant universitaire. La Région a fait de la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants une priorité car, pour elle, bien manger, c'est source de bonne santé.



Aider financièrement les apprentis en situation de précarité pour les soins non pris en charge par l'Assurance maladie ou la mutuelle

Lutter contre la précarité des étudiants grâce au fonds régional social d'urgence (FRSU) et à la distribution de repas

Donner le pouvoir d'agir aux lycéens dans la lutte contre leur insécurité alimentaire : l'exemple de l'opération « Conserverie Solidaire MiHam » au lycée Charles Athanase Peltier à Ham



2 000 Étudiants bénéficiaires du FRSU



2 800 000 € Pour lutter contre la précarité

... et qui les accompagne dans la prise en compte des enjeux de santé dans leur quotidien



Au milieu de l'année scolaire, Milo et ses camarades apprentis se sont rendus à un après-midi du zapping organisé par l'Association « Solidarité Sida » pour discuter des questions de vie sexuelle et affective. L'après-midi a été très instructif pour lui. Il a pris conscience de l'importance de se prémunir des maladies sexuellement transmissibles.

Durant l'été, Océane a eu l'occasion de revoir sa cousine Emma qui a obtenu son brevet des collèges. Entre filles, elles ont beaucoup discuté. Emma lui a confié être touchée par la précarité menstruelle, ce qui la préoccupe fortement à l'approche de son entrée en 2nde. Comme Emma fréquentera le même lycée qu'Océane, sa cousine l'a tout de suite rassurée en lui apprenant qu'elle pourra bénéficier de protections hygiéniques gratuites mises à disposition par la Région et ainsi se concentrer sur ses études sans craindre de risques pour sa santé.

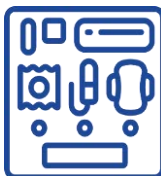


Faire des Hauts-de-France une région sans nouvelle contamination par les IST chez les jeunes grâce à des actions et outils de sensibilisation

Lutter contre la précarité menstruelle par la distribution de protections hygiéniques gratuites dans les lycées publics

216
Distributeurs de protections hygiéniques

323
Distributeurs de préservatifs



La santé par l'activité physique et sportive



Milo et Océane rencontrent des problèmes de mobilité. Tous deux font partie des quelques milliers d'habitants à ne pas être à l'aise à vélo malgré leur jeune âge. Pour eux, savoir rouler à vélo aisément, c'est avoir plus de liberté, c'est se déplacer plus facilement à moindre coût et c'est pratiquer une activité physique régulière. Alors, pour atteindre cette résolution prise en janvier 2023, ils se sont rapprochés d'une structure de mobilité solidaire qui leur a proposé trois séances de remise en selle et mis à leur disposition vélos et casques de protection. Depuis, Milo et Océane sont heureux à vélo et, en plus, c'est bon pour leur santé et la planète.



Sensibiliser les professionnels de santé à l'intérêt de la prévention primaire par l'activité physique adaptée : l'exemple de l'Observatoire Médical du Sport-Santé

Prendre plaisir à bouger avec des séances multisports ludiques et adaptées proposées par l'UFOLEP ou le Centre Social Guy Môquet à Aulnoye-Aymeries

(Re)donner le pouvoir de bouger grâce aux structures de mobilités solidaires qui organisent des séances de remise en selle et mettent à disposition du matériel



750
Personnes
accompagnées

Flash sur le Plan Vélo 2024 - 2028

Favoriser la pratique du vélo, et donc un mode de transport

**plus doux,
plus écologique,
plus durable,
plus sportif,
plus bénéfique pour la santé,**

pour tous les publics et trajets du quotidien ou les loisirs



L'inactivité physique tue autant que le tabagisme !



Que prescrit le Docteur Léo Defrance pour ne pas être sédentaire ?

Le Dr. Léo Defrance recommande 30 minutes d'activité physique par jour au minimum.

Pas d'excuse pour ne pas les respecter, car toutes les occasions sont bonnes à saisir !

Au travail, à la maison ou pendant son temps libre



10 min

de marche en s'arrêtant deux arrêts de métro avant de pause pendant ou après la réunion pour discuter debout en bougeant ou en marchant dans les couloirs
de marche le midi pour aller récupérer mon colis



10 min

dans les escaliers au lieu de l'ascenseur ou de l'escalator dans les centres commerciaux
pour motiver les amis ou la famille à faire une activité ensemble régulièrement
pour trouver une activité sportive qui vous fasse réellement plaisir



10 min

de marche au téléphone en prenant des nouvelles de mamie
de ménage ou jardinage en tant qu'activité physique
de balade digestive, avec ou sans le chien



Vers une région plus durable



L'état de santé de la population dépend de l'environnement dans lequel les habitants évoluent et interagissent.

La qualité de l'environnement et de la biodiversité a été altérée au fil des années en raison des effets du changement climatique et des activités humaines.

Agir pour un environnement plus durable en Hauts-de-France, c'est agir pour une nature qui préserve la santé humaine et limite le développement de certaines pathologies.

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Jeanne a 16 ans et Simon 10 ans. Frère et sœur, ils vivent avec leurs parents à Amiens. Jeanne est en classe de 1^{ère} au lycée Edouard Branly et son frère en classe de CM1 à l'école Jules Barni.

Jeanne a été diagnostiquée asthmatique à l'âge de 8 ans. Elle pense que la pollution a un effet amplificateur sur sa pathologie, car certains jours elle respire plus difficilement.

Jeanne n'a pas tort du tout. En effet, l'exposition régulière à la pollution atmosphérique a des effets sur la santé. 9 pics de pollutions ont été recensés en 2023 et 6 500 décès par an y sont liés. Les activités industrielles passées ou présentes font des Hauts-de-France une région particulièrement touchée par la pollution (la 2^{ème} de France), avec 921 sites et sols très pollués.



9 jours d'épisodes de pollution en 2023
6 500 décès par an y sont liés



921 sites et sols pollués, soit plus de 13 % des sites pollués connus en France



Un air intérieur **5 à 10 fois** plus pollué que l'air extérieur

Quelles actions pour la santé ?

Un air sain pour un corps sain



Avant d'emmener leurs enfants au lycée ou à l'école primaire, les parents de Jeanne et Simon pourront en 2024 utiliser l'application Air To Go, mise en place par ATMO Hauts-de-France et financée par la Région en 2023. En un clic sur leur smartphone, ils auront accès à l'état de l'air à l'échelle de leur zone géographique de résidence. Grâce à cette application, ils pourront prendre toutes les précautions nécessaires pour leur fille Jeanne notamment, et lui dire ainsi d'éviter de pratiquer une activité sportive à l'extérieur, si le niveau de pollution est mauvais.

La mobilité douce est un levier essentiel pour limiter les sources de pollution liées aux trajets domicile – travail et domicile – écoles. Comme 20 000 autres élèves, Simon a participé au challenge organisé par le Centre Ressources en ÉcoMobilité (CREM). Ce challenge a permis de lui insuffler des nouvelles habitudes de mobilité.

La qualité de l'air intérieur est-elle meilleure que celle de l'air extérieur ? A cette question, Jeanne vous répond « non », car l'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. Comment Jeanne sait-elle tout ça ? Jeanne a été informée et sensibilisée par l'Association « L'Air et Moi » qui intervient dans les établissements scolaires. Elle a appris notamment à utiliser des capteurs pour la pollution ambiante lui permettant de trouver des solutions et de mieux gérer ses crises d'asthme.



Lancement de l'application **Air To Go** par ATMO Hauts-de-France pour connaître l'état de l'air proche de chez soi

Organisation de **challenges** par le CREM dans les écoles pour s'y rendre par un **autre moyen** que la voiture et insuffler des **bonnes pratiques** dès le plus jeune âge

Intervention de L'Air et Moi dans les lycées pour **informer, sensibiliser et apprendre** aux élèves à utiliser des capteurs mesurant la pollution ambiante



20 700
Élèves
sensibilisés

« En limitant les intrants dans nos sols, on limite aussi les polluants dans nos bols ! »



Eve, la maman de Jeanne et Simon, est attentive aux produits utilisés dans l'agriculture, car elle sait que les pesticides ou les engrais peuvent s'introduire dans les aliments cultivés en terre et ainsi avoir des conséquences sur sa santé et celle de sa famille.

Chaque semaine, Eve achète des produits frais comme du lait ou de la crème fraîche, issus de l'une des 124 fermes de la région engagée dans une démarche bas carbone. Pour soutenir cette transition, la Région a décidé d'y consacrer plus de 300 000 €. Dans cette même lignée, des agriculteurs ont pu s'intéresser, avec le soutien du Centre de recherche et développement agronomique « Agro-Transfert », au devenir de l'azote dans les sols et ainsi réfléchir collectivement à des solutions pour offrir aux consommateurs de la région une alimentation plus saine sur notre territoire et un environnement moins pollué. Eve a eu connaissance de cette initiative par l'intermédiaire de son producteur local. Elle estime que c'est une très bonne initiative, car pour elle « en limitant les intrants dans nos sols, on limite aussi les polluants dans nos bols ».

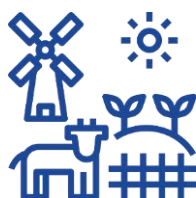


LABEL BAS CARBONE



Obtenir le label bas carbone, objectif des fermes laitières accompagnées

Comprendre le devenir de l'azote dans les sols pour trouver collectivement des solutions, objectif partagé avec Agro-Transfert et des agriculteurs intéressés



124
Fermes ayant réalisé un plan carbone



305 000 €

Pour moins d'intrants dans nos sols et dans nos aliments



Le réchauffement climatique et ses conséquences sur la biodiversité et l'alimentation font partie des préoccupations des nouvelles générations de lycéens et de leurs enseignants. Grâce au programme Génération+ REV3, Jeanne a pu créer dans son lycée, avec ses camarades de classe, une serre connectée pour expérimenter la permaculture. Elle était ravie de participer à ce projet et de le partager à ses parents qui l'ont tout de suite questionnée : « c'est quoi la permaculture ? ». Jeanne s'est empressée de leur répondre avec pédagogie : « la permaculture, c'est un mode d'agriculture durable, respectueux de la biodiversité, de l'humain et qui imite le fonctionnement des écosystèmes naturels. Et, en plus, c'est facile à mettre en place, on peut même le faire à la maison. »

Créer une **serre connectée** pour expérimenter la permaculture avec des élèves du lycée Edouard Branly à Amiens

 **4 500 €**

Flash sur le 4^{ème} plan régional santé - environnement 2024-2028

Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses et des espèces végétales envahissantes à enjeux pour la santé humaine et animale

Réduire l'impact des activités humaines sur l'eau, l'air et le sol

Renforcer les modes de vie, de consommation, et les environnements intérieurs respectueux de la santé

Agir de manière coordonnée pour un urbanisme et un aménagement du territoire favorables à la santé

Produire et partager les connaissances en santé-environnement pour favoriser le pouvoir d'agir de chacun



Lancement en 2024

Conseils d'expert



Attention aux odeurs, bonnes ou mauvaises : l'encens, les bougies parfumées et bien sûr la fumée de cigarette (même sur le rebord de la fenêtre !) sont déconseillés. Pas d'excuse pour ne pas les respecter, car toutes les occasions sont bonnes à saisir.



Astuce : Un grand bol d'air : ouvrir les fenêtres en grand deux fois par jour pendant 10 minutes permet de renouveler l'air et limiter l'humidité (et donc les moisissures).



Des produits ménagers pas si « super » : « Super puissant », « super décapant », « super désinfectant » ... autant d'appellations à éviter pour se protéger des polluants et des perturbateurs endocriniens.



Astuce : Une solution simple à votre portée : vos meilleurs alliés ménagers : seulement quelques produits et astuces de grand-mère. Bicarbonate de soude, vinaigre blanc et savon noir suffisent la plupart du temps.

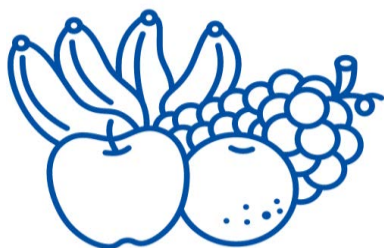


Des poussières à éviter : les poussières peuvent être dangereuses pour la santé ; elles gênent la respiration.



Astuce : Nettoyer, aspirer et laver : nettoyer régulièrement les surfaces poussiéreuses avec un chiffon humide (meubles, étagères, surfaces planes), aspirer sous les meubles et laver régulièrement la literie.

Vers une région plus saine



Les habitudes alimentaires jouent un rôle clé dans la prévention de certaines pathologies ou maladies chroniques, comme le diabète et l'obésité, et le maintien en bonne santé.

Les modèles agricoles locaux, ainsi que l'approvisionnement de proximité promu par la Région favorisent une alimentation saine, équilibrée, diversifiée et durable pour tous.

Manger en Hauts-de-France, c'est manger sain !

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Brice a 42 ans. Il a repris l'exploitation agricole familiale située à Attilyé, dans l'Aisne, il y a une quinzaine d'années. Brice est un agriculteur bio convaincu.

Brice se réjouit du travail engagé en faveur d'une agriculture plus durable depuis la fin des années 2010, puisque les Hauts-de-France ont réussi une conversion accélérée des surfaces cultivées en agriculture biologique entre 2017 et 2021.

Brice sait aussi que la région compte plus de personnes en situation d'obésité que dans le reste de la France. Pour lui, les habitudes alimentaires doivent changer pour contrecarrer ce phénomène.



Plus d'**1 habitant sur 2** en surcharge pondérale
Près d'**1 habitant sur 5** en situation d'obésité



Une **conversion accélérée** des surfaces cultivées en agriculture biologique **entre 2017 et 2021**

Quelles actions pour la santé ?

Des filières agroalimentaires plus vertueuses : une priorité pour la santé des habitants



Comme Brice, les collectifs agricoles ou d'entreprises sont de plus en plus nombreux à vouloir développer une gamme d'aliments durables et sains. Pour les aider dans leurs productions, le Centre de Ressources Technologiques « Adrianor » est venu les accompagner. Par exemple, Brice a pu rejoindre le projet « PROFIL » pour construire son offre en protéines végétales et en légumineuses.

Ayant en tête de vouloir voir ses produits étiquetés « AB – Agriculture Biologique », Brice a également pu se rapprocher de l'Association « Bio en Hauts-de-France » pour être accompagné dans cette démarche.

Rendre le bio accessible à tous est un objectif ambitieux et possible en Hauts-de-France. Les productions de Brice et des autres agriculteurs engagés ont permis à l'Association « Bio en Hauts-de-France » de pérenniser le dispositif P.A.N.I.E.R.S qui vise à proposer aux foyers précaires des paniers de produits bio et locaux à tarif préférentiel.



Aider les collectifs d'agriculteurs de la filière agroalimentaire dans l'obtention du label « AB - Agriculture Biologique » grâce à l'appui de Bio en Hauts-de-France

Accompagner par l'intermédiaire d'Adrianor les entreprises dans le développement de leur gamme d'aliments biologiques et d'origine végétale

Proposer des paniers de produits bio et locaux à tarif préférentiel aux foyers précaires : c'est le dispositif P.A.N.I.E.R.S « Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire » mis en place par Bio en Hauts-de-France



**12 350
Paniers distribués
pour 800 foyers**

Une assiette saine et équilibrée au lycée



Le lycée public de Fontaine-lès-Vervins s'est engagé dans la démarche « Je mange local au lycée » pour tenter de décrocher le label « Ici Je mange local ». Pour s'approvisionner en produits locaux et bio, Bruno, le Chef cuisinier, a pu se rapprocher de Brice, pour se procurer chaque semaine des légumes de saison. La Région a dédié plus de 600 000 € à cette démarche et 98 lycées y sont déjà engagés.

Pour proposer des repas sains répondant aux enjeux nutritionnels, Laurent a pu compter sur le soutien de Sophie, chargée de mission « Qualité de la Restauration » à la Région. Il a, par exemple, participé à un atelier des Chefs sur la préparation complète d'un plat végétarien à partir d'un panier-surprise de produits de qualité. L'implication de Brice, Laurent et Sophie a permis de redonner l'envie aux jeunes de venir à la cantine et d'apprécier des repas réalisés à partir de produits locaux, de qualité et bons pour la santé.



Diffuser une culture de l'alimentation durable, saine et équilibrée auprès des Chefs cuisiniers et de leurs équipes dans les lycées gérés par la Région

Offrir des repas sains et de qualité aux élèves des lycées engagés dans la démarche « Je mange local au lycée » en vue d'obtenir le label dédié

98

Lycées engagés dans la démarche « Je mange local »

45

Lycées déjà labellisés



606 000 €

Des bons réflexes à adopter et des comportements alimentaires à changer



Brice est particulièrement investi dans la promotion de l'agriculture biologique et prend souvent part à des événements en région. Lors de ces événements, il fait des rencontres et découvre des initiatives remarquables. Louise, devenue une amie proche maintenant, est membre de l'Association « A PRO BIO » qui mène, depuis plus de 10 ans, des actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des habitants. Par exemple, cette année, Louise a organisé les « Défis Alimentation Durable » auxquels les habitants de la Communauté d'Agglomération ont pu participer pour apprendre à cuisiner les légumes d'hiver et appréhender d'autres modes de consommation.

Lors d'un autre événement, Brice a appris que l'Association « Aid'Aisne » avait proposé à la population de l'Aisne des actions de prévention et de promotion de la santé pour leur faire prendre conscience des risques sanitaires liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.



Apprendre à cuisiner les légumes d'hiver et **découvrir d'autres modes de consommation** dans le cadre des « Défis Alimentation Durable » proposés par A PRO BIO dans le Bassin Minier

Prendre conscience des risques sanitaires liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens par des actions de prévention et de promotion de la santé organisées par Aid'Aisne



500

Foyers accompagnés

Flash sur le Plan de développement de l'agriculture biologique 2023 - 2027

Développer la production et les surfaces bio

Structurer les filières agroalimentaires bio

Augmenter l'approvisionnement et la consommation en bio local

Coordonner la stratégie de développement de la bio avec les partenaires



Ils en parlent



À travers le label « Ici je mange local », notre démarche est de cuisiner des produits de qualité pour offrir à nos lycéens des repas sains leur permettant d'éveiller leurs papilles.

Mélanie VANHEMS et David ROSE sont responsables de restauration collective, respectivement aux lycées Guy Debeyre à Dunkerque et Jules Verne à Etaples. Tous deux ont choisi de candidater au label « Ici je mange local ». Ils nous en parlent.

Depuis l'obtention du label, les lycéens sont-ils plus nombreux à venir au restaurant scolaire et qu'en pensent-ils ?



David ROSE : Nous avons augmenté la fréquentation de notre restauration, en raison de plats « fait-maison » et d'une communication ciblée sur la restauration locale et sur sa qualité. Pour attirer les élèves à venir au restaurant du lycée, des animations ou ateliers avec les enseignants sont proposés (intérêt des fruits et légumes, goûter équilibré avec la journée sur le parcours du cœur par exemple).

Quel est pour vous le repas le plus sain et le plus équilibré que vous proposez et qui est particulièrement apprécié des élèves ?



Mélanie VANHEMS : Nous proposons quotidiennement un plat végétarien fait maison et à base de produits locaux. Au début de l'année scolaire, ce plat est souvent boudé des élèves mais, au fil du temps, nous arrivons à leur faire goûter puis à leur faire apprécier. Les plats végétariens préférés des lycéens sont la galette d'avoine et la galette de semoule.

En quoi diriez-vous que le label contribue à une meilleure santé des élèves ?

Mélanie VANHEMS : Le label contribue à une meilleure santé des élèves car tous les produits que nous commandons, sont sains et beaucoup de produits sont issus de l'agriculture biologique.



David ROSE : On parle de plus en plus des bienfaits de l'alimentation sur la santé, et on se doit aujourd'hui de proposer des produits frais, une cuisine goûteuse, et écarter les produits industriels transformés qui sont souvent très sucrés et trop gras. Cela passe par une éducation des élèves au goût, en phase avec notre patrimoine culinaire.

Vers une région plus accessible



A l'heure où les habitants peinent à se soigner en raison d'un nombre insuffisant de professionnels ou d'équipements, l'accès aux soins constitue plus que jamais une priorité régionale.

Deux dimensions concernent l'accès aux soins : l'accessibilité à des lieux de qualité et à une distance raisonnable d'un côté, et l'accessibilité aux professionnels médicaux et paramédicaux, de l'autre.

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Bernard et Jocelyne ont chacun 75 ans et vivent à Plailly dans l'Oise. Le couple n'a plus de médecin traitant depuis plus d'un an, car le Docteur DeFrance a pris sa retraite. Cette situation les préoccupe, car Jocelyne est atteinte de diabète et a des problèmes respiratoires. Il y a trois mois, elle a aussi appris qu'elle avait un cancer colorectal.

Jocelyne écoute souvent la radio locale et a le souvenir d'avoir entendu que la région Hauts-de-France est la première région de France métropolitaine la plus touchée par les cancers et qu'elle est confrontée à la désertification médicale.

Jocelyne a parfaitement compris. En effet, en Hauts-de-France, plus de 32 000 cas de cancers sont diagnostiqués chaque année. La densité de médecins généralistes est aussi plus faible qu'en France hexagonale, avec près de 82 professionnels de santé pour 100 000 habitants, soit deux points en-dessous de la densité nationale. Il faut compter 12 minutes en moyenne pour accéder aux urgences, mais parfois plus de 30 minutes pour certains territoires ruraux.



82 médecins généralistes libéraux pour **100 000 habitants**, soit 2 points en-dessous de la densité nationale



12 minutes en moyenne en région pour accéder aux urgences, mais parfois **plus de 30 minutes** pour les territoires ruraux

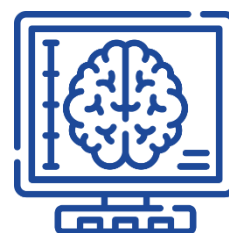
Quelles actions pour la santé ?

Pour un accès garanti et de proximité aux lieux et équipements de santé sur tout le territoire



Bernard et Jocelyne ont cherché désespérément un médecin traitant pendant plusieurs semaines. Ils ont contacté cinq secrétariats de médecin généraliste qui leur ont déclaré ne plus prendre de nouveaux patients. Comme tous les ans, ils se sont rendus à la cérémonie des vœux du Maire en janvier et, à leur grande surprise, ils ont appris qu'un centre de santé polyvalent avec deux médecins généralistes ouvrirait en fin d'année, après plusieurs mois de travaux. Bernard et Jocelyne n'ont pas manqué de remercier Monsieur le Maire, qui leur a précisé que ce centre de santé avait pu voir le jour grâce au soutien financier de partenaires, dont la Région Hauts-de-France.

Après avoir appris être atteinte d'un cancer du côlon, Jocelyne s'est beaucoup posé de questions. Elle s'est demandé comment et où elle allait pouvoir se faire diagnostiquer ? Comment et où allait-elle pouvoir se faire soigner ? Aurait-elle la chance de profiter de nouveaux traitements ? Le médecin-spécialiste l'ayant diagnostiquée l'a orientée vers le Centre Oscar Lambret à Lille, Centre régional de lutte contre le cancer. Elle s'y est rendue et a rencontré le Docteur Cancero, oncologue spécialiste des cancers du côlon et du rectum. Il lui a fait part du protocole envisagé qui intègre le recours à un équipement innovant et peu répandu en France qui permet un traitement personnalisé. Il lui parlait en fait de l'IRM LINAC, un équipement de radiothérapie guidée par IRM. Le Docteur Cancero est enthousiaste à l'idée de savoir que ses confrères et lui pourront mieux soigner leurs patients, comme Jocelyne, avec un équipement de pointe financé à hauteur d'un million d'euros par la Région.



Permettre à chacun d'avoir près de chez soi **un lieu de santé nouvellement créé ou réhabilité avec des professionnels médicaux et/ou paramédicaux** : les exemples des projets des communes de Plailly et Camphin-en-Carembault

Permettre à chacun d'être soigné pour **un cancer près de chez soi avec des équipements lourds innovants** : soutien à l'acquisition d'une IRM LINAC par le Centre Oscar Lambret et d'un robot chirurgical par le Centre hospitalier de Saint-Quentin

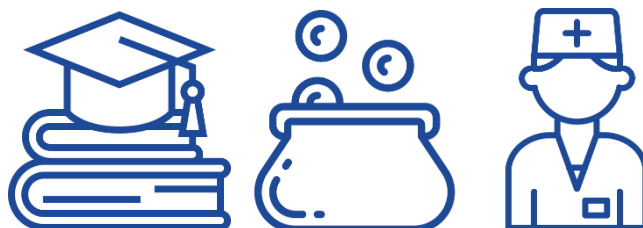


2 900 000 €

Pour un accès garanti et de proximité aux professionnels de santé dans les territoires



Bernard et Jocelyne ont échangé régulièrement avec leur petite-fille, Léa, au sujet de son orientation post-bac. Quand ses grands-parents lui demandaient les études qu'elle souhaitait suivre après le bac, Léa était indécise. Jocelyne, qui a souvent fréquenté les hôpitaux, ne cessait de répéter qu'il manquait beaucoup de professionnels paramédicaux, comme des infirmiers. Après un stage de découverte et mûre réflexion, Léa a annoncé vouloir devenir infirmière mais, pour elle, elle ne pourra pas y parvenir, car sa situation financière et celle de sa mère sont précaires. Elle en a parlé à sa voisine, elle-même infirmière au Centre hospitalier de Beauvais, qui lui a conseillé de se rapprocher de la Région pour connaître les aides financières dont elle pourrait bénéficier. Elle a consulté le site de la Région de ce pas et a découvert que la collectivité octroyait aux jeunes, désireux de devenir infirmiers une bourse aux plus fragiles d'entre eux dès lors qu'ils étaient inscrits dans un établissement de formation reconnu par la Région. Léa en était ravie. Elle s'est donc inscrite dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'Oise et a pu percevoir très vite la bourse régionale.



Aider les demandeurs d'emploi à s'orienter vers les métiers de l'aide à la personne et à s'y former grâce au dispositif « Se former pour un métier » pour devenir aides à domicile, auxiliaires de vie, etc.

Octroyer une bourse sous conditions de ressources aux étudiants ou demandeurs d'emploi qui ont pour projet de devenir infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc. en suivant une formation dans un établissement reconnu par la Région



+ de 1 000 demandeurs d'emploi accompagnés

7 500 bourses octroyées



Pour ses problèmes respiratoires, Jocelyne était suivie jusqu'alors par un pneumologue au Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Amiens, mais la distance entre Amiens et Plailly lui était devenue insupportable, 1 heure et 30 minutes de trajet en voiture. Elle a donc décidé de contacter le centre hospitalier de Compiègne-Noyon pour prendre un rendez-vous avec un pneumologue. A sa grande surprise, l'assistante administrative du service lui a annoncé qu'un jeune pneumologue était arrivé en 2022 au Centre hospitalier de Compiègne-Noyon et qu'il partageait aussi son activité avec le CHU d'Amiens. Jocelyne a pu avoir un rendez-vous avec ce médecin spécialiste, un mois plus tard. Ce médecin spécialiste est, en fait, un Assistant à Temps Partagé qui a choisi de partager son activité entre deux établissements et son investissement est reconnu par la Région qui lui verse une prime de territoire de 500 € brut mensuellement.



Faire venir les professionnels de santé en leur proposant un lieu de vie clé en main : l'exemple de la maison des internes portée par la Commune de Saint-Omer

Fidéliser les médecins-spécialistes par des conditions d'exercice et de rémunération attractives dès la fin de l'internat : reconnaissance financière octroyée aux Assistants à Temps Partagé et aux Chefs et Clinique en Région



45 Assistants à Temps Partagé soutenus
7 Chefs de Clinique en Région soutenus



918 000 €

Flash sur la réactualisation du cadre d'intervention de la politique régionale de santé 2022 – 2028

Améliorer la qualité et les conditions de vie par la prévention et l'éducation pour la santé

Favoriser l'égalité d'accès à des soins de qualité en luttant contre la désertification médicale et en développant une offre de santé de proximité

Promouvoir l'excellence et l'innovation en santé au service des habitants de la région



Ils en parlent ...



Somme toute, investir en santé était une évidence pour la Commune afin de répondre à un besoin actuel et prévenir d'une situation aggravée à l'avenir.

La Région a apporté son soutien financier à la Commune de Plailly pour la **construction d'un centre de santé polyvalent**. Michel Mangot, Maire de Plailly, et les médecins généralistes témoignent.

Quelles sont les difficultés auxquelles Plailly fait face en matière de santé ?



Michel Mangot : *La question de l'accès aux soins de ville est une problématique à laquelle Plailly n'échappe pas. Les difficultés d'accès aux soins se sont creusées sous le double effet de l'augmentation de la population et de la diminution du nombre de médecins qui se dégradera dans les dix années à venir, compte tenu du vieillissement des professionnels de santé impliquant des départs à la retraite.*

Pourquoi avez-vous fait le choix d'investir en santé pour les habitants en créant un centre de santé polyvalent ?



Michel Mangot : *Plailly est touchée par une carence d'offre de soins multi disciplinaires qui ne permet pas à chaque habitant de consulter un médecin généraliste, un dentiste, un masseur-kinésithérapeute, un orthophoniste ou encore une sage-femme. Au vu des besoins cruciaux, investir en santé, avec le soutien de la Région à hauteur de 40 %, était une évidence pour la commune qui a fait le choix de créer un centre de santé polyvalent.*

Qu'apporte la collaboration entre le médecin généraliste et les professionnels paramédicaux au sein d'une structure d'exercice coordonné ?



Médecins généralistes : *Grâce au centre de Santé de Plailly, il est maintenant de nouveau possible pour les habitants de consulter un médecin traitant dans la commune [...]. L'exercice entre paramédicaux et médecins généralistes permet d'apporter une prise en charge améliorée et directe de la patientèle. Les délais d'attente pour un rendez-vous sont réduits. En tant que salariés, les professionnels de santé n'ont pas à assurer la charge administrative associée à leur exercice.*

L'aboutissement de ce projet est une grande satisfaction pour tous les professionnels de santé impliqués et en réponse aux besoins de notre patientèle.

Vers une région plus épanouissante



Au même titre que les habitudes alimentaires, les conditions et le cadre de vie constituent un déterminant à la santé. Leur inadaptation ou bien leur dégradation impacte l'état de santé et le bien-être de celles et ceux qui y vivent. Aménager et transformer nos espaces extérieurs et intérieurs est nécessaire pour améliorer la santé des générations actuelles et à venir. Cet enjeu donne ainsi du sens au rôle joué par la Région.

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Adèle, 31 ans, travaille à la Cité Marianne à Lille en tant qu'agente d'accueil. Elle est mère isolée avec deux enfants, Julien et Clémentine, des jumeaux de 8 ans. Le père des enfants, Jérôme, vit à Coudekerque-Branche, à proximité de Dunkerque.

Adèle se demande s'il fait bon vivre en région Hauts-de-France, plutôt que dans le Sud. Elle en a échangé avec sa collègue, Lucie, qui s'est renseignée à ce sujet sur l'Internet. Quelle surprise ! L'indice de développement humain place les Hauts-de-France en 13^{ème} place. Adèle en déduit donc que le niveau de vie est moins favorable en Hauts-de-France qu'ailleurs. Elle comprend aussi mieux pourquoi près d'un ménage sur cinq est en vulnérabilité énergétique.

Bien heureusement, il n'y a pas que des inconvénients à vivre en Hauts-de-France. Elle le constate au quotidien. Elle se répète sans cesse que, pour une mère isolée, accéder à des services de proximité facilement quand on a deux enfants et que l'on travaille, c'est une véritable chance.



Un **indice de développement humain** qui place la région au **13^{ème} rang** des régions hexagonales



3 minutes et 20 secondes en moyenne pour accéder à un équipement sportif public en voiture



Près d'**1 ménage sur 5** en vulnérabilité énergétique

Quelles actions pour la santé ?

Aménager le cadre de vie pour favoriser une meilleure santé



En 2024, Adèle travaillera dans les locaux de la nouvelle Cité administrative, la Cité Marianne, située Porte des Postes. Intriguée par ce nouveau bâtiment qui voit les briques s'empiler depuis plusieurs mois, Adèle est allée voir sur le terrain les travaux avec sa collègue, Lucie. Toutes deux se sont rendu compte que la nouvelle cité administrative est à quelques mètres du quartier Concorde, qui est un quartier prioritaire de la politique de la ville, connu pour son enclavement et sa forte pollution liée au flux de voitures sur l'A25. Elles ont découvert que ce quartier était en cours de rénovation urbaine pour en faire un quartier à santé positive, avec la construction d'un mur antibruit pour mieux protéger les résidents de la pollution et du bruit. Une fois les travaux achevés, le quartier Concorde sera un quartier respectueux de la santé de chacun.

Un week-end sur deux et, à chaque période de vacances scolaires, Julien et Clémentine vont chez leur papa, Jérôme, à Coudekerque-Branche. Ils aiment s'amuser et partager des moments ensemble. Souvent, ils vont au Parc d'Agglomération du Fort Louis. Dès 2025, ils pourront profiter du centre aquatique de la ville, avec des équipements éco-responsables et des plages minéralisées et arborées, un projet pour lequel la Région a octroyé une subvention d'un million d'euros. L'activité favorite de Clémentine, c'est la natation mais le chlore la gêne. Dans ce centre, le chlore sera remplacé par une solution biominérale. Clémentine est enthousiaste et impatiente à l'idée de savoir que ce centre ouvrira ses portes bientôt.



Faire du sport dans des équipements **éco-responsables** : l'exemple du centre aquatique à Coudekerque-Branche avec des plages minéralisées et arborées

Transformer un **quartier prioritaire** de la ville en un **quartier à santé positive** : l'exemple du quartier Concorde à Lille



3 825 000 €

Planter des arbres pour protéger notre santé



Elsa, l'amie d'enfance d'Adèle, est enseignante au lycée professionnel Ambroise Croizat à Auby. Son métier la passionne. Elle a toujours des projets qui sortent de l'ordinaire en tête. Cette année, elle a saisi l'opportunité offerte par le dispositif « Génération+ Lycée et Nature » pour créer, avec ses élèves, un parcours végétal, sensoriel et thérapeutique intergénérationnel agrémenté d'une petite mare aux alentours du bâtiment. Pour elle, verdir permet de mieux s'instruire et vivre ensemble. Elle a hâte d'en parler à Adèle lors de leur prochaine sortie entre filles.

Adèle est abonnée au compte Instagram de la Région et a vu que plus de 90 000 arbres avaient été plantés en 2023. Elle a même constaté que la résidence dans laquelle vit Elsa, gérée par Vilogia, à Villeneuve d'Ascq avait bénéficié d'une aide financière pour sa renaturation.



Verdir pour mieux s'instruire au lycée : création d'un **parcours végétal** au lycée Ambroise Croizat à Auby et d'une **mosaïque d'habitats naturels** au lycée Jeanne Hachette à Beauvais

Verdir pour se rafraîchir avec des projets de **renaturation en ville** mis en place par des bailleurs sociaux ou associations



93 624
Arbres, arbustes et arbres fruitiers plantés par les collectivités et lycées

Réhabiliter le bâti pour éviter certaines pathologies



Adèle, mère isolée, dispose d'un budget restreint. Pour autant, plus les hivers passent, plus elle observe que son appartement est une passoire thermique. Elle s'est donc dit qu'il y avait urgence à y remédier tant pour sa santé et celle de ses enfants, que pour son pouvoir d'achat. Pour connaître les aides financières existantes, elle s'est rendue dans une antenne régionale qui l'a renseignée sur le dispositif d'Aide à la Rénovation Energétique des Logements privés (AREL) qui permet aux foyers les plus modestes de bénéficier d'une aide comprise entre 1 000 et 3 500 € sous certaines conditions. Après avoir réfléchi à son plan de financement, elle a contacté un Conseiller France rénov', formé par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), pour être accompagnée et faire des choix respectueux de l'environnement et bons pour sa santé, ainsi que pour son porte-monnaie. Quelques mois plus tard, Adèle a engagé des travaux d'isolation qui lui permettent aujourd'hui d'avoir plus chaud en hiver et de mieux supporter les fortes chaleurs dans un contexte de changement climatique.



Aider à la rénovation énergétique des logements privés (AREL) les foyers les plus modestes pour gagner en pouvoir d'achat et préserver à la fois la planète et leur santé

Sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique par l'intermédiaire de l'APPA pour orienter les habitants vers des choix plus respectueux de leur santé



**130
Professionnels de la
rénovation
énergétique
sensibilisés**



**5 000 000 €
Dédiés à l'AREL**

Flash sur le Plan Arbres en Hauts-de-France 2020 - 2027



Favoriser la plantation d'arbres et
d'arbustes d'essence locale par les
acteurs des territoires

“

**J'agis localement, je plante des
arbres, je préserve la biodiversité
et j'améliore ma santé.**

”

Le saviez-vous ?



Un indicateur pour mesurer le bien-être territorial

Par qui ?

Par cinq partenaires : la Région Hauts-de-France, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole, la Métropole européenne de Lille, le Centre ressource du développement durable et l'Université de Lille.

Pour quoi faire ?

Pour savoir si les habitants se sentent bien dans notre région et pour en rendre compte.

Quand ?

Le travail est engagé, mais il prendra plusieurs années. On vous en dira plus dans l'une des prochaines éditions du Carnet de santé.

Vers une région plus innovante



La région Hauts-de-France est un territoire qui concentre de nombreuses activités d'innovation et de recherche en santé.

En promouvant l'excellence, en accélérant l'innovation et en soutenant la recherche, la Région a pour ambition d'offrir aux patients de nouvelles modalités de prévention et de prise en charge.

En attirant toujours plus d'experts et en encourageant des projets structurants en santé, la Région souhaite voir les chercheurs et entreprises s'ancrer, puis rayonner au-delà des frontières du territoire.

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Guillermo et Valentina, la quarantaine, résident à Marcq-en-Barœul. Originaires d'Argentine, ils sont arrivés en France à l'âge de 11 et 13 ans. Guillermo est neuroradiologue au CHU de Lille, et a rencontré pendant ses études Valentina, chercheuse en biomédical.

De par leurs professions respectives, ils savent qu'il est important d'investir dans la recherche et l'innovation, pour espérer faire profiter aux patients de la région des dernières avancées technologiques. Grâce aux importants investissements des acteurs de leur écosystème, ils savent que les dépenses de recherche et développement progressent, avec 1,1 % du PIB régional, mais elles restent insuffisantes, comparées à la moyenne nationale qui est double. L'attractivité de la région en fait une terre d'accueil pour les chercheurs toujours plus nombreux, avec 10 800 chercheurs. Des efforts restent encore à faire pour devenir une région plus compétitive et augmenter le nombre de dépôts de brevets.



Des dépenses de **recherche et développement** en progression, avec un effort financier de **près d'1,1 % du PIB régional** contre 2,2 % pour la moyenne nationale



10 800 chercheurs en ETP toutes spécialités confondues
Plus d'**1 sur 2** est en entreprise

Quelles actions pour la santé ?

Une région à la pointe des innovations en santé



Guillermo travaille au sein du collectif ARIANES, lancé officiellement le 16 novembre 2023. ARIANES est un projet d'excellence médicale. Guillermo, qui a été plus que jamais convaincu par ce projet hors-normes, a décidé de faire carrière en région. Il est très fier d'y participer. Cet équipement révolutionnera la lutte et la prise en charge des maladies neurodégénératives qui affectent beaucoup de patients de la région, ainsi que pour la santé mentale. Un équipement d'exception sera acquis avec le soutien financier de la Région. Il s'agit d'une IRM 7T dite de haut champ. Cette IRM permettra de réaliser des analyses plus poussées que d'autres modèles actuels. Elle améliorera l'approche diagnostique, pronostique et thérapeutique. Ce projet rayonnera bien au-delà de nos frontières, en Europe et partout dans le monde.

Son métier de chercheuse amène Valentina à côtoyer les acteurs du parc d'innovation Eurasanté, en tant qu'organisation favorisant l'excellence de la recherche et de l'industrie de la santé. Tous ces acteurs, comme les 200 entreprises ou les 50 laboratoires se réuniront dans le Hub Eurasanté dont la première pierre a été posée en avril 2023. Pour Valentina, Eurasanté est un acteur incontournable pour dénicher les talents et voir ses projets aboutir. Elle a pour ambition de créer prochainement sa start-up avec succès. Elle a d'ailleurs déjà pris contact avec la start-up « Vertexa » qui a innové pour lutter contre les troubles alimentaires grâce à la réalité virtuelle. Coïncidence, l'intérêt l'utilisation de la réalité virtuelle dans le parcours de soins des patientes anorexiques avait fait l'objet de recherches soutenues par le dispositif régional « Start-AIRR » quelques années plus tôt.



Soutien aux **projets d'excellence du monde médical** : l'exemple du projet « Avancée en Neurosciences et Santé mentale – ARIANES »

Des **entreprises innovantes en santé-nutrition** soutenues par le parc d'innovation Eurasanté et bientôt regroupées dans le Hub Eurasanté

Soutien aux **start-up** qui proposent de nouvelles modalités de prise en charge pour lutter contre les troubles alimentaires ou pour éviter les chirurgies invasives



200 entreprises
50 laboratoires
Au Parc Eurasanté

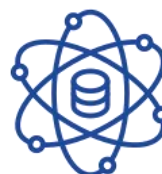


3 100 000 €
Pour ARIANES

La recherche, un levier d'attractivité pour les jeunes talents en région



Pour attirer toujours plus de jeunes chercheurs confirmés en Hauts-de-France et leur permettre d'y poser leurs cartables, la Région apporte une aide précieuse aux Unités de recherche. Guillermo et Valentino ont bénéficié du programme de « Soutien aux Talents de la Recherche Scientifique » (STaRS) en 2020. Une aide moyenne de 150 000 € leur a été octroyée. Ce coup de pouce en début de carrière les a confortés à s'installer dans la région, eux qui venaient de Lyon. Guillermo et Valentino font partie des 60 % de chercheurs en santé que la Région a soutenus dans le cadre du programme STaRS.



Soutien aux **Talents** de la **Recherche Scientifique** (STaRS) pour inciter les scientifiques confirmés et/ou de grande renommée à s'installer en région pour développer de nouveaux champs de recherche



60 %
De jeunes chercheurs en santé soutenus



150 000 €
En moyenne par chercheur soutenu

La recherche clinique, des prouesses au bénéfice des patients de la région



Dans le service de Guillermo, une équipe s'est engagée dans un projet de recherche clinique, en lien avec les Centres hospitaliers d'Arras, Valenciennes et Douai. Leur projet a été retenu en juillet dans le cadre de l'appel à projets recherche clinique lancé par la Région. Une aide financière de 130 000 € leur a été octroyée. A l'issue de ce projet, toute l'équipe espère vraiment que le protocole de prise en charge sur lequel ils travaillent leur permettra de publier des articles dans les revues scientifiques et partager leurs travaux lors de colloques ou encore auprès de la Société française de neuroradiologie.



Lancement d'un **appel à projets** dédié pour **encourager des études** entre centres hospitaliers sur des thématiques prioritaires, comme les cancers, le diabète, les maladies inflammatoires, les maladies neurologiques, etc.



4

Projets retenus



537 472 €

Flash sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2022 – 2028

3 VERBES POUR AMPLIFIER UNE DYNAMIQUE

APPRENDRE

TRANSFORMER

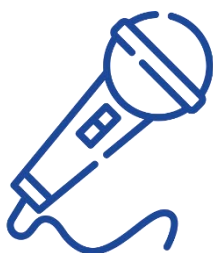
ATTIRER



Et si on laissait la parole à nos chercheurs ?



Il faut avoir cette flamme de la découverte, de nouvelles idées pour aider, soigner et guérir les patients.



PAROLE D'UN ALUMNI « STaRS »

Fernando Real, Chercheur au CNRS et au Centre d'Infection et d'Immunité à l'Institut Pasteur de Lille

*Avec les financements STaRS de la Région Hauts-de-France, j'ai établi mon propre groupe de recherche à l'Institut Pasteur à Lille pour étudier la formation de réservoirs viraux chez l'humain et aussi chez des modèles *in vivo* comme la souris dans le cas du SARS-COV-2.*

L'objectif du groupe, c'est de mieux comprendre comment un virus peut persister dans la moelle osseuse et quels sont les impacts à court ou long terme de cette interaction. Une fois les cellules infectées par un virus (VIH ou SARS-COV2), on peut avoir des cellules immunitaires dysfonctionnelles.

J'ai pu construire différents projets pour développer de nouvelles stratégies thérapeutiques contre ces virus. Dans la recherche, il faut avoir cette flamme de la découverte, de nouvelles idées pour aider, soigner et guérir les patients. Les financements de la Région permettent aux chercheurs de mener leur recherche en toute indépendance et au bénéfice des patients.

Vers une Région - employeur plus exemplaire



La Région, en tant que collectivité - employeur, est soucieuse de la bonne santé des agents, au même titre que l'attention qu'elle porte à ses habitants. Afin d'offrir de bonnes conditions de travail à ses agents et de favoriser leur bien-être au quotidien, la Région a pour objectif d'être une collectivité exemplaire.

Quel diagnostic en Hauts-de-France ?



Le service « Spectacles » de la Direction de la création artistique est un petit service, composé de cinq agents. Christophe est le responsable, Catherine est assistante administrative et Charlotte, Hubert et Alain sont chargés de mission.



9 000 agents travaillent quotidiennement au service des habitants répartis dans toute la région, aux sièges à Lille et à Amiens, dans les antennes régionales, dans les lycées, au CREPS, ou encore dans les ports

Quelles actions pour la santé ?

Protéger les agents des virus hivernaux



Catherine se rend au Siège de Région à Lille en transport en commun, et chaque hiver, elle craint d'attraper la grippe. En octobre 2023, elle a décidé de se faire vacciner comme 270 autres agents de la Région par l'infirmière de la collectivité. En la vaccinant, elle lui a dit que c'était une bonne décision, car il vaut mieux « prévenir que guérir ». Grâce à cette vaccination, Catherine a pu échapper à la grippe cet hiver. Elle l'a d'ailleurs vivement conseillé à ses collègues qui l'ont eue et qui ont dû s'absenter. Les prochains hivers, ses collègues se vaccineront.



Se vacciner, premier geste à faire pour **se protéger** de la **grippe hivernale** et éviter les risques de **complications graves**

« **Prévenir la grippe par le vaccin, plutôt que la subir** »



270
Agents vaccinés en
moyenne

Promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail



Du 19 au 23 juin 2023, la Direction des Ressources Humaines a concocté une semaine dédiée à la qualité de vie et aux conditions de travail « made in » Hauts-de-France.

Cet événement a proposé une multitude d'ateliers variés, rendant le choix parfois difficile. Christophe, manager, a participé à plusieurs de ces sessions enrichissantes.

Le lundi matin, il a pris part à un « Speed-conseils Managers », où il a découvert des astuces pour alléger sa charge mentale. Le jeudi après-midi, il a assisté à un atelier pratique intitulé « La communication assertive : non violente, mais pas tiède ! ». Enfin, Christophe a choisi de s'initier au badminton le vendredi.

À l'issue de cette semaine, Christophe était ravi. Ces quelques jours lui ont offert une véritable parenthèse dans son quotidien professionnel.



Une semaine de la qualité de vie et des conditions de travail en juin « made in » Région Hauts-de-France pour renforcer le sens du travail et favoriser le bien-être et la santé au sein de la collectivité

Être « en forme à la Région » ! : tous actifs



Pour eux cinq, leurs missions s'accomplissent devant un écran, les amenant ainsi à peu se déplacer et plus encore avec le déploiement du télétravail. Lutter contre la sédentarité est pour eux un véritable défi. Toutes les occasions sont bonnes pour plus bouger.

L'équipe a participé aux deux challenges de pas connectés, en juin et septembre. Tous ont pu y participer sans difficulté, puisque la marche est l'activité la plus simple. Chacun faisait environ 8 000 pas par jour ; un bon début ! Pour Alain, ce challenge a réduit son stress au travail et augmenté sa bonne humeur. Pour Christophe, en tant que responsable, cette initiative a remporté très vite l'adhésion de ses collaborateurs et a renforcé sans aucun doute la cohésion d'équipe.



Défier ses collègues en marchant lors des challenges de pas connectés organisés en juin et septembre



**1^{er} challenge :
10 850 695 pas
effectués**



**2^{ème} challenge :
12 749 163 pas
effectués**

« Venir à vélo au travail, c'est gagnant pour la planète, le porte-monnaie et la santé »



Charlotte vient à vélo au travail. Pourquoi ? Parce que, pour elle, c'est gagnant pour la planète, le porte-monnaie et la santé. Cette habitude qu'elle a adoptée depuis juillet 2023 lui permet de profiter du forfait mobilités durables, allant de 100 à 300 €.

Hubert, lui, opte pour le vélo pour ses déplacements professionnels de courte distance. Selon sa forme physique du moment, il emprunte soit un vélo classique soit un vélo à assistance électrique, mis en libre-service. Hubert n'y voit que des avantages, c'est plus rapide et plus divertissant.



Rouler à vélo lors de temps forts, par exemple à l'occasion de la semaine de la mobilité, et tout au long de l'année pour :

se rendre au travail grâce au forfait mobilités durables

se déplacer dans le cadre de ses missions grâce aux vélos mis en libre-service



650

Forfaits mobilités durables octroyés



36

Vélos classiques ou à assistance électrique à disposition

Flash sur la démarche « En forme à la Région »

Améliorer la santé des agents et leur
qualité de vie au travail



Lancement le 28 septembre 2023 à
l'occasion de la Journée nationale du
sport en milieu professionnel



**En forme
à la Région !**

“

**L'exercice est la clé non
seulement de la santé physique
mais aussi de la tranquillité
d'esprit.**

”

Nelson Mandela

Ils en parlent ...



Le challenge de pas connectés crée du lien et de la cohésion entre agents.

Marcher, c'est bon pour la santé !

Alice Blandin et David Dubos ont relevé le **défi du challenge de pas connectés** du 19 au 25 juin 2023, dans le cadre de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail. Tous deux nous racontent leur expérience.



Alice Blandin, gestionnaire des fonds européens au Pôle « Territoires et Transition »

J'ai marché entre 15 et 20 km par jour pendant le challenge. Pour faire mes 20 000 pas quotidiens, chaque soir j'allais me promener le long du chemin de halage, proche de chez moi. C'était sympa de faire le challenge en équipe. Ça crée du lien et de la cohésion, et c'est d'autant plus important maintenant avec le développement du télétravail ! Depuis la fin du challenge, j'ai repris mes habitudes: je fais environ 10 000 pas par jour et je cours 3 à 4 fois par semaine.



David Dubos, manager des agents techniques du Lycée Joliot Curie à Hirson

Notre lycée a une superficie de 7 ha, donc chaque jour on marche beaucoup ! Pour des raisons de santé, je dois marcher et comme ça me fait beaucoup de bien, j'essaie d'inciter les collègues à faire de même. Avec mes collègues, nous étions une petite équipe. Chaque jour, on se lançait des défis, il y avait vraiment une bonne ambiance !

